



648920 FR (21/11/2017)

MLT845 120D LSU ST3B S1

NOTICE D'INSTRUCTIONS
(NOTICE ORIGINALE)

IMPORTANT

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser ce chariot télescopique

Elle contient toutes les informations concernant la conduite, les manipulations et les équipements du chariot télescopique ainsi que les recommandations importantes à suivre.

Vous trouverez également dans ce document des précautions d'utilisation, des informations sur la maintenance et l'entretien courant, pour préserver la sécurité d'utilisation et la fiabilité du chariot télescopique.

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE:



ATTENTION! SOYEZ PRUDENT! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE EST EN JEU.

- Cette notice a été élaborée à partir de la liste des équipements et des caractéristiques techniques donnés lors de sa conception.
- Le niveau d'équipement du CHARIOT TÉLESCOPIQUE dépend des options choisies et du pays de commercialisation.
- Selon les options et la date de commercialisation du chariot télescopique certains équipements/ fonctions décrits dans cette notice ne sont pas présents dans ce chariot télescopique.
- Les descriptions et figures sont données sans engagement.
- MANITOU se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.
- Le réseau MANITOU, composé exclusivement de professionnels qualifiés, est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.
- Cette notice fait partie intégrante du chariot télescopique.
- Elle est à conserver en permanence dans son emplacement afin de pouvoir la retrouver facilement.
- En cas de revente du chariot télescopique donner cette notice au nouveau propriétaire.

1re ÉDITION	10/11/2015	
MISE À JOUR	21/11/2017	1-1 @ 0-4; 2-1 @ 1-32; 3-8, 2-9, 2-10, 2-12, 2-21, 2-22, 2-23, 2-24; 4-5, 3-6, 3-7, 3-27.

MANITOU BF S.A Société anonyme à Conseil d'administration.

Siège social : 430 rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis - France

Capital social : 39.548.949 euros

857 802 508 RCS Nantes.

Tél : +33 (0)2 40 09 10 11

www.manitou.com

La présente brochure n'est fournie qu'à titre consultatif, toute reproduction, copie, représentation, captation, cession, distribution, ou autre, partiellement ou en totalité, sous quelque format que ce soit est interdite. Les schémas, les dessins, les vues, les commentaires les indications, l'organisation même du document qui sont rapportés dans la présente documentation, sont la propriété intellectuelle de MANITOU BF. Toute infraction à ce qui précède est susceptible d'entraîner des condamnations civiles et pénales. Les logos ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise sont la propriété de MANITOU BF et ne peuvent être utilisés sans autorisation expresse et formelle. Tous droits réservés.

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2 - DESCRIPTION

3 - MAINTENANCE

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME



1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ACCOMPAGNER | 23 CONSEILS SIMPLES

Le Groupe Manitou souhaite vous accompagner dans la réduction de consommation des machines pour vous aider à réduire votre empreinte carbone.



Choisissez une machine d'une puissance adaptée à vos besoins.



Coupez votre moteur au-delà de 3 minutes de ralenti.



Le meilleur rendement moteur est au niveau du régime de couple max.



Préférez un système de régulation & d'inversion de ventilation.



Favorisez les transmissions à gestion électronique «intelligente».



Utilisez la climatisation avec les fenêtres et les portes fermées.



Préférez les phares à LED.



Adaptez le type de vos pneus à votre environnement.



Assurez vous de la bonne pression de vos pneus.



Vérifiez le réglage du frein de parc.

Préférez des accessoires recommandés constructeur



Contrôlez l'état général de votre remorque.



Adaptez votre charge maximum remorquable.



Vos accessoires doivent être adaptés à votre machine.



Vérifiez le réglage hydraulique de vos accessoires.



Respectez les intervalles de maintenance.



Nettoyez régulièrement le radiateur, le filtre à air...



Graissez régulièrement.



Préférez un concessionnaire agréé constructeur.



Favorisez les pièces d'origine constructeur.



Étudiez les contrats de maintenance du constructeur.



Vous pouvez suivre des stages d'éco-conduite.



Exigez de connaître la consommation et les émissions des machines.



Calculez votre consommation et émissions reduce.manitou.com

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT **1-6**

LE SITE	1-6
L'OPÉRATEUR	1-6
LE CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-6
A - APTITUDE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE À L'EMPLOI	1-6
B - ADAPTATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES.	1-6
C - MODIFICATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-7
D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE	1-7
E - PROTECTION DE LA CABINE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-7
LES INSTRUCTIONS	1-8
LA MAINTENANCE	1-8

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR **1-10**

PRÉAMBULE	1-10
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	1-10
A - NOTICE D'INSTRUCTIONS	1-10
B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE.	1-10
C - ENTRETIEN.	1-10
D - MODIFICATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE.	1-10
E - ÉLEVATION DE PERSONNES	1-11
INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE	1-11
A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE.	1-11
B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE	1-11
C - ENVIRONNEMENT	1-11
D - VISIBILITÉ	1-12
E - DÉMARRAGE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-13
F - CONDUITE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-13
G - ARRÊT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-14
H - CONDUITE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE SUR LA VOIE PUBLIQUE	1-15
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE	1-16
A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE	1-16
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE.	1-16
C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.	1-16
D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-17
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL.	1-17
F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES	1-18
G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS	1-20
H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE	1-22
I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE.	1-22
INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION EN CHARGEUSE	1-23
A - CHARGEMENT	1-23
B - REMBLAYAGE	1-23
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA NACELLE	1-24
A - AUTORISATION D'UTILISATION	1-24
B - APTITUDE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE À L'EMPLOI.	1-24
C - DISPOSITION DANS LA NACELLE.	1-24
D - UTILISATION DE LA NACELLE	1-24
E - ENVIRONNEMENT	1-24
F - LA MAINTENANCE	1-25
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	1-26
UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	1-26
DISPOSITIFS DE PROTECTION.	1-26

<i>INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE</i>	1-28
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	1-28
POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE	1-28
MONTAGE DE LA CALE	1-28
DÉMONTAGE DE LA CALE	1-28
ENTRETIEN	1-28
CARNET DE MAINTENANCE	1-28
NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE	1-29
HYDRAULIQUE	1-29
ÉLECTRICITÉ	1-29
SOUDURE	1-29
LAVAGE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-29
TRANSPORT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-29
<i>ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE</i>	1-30
INTRODUCTION	1-30
PRÉPARATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-30
RÉSERVOIR DE "DEF" (liquide d'échappement diesel)	1-30
PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE	1-30
PROTECTION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-30
REMISE EN SERVICE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE	1-31
<i>MISE AU REBUT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE</i>	1-32
RECYCLAGE DES MATÉRIAUX	1-32
MÉTAUX	1-32
MATIÈRES PLASTIQUES	1-32
CAOUTCHOUCS	1-32
VERRES	1-32
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1-32
PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES	1-32
HUILES USÉES	1-32
BATTERIES ET PILES USAGÉES	1-32

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

LE SITE

Une bonne gestion du site d'évolution du chariot télescopique diminue les risques d'accidents:

- sol pas inutilement accidenté ou encombré,
- pas de pentes excessives,
- circulation des piétons maîtrisée, etc.

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot télescopique. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot télescopique et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi du chariot télescopique peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- *Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.*
- *Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défaillance, etc., en cours d'utilisation du chariot télescopique.*
 - *Le comportement résultant de l'application de la « loi du moindre effort » au cours de l'accomplissement d'une tâche.*
- *Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire un chariot télescopique, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.*
 - Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.*

LE CHARIOT TÉLESCOPIQUE

A - APTITUDE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de ce chariot télescopique dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,33** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1459** pour les chariots à portée variable.
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que le chariot télescopique est approprié aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

- En plus des équipements de série montés sur votre chariot télescopique, de nombreuses options vous sont proposées telles que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, phare de travail en tête de flèche, etc. (suivant modèle de chariot télescopique).
- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de son chariot télescopique. Consulter votre concessionnaire.
- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation.
 - Protection contre le gel (☞ 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
 - Adaptation des lubrifiants (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).
 - Filtration du moteur thermique (☞ 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

⚠ IMPORTANT ⚠

Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15 °C à + 35 °C.

Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes.

Il en est de même pour le liquide de refroidissement.

- Prévention du risque d'incendie lié à l'utilisation en atmosphère poussiéreuse et inflammable (ex: paille, farine, sciure, déchets organiques etc.).
- Équiper d'un extincteur individuel le chariot télescopique évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Votre chariot télescopique est conçu pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés.

L'utilisation du chariot télescopique est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (ex. Raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables...).

Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).

- Nos chariots élévateurs sont conformes à la directive 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (10 V/m).

- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.
- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:
 - Choisir le chariot télescopique et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.
 - Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (suivant modèle de chariot télescopique) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.
 - S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.
 - Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot télescopique par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

- Une seule déclaration CE de conformité est délivrée. Cette déclaration est à conserver précieusement.
- La circulation routière des chariots élévateurs est soumise aux dispositions du code de la route selon les catégories suivantes:
 - Chariots typés construction (gamme MT): engin de travaux publics à caractère routier non prédominant (point 6.9 de l'article R311-1 du Code de la route). Le chariot doit être muni d'un macaron 25 apposé à l'arrière du véhicule et d'une plaque d'exploitation.
 - Chariots typés agricole (gamme MLT) non-homologués "Tracteur CE": engin spécial de catégorie B (point 6.2 de l'article R311/1 du Code de la route). Le chariot doit être muni d'une plaque d'exploitation.
 - Chariots typés agricole (gamme MLT) homologués "Tracteur CE": tracteur agricole type T1a (point 5.1.1 de l'article R311/1 du Code de la route). Le chariot doit être immatriculé.

CONSIGNES PARTICULIÈRES AUX CHARIOTS ÉLÉVATEURS HOMOLOGUES "TRACTEUR CE"

- Tous les chariots élévateurs homologués sont livrés avec un certificat de conformité "tracteur CE" à la directive 2003/37/CE, à conserver par le propriétaire, et une page de données administratives avec un numéro CNIT pour l'immatriculation auprès de la préfecture.
- C'est au propriétaire du chariot télescopique d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise) dans les délais définis par la réglementation.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis B, sauf dérogation.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec le chariot télescopique (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession du certificat d'immatriculation du chariot télescopique.

⚠ IMPORTANT ⚠

***Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement du chariot télescopique est limitée à 25 km/h (15.5 mph).
Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.***

E - PROTECTION DE LA CABINE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Tous les chariots élévateurs sont conformes à la norme ISO 3471 (code chargeuse à roues) sur la protection de la cabine contre le retournement (ROPS) et à la norme ISO 3449 (Niveau II) sur la protection de la cabine contre les chutes d'objets (FOPS).
- Les chariots élévateurs homologués "TRACTEUR CE" sont, en plus, conformes à la directive 79/622/CE (OCDE Code 4) sur la protection de la cabine contre le retournement (ROPS).

⚠ IMPORTANT ⚠

***Un dommage structurel ou un renversement, une modification, des changements ou une mauvaise réparation peuvent réduire la capacité protectrice de la cabine, ce qui entraîne l'annulation de sa conformité.
Ne pas effectuer de soudure, de perçage dans la structure de la cabine.
Consulter votre concessionnaire pour déterminer les limites de cette structure sans annuler sa conformité.***

LES INSTRUCTIONS

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot télescopique et dans la langue utilisée par l'opérateur.
- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE doivent être réalisées par du personnel qualifié (votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.

⚠ IMPORTANT ⚠

Un contrôle périodique de votre chariot télescopique est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot télescopique.

- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'un chariot télescopique doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004) et passer une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004)".

Page intentionnellement vierge

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de votre chariot télescopique peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans cette notice.

Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de votre chariot télescopique peuvent entraîner des accidents graves, voire même mortels.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans cette notice d'instructions doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans la notice d'instructions et sur le chariot télescopique ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, autrui ou le chariot télescopique lorsque vous utilisez celui-ci.

⚠ IMPORTANT ⚠

Afin de réduire ou d'éviter tout danger avec un accessoire homologué MANITOU, respecter les consignes du paragraphe:

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: INTRODUCTION.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - NOTICE D'INSTRUCTIONS

- Lire attentivement la notice d'instructions.
- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot télescopique.
- Signaler impérativement toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays).

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot télescopique. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot télescopique et doit être portée en permanence par l'opérateur.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite du chariot télescopique par une autre personne.

C - ENTRETIEN

- L'opérateur qui constate que son chariot télescopique n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même son chariot télescopique en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- L'opérateur doit effectuer l'entretien journalier (☞ 3 - MAINTENANCE: 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE).
- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (☞ surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.
 - Pneumatiques SABLE.
 - Pneumatiques AGRAIRE.
 - Chaînes à neige.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser le chariot télescopique si les pneumatiques sont mal gonflés, endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur le chariot télescopique.

La monte de pneumatiques gonflés à la mousse est à proscrire et n'est pas garantie par le constructeur, sauf autorisation préalable.

- Il appartient à l'opérateur de déterminer et d'adapter la fréquence et le type de nettoyage nécessaires à prévenir du risque d'incendie consécutif à l'accumulation de matière(s) inflammable(s). Une attention particulière devra être apportée par l'opérateur à toutes les zones du chariot télescopique susceptibles d'accumuler ces matières à risque.

D - MODIFICATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot télescopique par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

E - ÉLEVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - soit interdit
 - soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (Réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot télescopique).
- Le pictogramme disposé au poste de conduite rappelle que:
 - Colonne de gauche
 - L'élévation de personnes est interdite quel que soit l'accessoire avec un chariot télescopique non pré-équipé NACELLE.
 - Colonne de droite
 - Avec un chariot télescopique pré-équipé NACELLE, l'élévation de personne est seulement autorisée avec les nacelles conçues par MANITOU à cet effet.
- MANITOU propose des équipements qui sont spécifiquement destinés au levage de personnes (OPTION chariot télescopique pré-équipé NACELLE, consulter votre concessionnaire).



INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE

A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Effectuer l'entretien journalier (3 - MAINTENANCE: 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE).
- S'assurer de l'état de propreté du poste de conduite, plus particulièrement du plancher et du tapis de sol. Vérifier qu'aucun objet mobile ne viennent perturber la conduite du chariot télescopique.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant de mettre le chariot télescopique en service.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite du chariot télescopique, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face au chariot télescopique pour monter et descendre du poste de conduite et utiliser la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter du chariot télescopique pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation du chariot télescopique, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais conduire avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

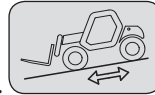
En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque le chariot télescopique est en mouvement.

- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite du chariot télescopique.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot télescopique, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur le chariot télescopique ou dans le poste de conduite.

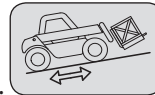
C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser le chariot télescopique dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'il soit équipé d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot télescopique et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution du chariot télescopique ou à passer sous la charge.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever la flèche, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE.

- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.



- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.

- Tenir compte des dimensions du chariot télescopique et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total du chariot télescopique éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement du chariot télescopique.
- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien prévus pour le poids et l'encombrement du chariot télescopique éventuellement en charge et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues et/ou les stabilisateurs avant de lever ou télescoper la charge. Si besoin, ajouter un calage adéquat sous les stabilisateurs.
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.
- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si la charge ou l'accessoire doit rester au-dessus d'une structure un long moment, il y a risque d'appui sur cette structure en raison de la descente de la flèche due au refroidissement de l'huile dans les vérins.

Pour supprimer ce risque:

- Vérifier régulièrement la distance entre la charge ou l'accessoire et la structure, réajuster si nécessaire.

- Si possible utiliser le chariot télescopique avec une température d'huile la plus proche possible de la température ambiante.

- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail du chariot télescopique et la ligne électrique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez le chariot télescopique trop près de câbles électriques.

En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité du chariot télescopique et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

- Prévenir du risque d'incendie lié à l'utilisation en atmosphère poussiéreuse et inflammable (ex : paille, farine, sciure, déchets organiques etc...).

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution du chariot télescopique ainsi que celle du chariot télescopique et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot télescopique, en toutes circonstances et en permanence.
- Ce chariot télescopique a été conçu afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot télescopique pendant les opérations de roulage, chariot à vide, flèche en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - déplacement en marche arrière,
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot télescopique) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Avec certains accessoires particuliers, le déplacement du chariot télescopique peut nécessiter une position relevée de la flèche. Dans ce cas, la visibilité du côté droit est limitée et des précautions particulières doivent être prises:
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot télescopique) dirigeant la manœuvre.
 - remplacement d'une charge suspendue par une charge sur palette.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot télescopique) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Le chariot télescopique ne doit être démarré ou manœuvré que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- Ne pas tirer ou pousser le chariot télescopique pour le faire démarrer. Une telle manœuvre entraînerait de graves détériorations à la transmission. En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (⚙ 3 - MAINTENANCE: OPÉRATION OCCASIONNELLE).
- En cas d'utilisation d'une batterie d'appoint pour le démarrage, utiliser une batterie avec les mêmes caractéristiques et respecter la polarité des batteries lors du branchement. Brancher d'abord les bornes positives et ensuite les bornes négatives.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le non-respect de la polarité entre les batteries peut causer de graves dégâts au circuit électrique.

L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz explosif, éviter les flammes et la formation d'étincelles à proximité des batteries.

Ne jamais débrancher une batterie en cours de charge.

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- Vérifier la fermeture de la porte de la cabine.
- Vérifier que le sélecteur de marche est au neutre, et que le frein de stationnement est serré
- Tourner la clé de contact au cran I pour la mise du contact électrique et du préchauffage.
- Contrôler le niveau carburant sur l'indicateur..
- Tourner la clé de contact à fond, le moteur thermique doit alors démarrer. Relâcher la clé de contact et laisser le moteur thermique tourner au ralenti.
- Ne pas actionner le démarreur plus de 15 secondes, et effectuer le préchauffage entre toutes les tentatives non suivies d'effet.
- Vérifier que tous les témoins lumineux du tableau des instruments de contrôle sont éteints.
- Observer tous les instruments de contrôle lorsque le moteur thermique est chaud, et à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, arrêter le moteur thermique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation du chariot télescopique, notamment:

- Risque de perte de contrôle.

- Risque de perte de stabilité latérale et frontale du chariot télescopique.

L'opérateur doit rester maître de son chariot télescopique.

En cas de renversement du chariot télescopique, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.

LE FAIT DE RESTER ATTACHE DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités du chariot télescopique ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements du chariot télescopique avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm (11.8 in) du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses, etc., sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec le chariot télescopique sur le terrain où il devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins de service.
- La vitesse de déplacement du chariot télescopique en charge, ne doit pas excéder les 5 km/h (3.1 mph).
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge du chariot télescopique).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques de la flèche, lorsque le chariot télescopique est en mouvement.
- Ne jamais changer de mode de direction en roulant.
- Ne manœuvrer le chariot télescopique avec la flèche en position relevée qu'exceptionnellement avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur. S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.
- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.
- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche du chariot télescopique seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins de service.

- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne jamais laisser le moteur thermique en fonctionnement en l'absence de l'opérateur.
- Ne pas quitter le poste de conduite du chariot télescopique avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.
- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux chariots élévateurs pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les chariots élévateurs non équipés d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements du chariot télescopique avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm (11.8 in) du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, engager la vitesse recommandée (2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Sélectionner le mode de direction adapté à l'utilisation et/ou aux conditions d'utilisation (2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de chariot télescopique).
- Desserrer le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement du chariot télescopique.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Le démarrage et le déplacement du chariot télescopique dans une pente peuvent constituer un réel danger.
Le chariot télescopique étant stationné ou arrêté, respecter scrupuleusement les consignes suivantes pour son déplacement:*

- Appuyer sur la pédale des freins de service.

- Engager la 1ère ou la 2ème vitesse et sélectionner la marche avant ou arrière.

- Veiller à ce que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot télescopique.

- Relâcher la pédale des freins de service et accélérer le moteur thermique.

L'utilisation du chariot télescopique en charge ou avec une remorque accentue le risque. Dans ce cas, rester extrêmement vigilant.

G - ARRÊT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur le chariot télescopique en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque le chariot télescopique est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre, serrer le frein de stationnement et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que le chariot télescopique n'est pas dans un emplacement où il pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger le chariot télescopique contre les intempéries, particulièrement en cas de gel (vérifier le niveau de protection en antigel), fermer et verrouiller tous les accès au chariot télescopique (portes, vitres, capots...).

INSTRUCTIONS

- Parquer le chariot télescopique sur un terrain plat ou sur une pente de déclivité inférieure à 15 %.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Serrer le frein de stationnement.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, placer le levier de vitesses au point mort.
- Rentrer entièrement la flèche.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, ou d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Avant d'arrêter le chariot télescopique après un travail intensif, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques instants, pour permettre au liquide de refroidissement et à l'huile, d'abaisser la température du moteur thermique et de la transmission. Ne pas oublier cette précaution dans le cas d'arrêts fréquents ou de calage à chaud du moteur thermique, sinon la température de certaines pièces s'élèverait considérablement du fait du non-fonctionnement du système de refroidissement risquant ainsi d'endommager sérieusement celles-ci.
- Arrêter le moteur thermique à l'aide du contacteur à clé.
- Retirer la clé de contact.
- Verrouiller tous les accès au chariot télescopique (portes, vitres, capots...).

H - CONDUITE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE SUR LA VOIE PUBLIQUE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués "tracteur CE" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot télescopique doit être muni d'une plaque d'exploitation.
- La circulation routière des chariots élévateurs homologués "tracteur CE" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les tracteurs agricoles, définis à l'article R311-1 du code de la route. Le chariot télescopique doit être immatriculé.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec le chariot télescopique (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession de la carte grise du chariot télescopique.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis poids lourds, sauf dérogation.
- Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement du chariot télescopique est limitée à 25 km/h (15.5 mph). Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi. En roulage avec une remorque, le fait de ne pas passer la 4e, vous garantira le respect des limitations de vitesse avec un attelage (25 km/h maxi-15.5 mph max). Sur les modèles "POWERSHIFT", la 3e vitesse étant plus lente que sur les autres modèles, il est préférable d'utiliser la 5e avec suppression du passage automatique de la 6e vitesse (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- Le chariot télescopique doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Éteindre les phares de travail si le chariot télescopique en est équipé.
- Sélectionner le mode de direction "CIRCULATION ROUTIÈRE" (suivant modèle de chariot télescopique) (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Rentrer complètement la flèche et mettre l'accessoire à environ 300 mm (11.8 in) du sol.
- Placer le correcteur de dévers dans sa position centrale c'est-à-dire, l'axe transversal des essieux parallèle au châssis (suivant modèle de chariot télescopique).
- Relever les stabilisateurs au maximum et retourner les sabots vers l'intérieur (suivant modèle de chariot télescopique).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais rouler au point mort (sélecteur de marche au neutre ou levier de vitesses au neutre ou maintien du bouton de coupure transmission) afin de conserver le frein moteur sur le chariot télescopique.

Le non-respect de cette consigne sur une déclivité entraîne une survitesse qui peut rendre le chariot télescopique incontrôlable (direction, freinage) et qui peut engendrer des détériorations mécaniques importantes.

CONDUITE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre chariot télescopique.
- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:
 - Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (☞ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: PROTECTION DES ACCESSOIRES).
 - L'accessoire doit être sans charge.
 - Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
 - S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui du chariot télescopique.
- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.
- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, le chariot télescopique tracteur doit obligatoirement être équipé d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui du chariot télescopique.
- L'effort vertical sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot télescopique).
- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (☞ 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

EN CAS DE NÉCESSITÉ, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

- Seuls les accessoires homologués et autorisés par MANITOU, sont utilisables sur ses chariots élévateurs.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (☞ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- Si le chariot télescopique est équipé de l'OPTION tablier simple à déplacement latéral (TSDL), n'utiliser que les accessoires autorisés (☞ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier du chariot télescopique.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre chariot télescopique.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge du chariot télescopique avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet, vous vous exposez à un risque de glissement de l'élingue (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- Ne pas manutentionner de charge suspendue avec des sangles (ex: big-bag) directement sur les fourches, risque de cisaillement sur les arêtes vives, utiliser un accessoire prévu à cette effet.

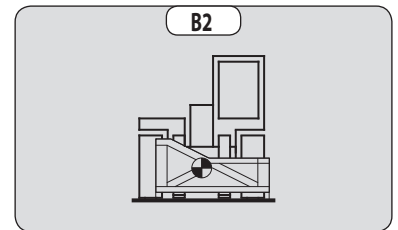
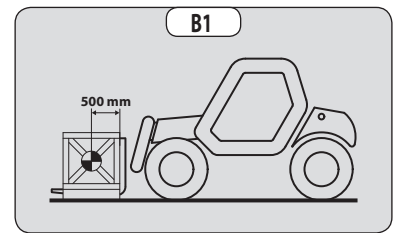
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE

- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- L'abaque de charge relatif à votre chariot télescopique est valable pour une charge dont la position longitudinale du centre de gravité est à 500 mm (19.6 in) du talon des fourches (fig. B1). Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal du chariot télescopique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Il est interdit de manutentionner une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque du chariot télescopique.

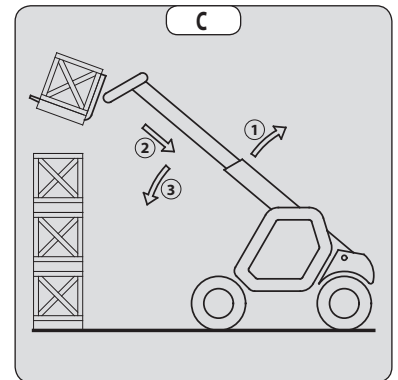
Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manutentionner et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.



C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Ce dispositif donne une indication de la stabilité longitudinale du chariot télescopique, et limite les mouvements hydrauliques afin d'assurer cette stabilité, au moins, dans les conditions d'utilisations suivantes:

- lorsque le chariot télescopique est à l'arrêt,
 - lorsque le chariot télescopique est sur un sol ferme, stable et consolidé,
 - lorsque le chariot télescopique effectue des opérations de manutention et de placement.
- Manœuvrer la flèche très prudemment quand on approche de la limite de la charge autorisée (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
 - Toujours observer ce dispositif lors de la manutention.
 - En cas de coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS", n'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant (fig. C): si besoin, lever la flèche (1), rentrer la flèche au maximum (2) et baisser la flèche (3) de manière à poser la charge.



⚠ IMPORTANT ⚠

La lecture du dispositif peut être faussée, lorsque la direction est braquée au maximum ou lorsque l'essieu arrière est oscillé au maximum. Avant de lever une charge, vérifier que le chariot télescopique n'est pas dans ces conditions.

D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

Suivant modèle de chariot télescopique

L'assiette transversale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal.

Le levage de la flèche réduit la stabilité latérale du chariot télescopique. L'assiette transversale du chariot télescopique doit être assurée avec la flèche en position basse de la façon suivante:

1 - CHARIOT TÉLESCOPIQUE SANS CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

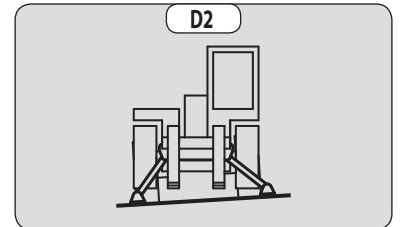
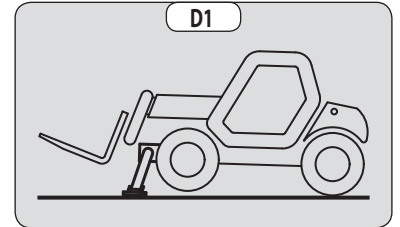
- Placer le chariot télescopique de façon à ce que la bulle du niveau soit à l'intérieur des deux traits (↖ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

2 - CHARIOT TÉLESCOPIQUE AVEC CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Corriger le dévers en agissant sur sa commande hydraulique et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (↖ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

3 - CHARIOT TÉLESCOPIQUE EN UTILISATION SUR STABILISATEURS

- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant du chariot télescopique (fig. D1).
- Corriger le dévers en agissant sur les stabilisateurs (fig. D2) et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (↖ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE). Dans cette position, les deux roues avant doivent être impérativement décollées.



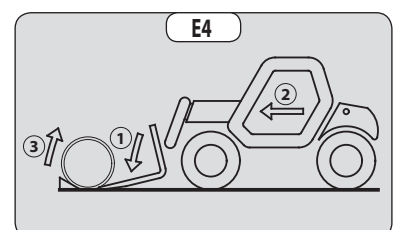
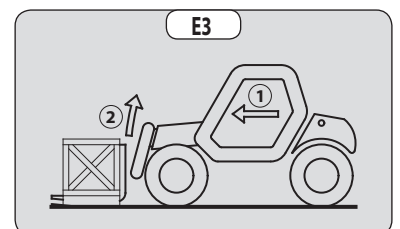
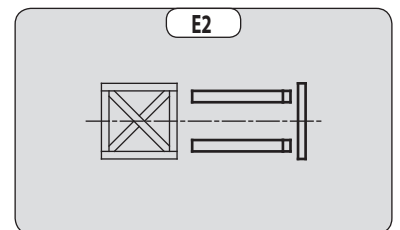
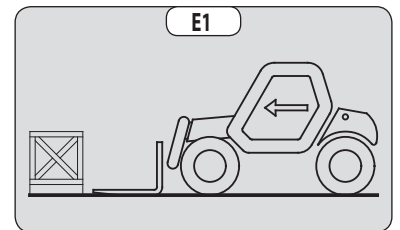
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher le chariot télescopique perpendiculairement à la charge, avec la flèche rétractée et les fourches à l'horizontale (fig. E1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. E2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement le chariot télescopique (1), et amener les fourches en butée devant la charge (fig. E3) si besoin lever légèrement la flèche (2) pendant la prise de la charge.
- Amener la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).



CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement le chariot télescopique (2), pour amener les fourches sous la charge (fig. E4) (si besoin caler la charge).
- Continuer à avancer le chariot télescopique (2) en inclinant le tablier (3) (fig. E4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches et assurez-vous de la stabilité longitudinale et latérale de la charge.

F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

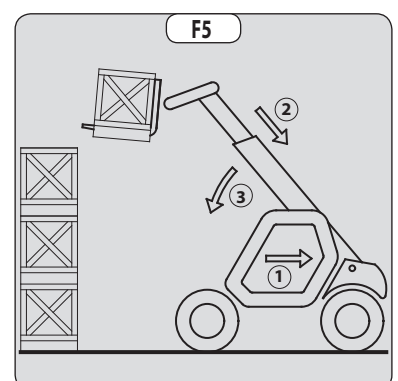
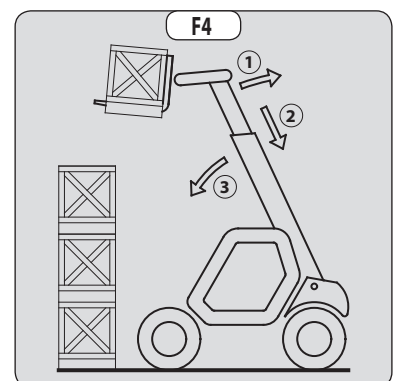
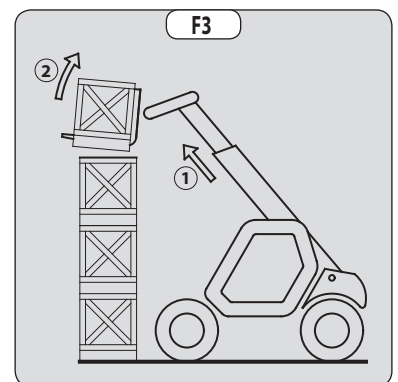
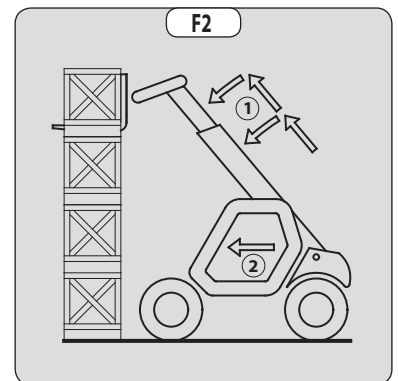
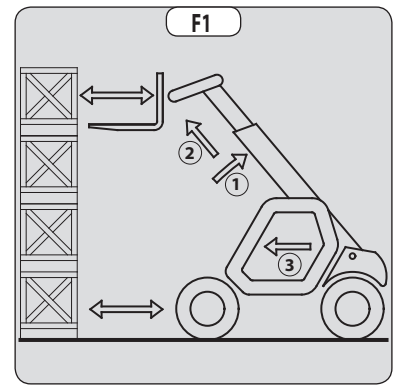
⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot télescopique (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (← INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

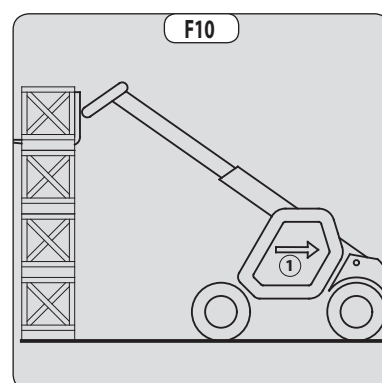
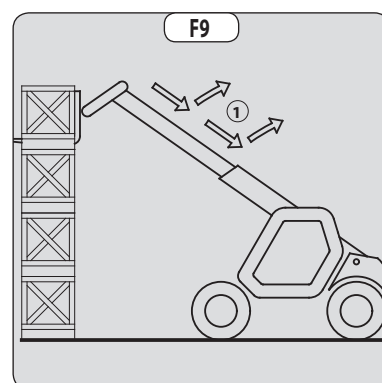
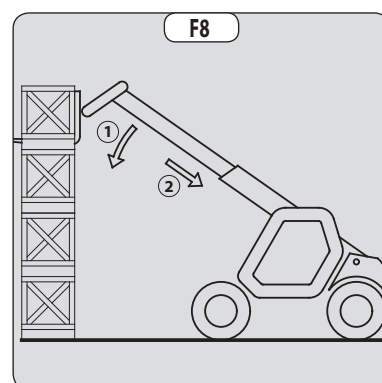
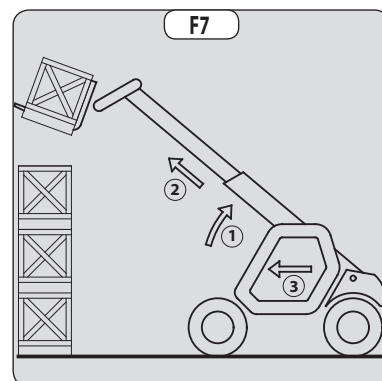
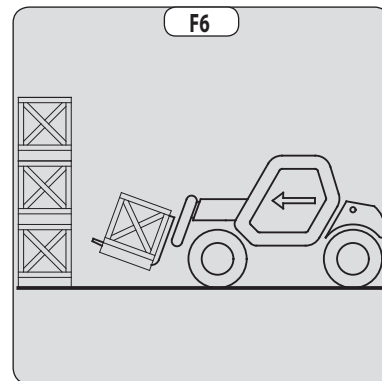
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge. Si besoin avancer le chariot télescopique (3) (fig. F1) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Toujours penser à garder la distance nécessaire pour engager les fourches sous la charge, entre la pile et le chariot télescopique (fig. F1) et utiliser la longueur de flèche la plus courte possible.
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) ou si besoin en avançant le chariot télescopique (2) (fig. F2). Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. F3).
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité.
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer le chariot télescopique. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F4).
- Si ce n'est pas possible, reculer le chariot télescopique (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge. Rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F5).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. F6).
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). Si besoin avancer le chariot télescopique (3) (fig. F7) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci sur la pile en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. F8).
- Si possible dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (1) (fig. F9). Amener ensuite les fourches en position transport.
- Si ce n'est pas possible, reculer le chariot télescopique (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. F10). Amener ensuite les fourches en position transport.



G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

Suivant modèle de chariot télescopique

⚠ IMPORTANT ⚠

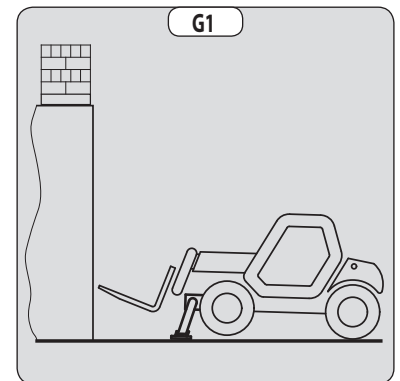
En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot télescopique (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (☞ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

Les stabilisateurs permettent d'optimiser les performances de levage du chariot télescopique (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Amener les fourches en position transport devant l'élévation.
- Garder une distance nécessaire pour permettre le levage de la flèche.
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant du chariot télescopique (fig. G1) en assurant l'assiette transversale du chariot télescopique.



REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

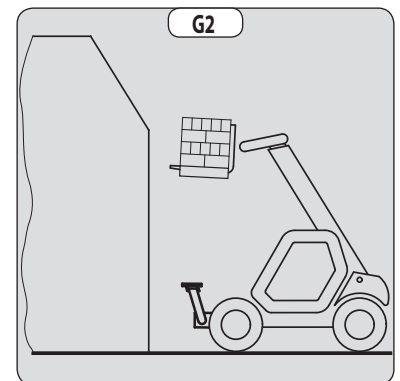
- Remonter complètement et en même temps les deux stabilisateurs.

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

- Lever la flèche et rentrer complètement les télescopes.
- Amener le chariot télescopique en position devant l'élévation (fig. G2) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité dès qu'ils sont à proximité ou en contact avec le sol.
- Descendre les deux stabilisateurs et décoller les deux roues avant du chariot télescopique (fig. G3). Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.

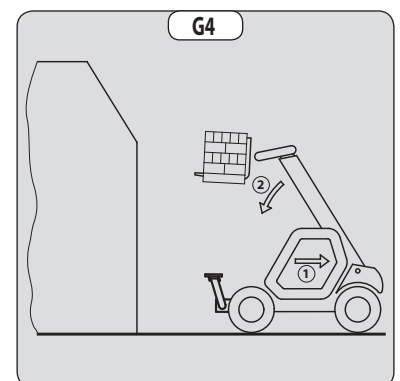
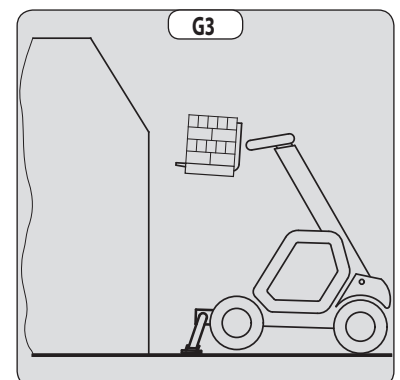


REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

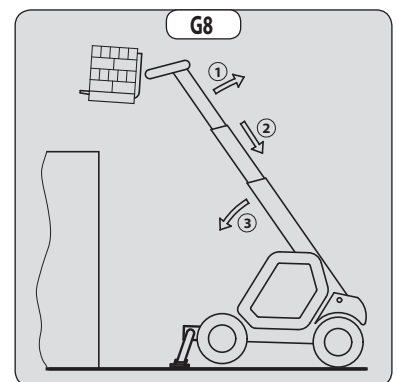
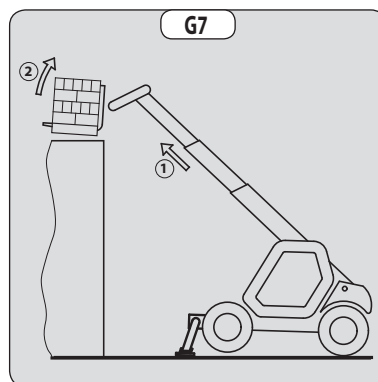
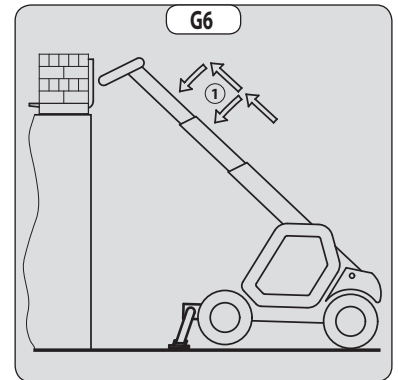
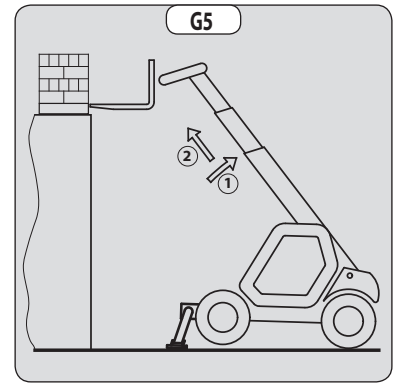
Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

- Garder la flèche levée et rentrer complètement les télescopes (fig. G3).
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité quand ils sont en contact avec le sol et quand ils quittent le contact avec le sol. Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.
- Remonter complètement deux stabilisateurs.
- Desserrer le frein de stationnement et en manœuvrant très doucement et prudemment, reculer le chariot télescopique (1) pour le dégager et descendre les fourches (2) en position transport (fig. G4).



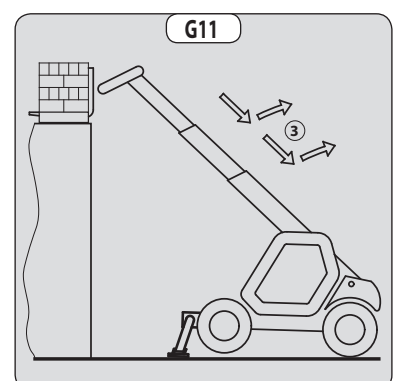
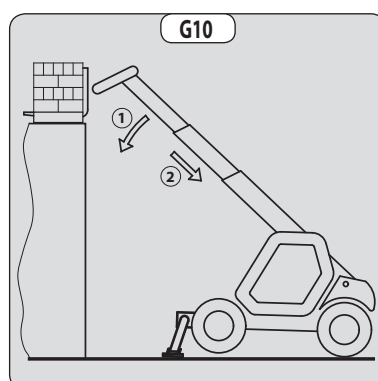
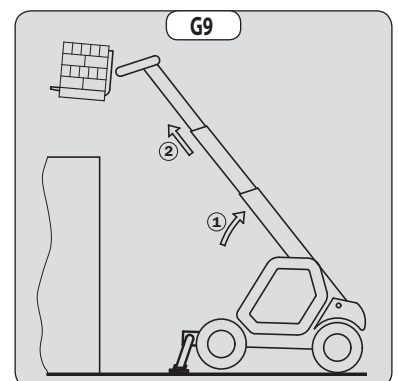
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Vérifier la position du chariot télescopique par rapport à la charge, si besoin effectuer un essai sans prendre la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge (fig. G5).
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) (fig. G6).
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. G7).
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer le chariot télescopique. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. G8).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de l'élévation (fig. G9) en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE).
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. G10).
- Dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (3) (fig. G11).
- Si possible, amener la flèche en position transport sans déplacer le chariot télescopique.



H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE

⚠ IMPORTANT ⚠

*Le non-respect des instructions ci-dessous peut conduire à une perte de stabilité du chariot télescopique et à un renversement.
À utiliser OBLIGATOIREMENT avec un chariot télescopique équipé d'une coupure des mouvements hydrauliques en service.*

CONDITIONS D'UTILISATION

- La longueur de l'élingue ou de la chaîne devra être la plus courte possible de façon à limiter l'oscillation de la charge.
- Lever la charge verticalement dans l'axe, jamais en traction latérale ni longitudinale.

EN MANUTENTION SANS DÉPLACEMENT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Que ce soit sur stabilisateurs ou sur pneumatiques, l'assiette latérale ne doit pas dépasser 1 % et l'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue au niveau "0".
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 10 m/s.
- S'assurer qu'il n'y a personne entre la charge et le chariot.

I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE

- Avant d'entreprendre le roulage, faire une reconnaissance du terrain de manière à éviter les pentes et dévers trop importants, les bosses et nids de poule, ou les terrains trop meubles.
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 36 km/h (22.3 mph).
- La vitesse de déplacement du chariot télescopique ne doit pas dépasser 0,4 m/s (1.3 ft/s) (1,5 km/h-0.9 mph, soit le quart de la vitesse d'un piéton).
- Effectuer le déplacement et l'arrêt du chariot télescopique doucement et sans à-coups pour réduire au minimum l'oscillation de la charge.
- Transporter la charge à quelques centimètres du sol (30 cm maxi - 11.8 in) avec la longueur de flèche la plus courte possible. Ne pas dépasser le déport indiqué sur l'abaque. Si la charge commence à se balancer excessivement, ne pas hésiter à s'arrêter, et baisser la flèche pour poser la charge.
- Avant le déplacement du chariot télescopique, contrôler le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE), seul les leds verts et éventuellement les leds jaunes doivent être allumés.
- Lors du déplacement, se faire aider par une personne au sol (placée au minimum à 3 m de la charge), qui à l'aide d'une barre de maintien ou d'une corde limitera le balancement de la charge. S'assurer d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- L'assiette latérale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits "MAX".
- L'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 15 %, charge vers l'amont, et 10 %, charge vers l'aval.
- L'angle de la flèche ne doit pas dépasser 45°.
- Si la première led rouge du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) s'allume pendant le déplacement, arrêter doucement le chariot télescopique et stabiliser la charge. Rentrer le télescope de façon à diminuer le déport de la charge.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION EN CHARGEUSE

Pour les chariots télescopiques typés agricole (gamme MLT)

A - CHARGEMENT

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot télescopique (INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

REPLISSAGE DE LA BENNE

- Positionner le fond de la benne horizontalement tout en effleurant le sol (1) (fig. A1).
- Avancer progressivement (2) et dans un mouvement simultané, lever la flèche et incliner la benne vers l'arrière (3), afin d'améliorer le remplissage ainsi que l'arrachement (fig. A1).
- Reculer le chariot télescopique (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la benne. Descendre la flèche (2) en position transport (fig. A2).

⚠ IMPORTANT ⚠

Incliner suffisamment la benne vers l'arrière afin d'éviter tout déversement de produit et assurer sa stabilité (perte de produit au freinage).

CHARGEMENT D'UNE REMORQUE

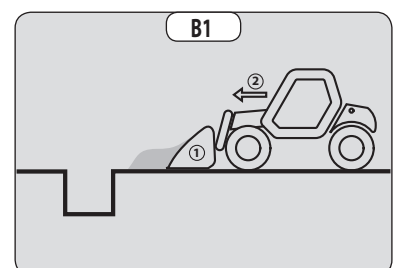
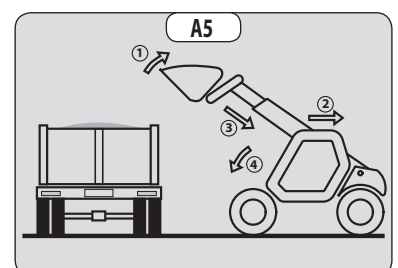
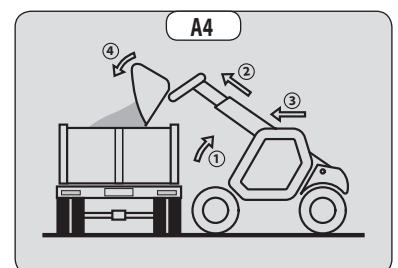
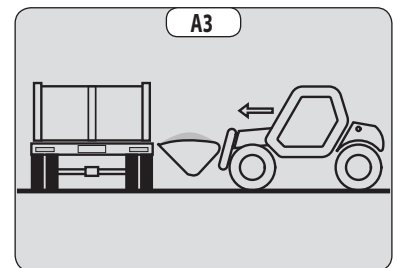
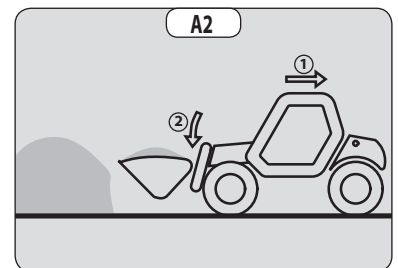
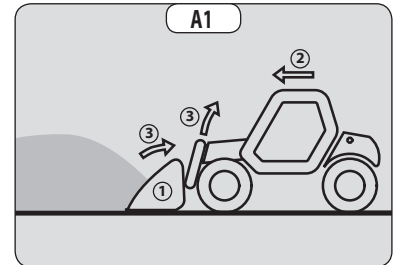
- Approcher en position transport sur le côté de la remorque (fig. A3).
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la benne soit au-dessus de la remorque en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE) (fig. A4).
- Avancer le chariot télescopique (3) en manœuvrant très doucement et prudemment afin que le déversement se fasse au centre de la remorque (fig. A4).
- Serrer le frein de stationnement et placer le levier d'inverseur de marche au neutre.
- Déverser lentement le produit (4) (fig. A4).
- Incliner la benne vers l'arrière (1) et reculer le chariot télescopique (2) en manœuvrant très doucement et prudemment (fig. A5).
- Rentrer (3) et descendre la flèche (4) en position transport (fig. A5).

B - REMBLAYAGE

- Positionner le fond de la benne horizontalement tout en effleurant le sol (1) (fig. B1).
- Avancer progressivement (2), une fois la benne remplie, celle-ci agira comme une lame de nivellement (fig. B1).

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors des déplacements prendre garde aux tranchées, terrains récemment creusés et/ou remblayés.



INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA NACELLE

Pour les chariots élévateurs équipés NACELLE

A - AUTORISATION D'UTILISATION

- L'utilisation de la nacelle nécessite une autorisation supplémentaire par rapport à celle du chariot télescopique.

B - APTITUDE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de cette nacelle dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,25** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1,1** tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 280** pour les "plates-formes élévatrices mobiles de personnel".
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que la nacelle est appropriée aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

C - DISPOSITION DANS LA NACELLE

- Porter des vêtements adaptés à l'utilisation de la nacelle, éviter les vêtements flottants.
- Ne jamais utiliser la nacelle avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation de la nacelle, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Pour un meilleur confort, adopter une bonne position au poste de conduite dans la nacelle.
- Le garde-corps de la nacelle dispense l'opérateur de s'équiper d'un harnais de sécurité dans les conditions normales d'utilisation. De ce fait, vouloir porter un harnais de sécurité engage votre responsabilité.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot télescopique, portemanteau, etc.).
- Le port d'un casque de sécurité est obligatoire.
- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du panier.
- Veiller à ce que les matériaux embarqués dans la nacelle (tuyaux, câbles, récipients, etc.) ne puissent s'en échapper et tomber. Ne pas entasser ces matériaux au point de devoir les enjamber.

D - UTILISATION DE LA NACELLE

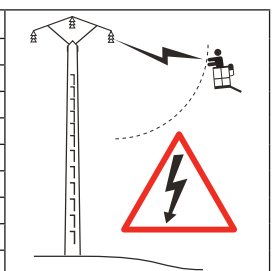
- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant l'utilisation de la nacelle.
- Vérifier avant l'utilisation, que la nacelle est correctement montée et verrouillée sur le chariot télescopique.
- Vérifier avant l'utilisation de la nacelle, que le portillon d'accès est bien verrouillé.
- La nacelle évoluera dans une zone dépourvue d'obstacles ou de danger pour sa descente au sol.
- L'opérateur utilisant la nacelle doit être aidé par une personne au sol opportunément instruite.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge de la nacelle.
- Les contraintes latérales sont limitées (☞ 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).
- Il est formellement interdit de suspendre une charge à la nacelle ou à la flèche du chariot télescopique sans accessoire prévu à cet effet (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- La nacelle ne peut être utilisée ni comme grue ou ascenseur pour le transport permanent de matériaux ou de personnes, ni comme crics ou supports.
- Interdiction de déplacer le chariot télescopique avec une (ou des) personne(s) dans la nacelle.
- Interdiction de déplacer la nacelle avec une (ou des) personne(s) dedans, à partir des commandes hydrauliques dans la cabine du chariot télescopique (sauf en cas de sauvetage).
- L'opérateur ne doit pas monter ou descendre de la nacelle si celle-ci n'est pas au niveau du sol (flèche en position basse et rentrée).
- La nacelle ne doit pas être équipée d'accessoire augmentant la prise au vent de l'ensemble.
- Ne pas utiliser d'échelle ou de constructions improvisées dans la nacelle pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Ne pas monter sur les côtés de la nacelle pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Interdiction d'utiliser la nacelle sur fourches, les fourreaux sont utilisés que pour le rangement de la nacelle, en aucun cas en élévation de personnes.

E - ENVIRONNEMENT



L'utilisation de la nacelle est interdite à proximité des lignes électriques, respecter les distances de sécurité.

TENSION NOMINALE (VOLTS)	DISTANCE DE SÉCURITÉ (m - ft)
50 < U < 1000	2,30 (7.54)
1000 < U < 30000	2,50 (8.20)
30000 < U < 45000	2,60 (8.53)
45000 < U < 63000	2,80 (9.18)
63000 < U < 90000	3,00 (9.84)
90000 < U < 150000	3,40 (11.15)
150000 < U < 225000	4,00 (13.12)
225000 < U < 400000	5,30 (17.38)
400000 < U < 750000	7,90 (25.91)



⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'un vent supérieur à 45 km/h (27.9 mph) l'utilisation de la nacelle est strictement interdite.

- Pour reconnaître visuellement cette vitesse, consulter l'échelle d'évaluation empirique des vents ci-dessous :

Échelle de BEAUFORT (vitesse du vent à une hauteur de 10 m sur terrain plat)						
Degré	Type de vent	Vitesse (nœuds)	Vitesse (km/h)	Vitesse (m/s)	Effets à Terre	État de la Mer
0	Calme	0 - 1	0 - 1	< 0,3	La fumée s'élève verticalement.	La mer est comme un miroir.
1	Très légère brise	1 - 3	1 - 5	0,3 - 1,5	La fumée indique la direction du vent.	Quelques rides en écaille de poisson, mais sans écume.
2	Légère brise	4 - 6	6 - 11	1,6 - 3,3	Le vent est perçu au visage, les feuilles frémissent.	Vaguelettes courtes, mais évidentes.
3	Petite brise	7 - 10	12 - 19	3,4 - 5,4	Les feuilles et les rameaux sont sans cesse agités.	Très petites vagues, les crêtes commencent à déferler.
4	Jolie brise	11 - 16	20 - 28	5,5 - 7,9	Le vent soulève la poussière et les morceaux de papier, il agite les petites branches.	Petites vagues s'allongeant, moutons nombreux.
5	Bonne brise	17 - 21	29 - 38	8 - 10,7	Les arbustes en feuilles commencent à se balancer.	Des vaguelettes se forment sur les plans d'eau, vagues modérées, allongées.
6	Vent frais	22 - 27	39 - 49	10,8 - 13,8	Les grandes branches sont agitées, les fils métalliques sifflent, l'utilisation du parapluie devient difficile.	Des lames se forment avec des crêtes d'écume blanche et des embruns.
7	Grand frais	28 - 33	50 - 61	13,9 - 17,1	Les arbres sont agités en entier, la marche contre vent devient pénible.	La mer grossit, l'écume commence à être soufflée en traînées dans le lit du vent.
8	Coup de vent	34 - 40	62 - 74	17,2 - 20,7	Le vent casse des rameaux, la marche contre vent est très difficile.	Lames de hauteur moyenne et plus grande longueur, tourbillons d'écume à la crête des lames.
9	Fort coup de vent	41 - 47	75 - 88	20,8 - 24,4	Le vent endommage les toitures (cheminées, tuiles, etc.).	Grosses lames, tourbillons d'embruns arrachés aux lames, traînées d'écume, visibilité réduite.
10	Tempête	48 - 55	89 - 102	24,5 - 28,4	Rarement observé à terre, arbres déracinés, les habitations subissent d'importants dommages.	Très grosses lames, écume formant des traînées blanches, visibilité réduite.
11	Violente tempête	56 - 63	103 - 117	28,5 - 32,6	Très rare, ravages étendus.	Lames d'une hauteur exceptionnelle pouvant cacher des navires moyens, visibilité réduite.
12	Ouragan	64 +	118 +	32,7 +	Ravages désastreux.	Mer entièrement blanche, air plein d'écume et d'embruns, visibilité très réduite.

F - LA MAINTENANCE**⚠ IMPORTANT ⚠**

Un contrôle périodique de votre nacelle est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de la nacelle.

Pour la France, une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004).

INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

Pour les chariots élévateurs avec radiocommande RC

UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Cette radiocommande est composée de dispositifs de sécurité électroniques et mécaniques. Des commandes en provenance d'un autre émetteur ne sont pas possibles grâce à un codage interne unique de chaque radiocommande.

⚠ IMPORTANT ⚠

Par abus ou faute d'utilisation, il y a des menaces de dangers pour:

- *La bonne santé physique et psychique de l'utilisateur ou d'autres personnes.*
- *Le chariot télescopique et d'autres biens environnants.*

Toutes les personnes qui travaillent avec cette radiocommande:

- *Doivent être qualifiées selon les réglementations en vigueur et instruites en conséquence.*
- *Doivent suivre exactement la présente notice d'instructions.*

- Le système permet la commande à distance du chariot télescopique par ondes radio. La transmission des ordres de commande se fait aussi si le chariot télescopique est hors de vue (derrière un obstacle ou un bâtiment par exemple), c'est pourquoi:
 - Après l'avoir arrêté et retirer le bouton clé (possible seulement en position d'arrêt) déposer toujours l'émetteur dans un endroit sur et sec.
 - Avant tous travaux d'installation, d'entretien et de réparations toujours interrompre les sources d'alimentation (notamment en cas de soudures électriques, les têtes électriques de distributeurs hydrauliques doivent être déconnectées sur chaque section).
 - Ne jamais enlever ou modifier les dispositifs de sécurité (tels que cadre garde main, clef, bouton arrêt d'urgence, etc.).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais piloter le chariot télescopique s'il n'est pas constamment en contact visuel et parfait de l'opérateur!

- Avant de quitter son émetteur, l'opérateur doit s'assurer qu'une utilisation par un tiers non autorisé ne soit pas possible: soit par retrait du bouton clé de l'émetteur ou en enfermant ce dernier dans un endroit inaccessible.
- L'utilisateur doit garantir que la notice d'instructions est accessible à tous moments et s'assurer que les opérateurs ont lu et compris son contenu.

INSTRUCTIONS

- Placez-vous dans un endroit et une position stable sans risque de glisser.
- Assurez-vous avant chaque utilisation de l'émetteur que personne ne se trouve dans la zone de travail.
- Utiliser l'émetteur seulement avec son dispositif de portage ou installé correctement dans la nacelle.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lorsque vous déposez l'émetteur, retirer l'accumulateur et le bouton clé, ainsi une utilisation involontaire ou un abus par de tierces personnes sera activement empêché.

DISPOSITIFS DE PROTECTION

- Le chariot télescopique sera immobilisé au maximum dans les 450 millisecondes (environ 0,5 seconde):
 - Par pression sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur (ici 50 millisecondes), ou celui du chariot télescopique.
 - Par dépassement de la distance de transmission des ondes radio.
 - Par un dérangement du récepteur.
 - Par un signal radio perturbateur en provenance de tiers.
 - Par retrait de l'accumulateur de son logement dans l'émetteur.
 - Par atteinte de la fin d'autonomie de l'accumulateur.
 - Par l'arrêt de l'émetteur en tournant le bouton clé en position d'arrêt.
- Ces dispositifs de protection sont prévus pour la sécurité des personnes et des biens et ne doivent jamais être modifiés, supprimés ou contournés de quelle que manière que ce soit!
- Le cadre garde main empêche une action externe sur un manipulateur (par exemple, par la chute de l'émetteur, ou encore par appui de l'opérateur sur un garde-corps).
- Une sécurité électronique empêche d'initialiser la transmission radio si les manipulateurs ne sont pas mécaniquement et électriquement en position repos et si le sélecteur de régime moteur thermique n'est pas au ralenti.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'urgence, appuyer immédiatement sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur; comportez-vous ensuite selon les instructions de la notice (2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

Page intentionnellement vierge

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot télescopique.
- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance du chariot télescopique, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Arrêter le moteur thermique avant toute intervention sur le chariot télescopique et retirer la clé de contact.
- Lire attentivement la notice d'instructions.
- Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.
- Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.
- Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces usagées soit effectuée en toute sécurité et de manière écologique.
- Attention aux risques de brûlures et de projection (échappement, radiateur, moteur thermique, etc.).

MISE EN PLACE DES BLOCS DE SÉCURITÉ DU BRAS TÉLESCOPIQUE

- Le chariot télescopique est doté de deux blocs de sécurité du bras télescopique 1 et 2 (voir : 2 - DESCRIPTION : INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) qui doivent être mis en place sur les tiges des vérins
- de compensation en cas d'intervention sous le bras télescopique.

MONTAGE DES BLOCS DE SÉCURITÉ

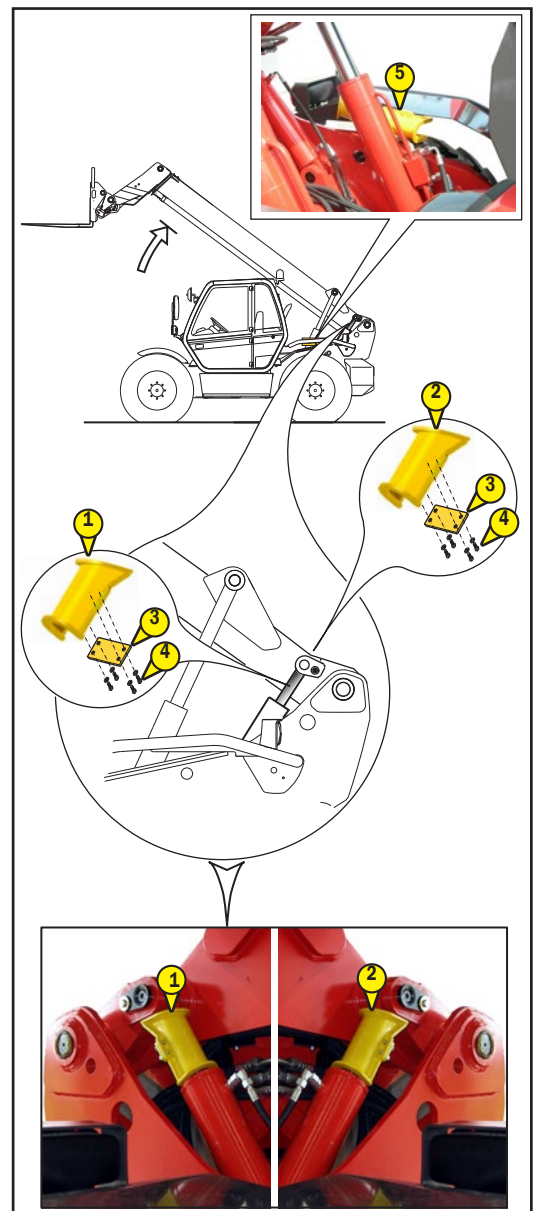
- Soulever le bras télescopique au maximum.
- Placer les blocs de sécurité 1 et 2 sur les tiges des vérins de compensation et les bloquer avec les patins de fermeture 3 en vissant les vis 4.
- Abaisser lentement le bras télescopique puis interrompre les mouvements hydrauliques avant de buter contre la cale.

DÉMONTAGE DES BLOCS DE SÉCURITÉ

- Soulever le bras télescopique au maximum.
- Dévisser les vis 4 et extraire les plaques de fermeture 3.
- Remettre les blocs de sécurité 1 et 2 dans le compartiment prévu sur le chariot télescopique 5

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser exclusivement les blocs de sécurité fournis avec le chariot télescopique.



ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (3 - MAINTENANCE) en vue de maintenir votre chariot télescopique en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la partie: 3 - MAINTENANCE et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur le chariot télescopique ou sur ses accessoires doivent être consignées dans un carnet de maintenance. Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectuées, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité. Dans le cas de remplacement d'éléments du chariot télescopique, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).
- Ne pas remplir le réservoir à combustible lorsque le moteur thermique tourne.
- N'effectuer le plein de combustible qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas remplir le réservoir à combustible au niveau maximum.
- Ne pas fumer ou s'approcher du chariot télescopique avec une flamme lorsque le réservoir à combustible est ouvert ou en cours de remplissage.

HYDRAULIQUE

- Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE.
- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.

⚠ IMPORTANT ⚠

VALVE D'ÉQUILIBRAGE: *La modification de réglage et le démontage des valves d'équilibrage ou des clapets de sécurité pouvant équiper les vérins de votre chariot télescopique sont dangereux.*

Les ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES *pouvant équiper votre chariot télescopique, sont des appareils sous pression, le démontage de ces appareils et de leurs tuyauteries est dangereux.*

Ces opérations ne doivent être réalisées que par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

ÉLECTRICITÉ

- Ne pas court-circuiter le relais du démarreur pour démarrer le moteur thermique. Si le sélecteur de marche n'est pas au neutre et le frein de stationnement n'est pas serré, le chariot télescopique peut se mettre instantanément en mouvement.
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.

SOUDURE

- Débrancher la batterie avant de souder sur le chariot télescopique.
- Pour effectuer une soudure électrique sur le chariot télescopique, poser la pince du câble négatif du poste de soudure directement sur la pièce à souder afin d'éviter que le courant, très intense, traverse l'alternateur.
- Ne jamais effectuer de soudure ou de travaux dégageant de la chaleur sur un pneumatique assemblé, la chaleur entraîne une augmentation de la pression, ce qui risque de provoquer l'explosion du pneumatique.
- Si le chariot télescopique est équipé d'unité de commande électronique, le débrancher avant d'effectuer une soudure, sous risque de causer des dommages irréparables aux composants électroniques.

LAVAGE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Nettoyer le chariot télescopique ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Penser à fermer et verrouiller tous les accès au chariot télescopique (portes, vitres, capots...).
- Lors du lavage, éviter les articulations, les composants et connexions électriques.
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la pompe à injection.
- Nettoyer le chariot télescopique de toute trace de combustible, d'huile ou de graisse.

TRANSPORT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le transport du chariot télescopique comporte de réels risques pour l'opérateur et ses intervenants.

- Remorquer, élinguer ou transporter le chariot télescopique (↖ 3 - MAINTENANCE: OPÉRATION OCCASIONNELLE).

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

INTRODUCTION

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter que le chariot télescopique ne s'endommage lorsqu'il est retiré du service pendant une période prolongée.

⚠ IMPORTANT ⚠

Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service du chariot télescopique, doivent être effectuées par votre concessionnaire.

Cette période d'arrêt de longue durée ne doit pas dépasser les 12 mois.

Au-delà des 12 mois, refaire les procédures de remise en service du chariot télescopique et d'arrêt de longue durée.

PRÉPARATION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Nettoyer entièrement le chariot télescopique.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles de carburant, d'huile, d'eau ou d'air.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes du chariot télescopique à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Procéder à l'arrêt du chariot télescopique (☞ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Vérifier que les tiges des vérins de la flèche, sont bien toutes, en positions rentrées.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.

RÉSERVOIR DE "DEF" (liquide d'échappement diesel)

Suivant modèle de chariot télescopique

- Vidanger et rincer le réservoir de DEF.
- Remplacer le filtre de la pompe d'alimentation "DEF" (liquide d'échappement diesel) (☞ 3 - MAINTENANCE: 1000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1000 HEURES DE SERVICE OU 2 ANS).
- Faire le plein, remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage avec du nouveau "DEF" (liquide d'échappement diesel).
- Démarrer le chariot télescopique pour une mise en pression du circuit et une montée en température de fonctionnement, ensuite arrêter le moteur thermique.
- Si besoin, refaire l'appoint dans le réservoir.

PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE

- Contacter votre concessionnaire pour obtenir la procédure concernant la protection interne du moteur thermique (utilisation de produit de protection).
- Faire le plein du réservoir à combustible.
- Vidanger et remplacer le liquide de refroidissement (☞ 3 - MAINTENANCE: 2000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 2000 HEURES DE SERVICE OU 4 ANS).
- Laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes et l'arrêter.
- Remplacer l'huile et le filtre à huile moteur thermique (☞ 3 - MAINTENANCE: 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE OU 1 AN).
- Faire tourner le moteur thermique pendant une courte durée pour que l'huile et le liquide de refroidissement circulent à l'intérieur.
- Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum.
- Obturer la sortie du pot d'échappement avec un ruban adhésif étanche.
- Déposer les courroies d'entraînements et les stocker dans un endroit sûr.
- Débrancher le solénoïde d'arrêt moteur sur la pompe d'injection et isoler soigneusement la connexion.

PROTECTION DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Mettre le chariot télescopique sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol.
- Desserrer le frein de stationnement (suivant modèle de chariot télescopique).
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les pneumatiques.

NOTA: Si le chariot télescopique doit être stocké à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE

- Enlever le ruban adhésif étanche sur tous les orifices.
- Remonter et rebrancher la batterie.
- Enlever les protections sur les tiges des vérins.
- Effectuer l'entretien journalier (⚠ 3 - MAINTENANCE: 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE).
- Serrer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Vidanger et nettoyer le réservoir à combustible (⚠ 3 - MAINTENANCE: 1000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1000 HEURES DE SERVICE OU 2 ANS)
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remplacer le filtre à combustible (⚠ 3 - MAINTENANCE: 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE OU 1 AN).
- Remplacer le préfiltre à combustible (⚠ 3 - MAINTENANCE: 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE 1 AN) (suivant modèle de chariot télescopique).
- Vidanger et rincer le réservoir de DEF (suivant modèle de chariot télescopique).
- Faire le plein, remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage avec du nouveau "DEF" (liquide d'échappement diesel) (suivant modèle de chariot télescopique).
- Remonter et régler la tension des courroies d'entraînements (⚠ 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Faire tourner le moteur thermique à l'aide du démarreur, pour permettre à la pression d'huile moteur de s'établir.
- Rebrancher le solénoïde d'arrêt moteur.
- Procéder au graissage complet du chariot télescopique (⚠ 3 - MAINTENANCE: 50H - ENTRETIEN HEBDOMADAIRE OU TOUTES LES 50 HEURES DE SERVICE).

⚠ IMPORTANT ⚠

S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot télescopique.

- Démarrer le chariot télescopique en respectant les instructions et les consignes de sécurité (⚠ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques de la flèche, en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

MISE AU REBUT DU CHARIOT TÉLESCOPIQUE



Avant de mettre au rebut le chariot télescopique, consulter votre concessionnaire.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

MÉTAUX

- Ils sont récupérables et recyclables à 100 %.

MATIÈRES PLASTIQUES

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage, conformément à la réglementation en vigueur.
- Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité.
- La majeure partie des matières plastiques est constituée par des plastiques dits thermoplastiques aisément recyclables par fusion, granulation ou broyage.

CAOUTCHOUCS

- Les pneus et les joints peuvent être broyés pour être utilisés dans la fabrication du ciment ou pour obtenir des granulés réutilisables.

VERRES

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre chariot télescopique au réseau MANITOU, le risque de pollution est limité et la contribution à la protection de l'environnement est respectée.

PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES

- Ne pas abandonner les pièces en pleine nature.
- MANITOU et son réseau ont souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

HUILES USÉES

- Le réseau MANITOU en fait assurer la collecte et le traitement.
- En lui confiant les vidanges, le risque de pollution en est limité.

BATTERIES ET PILES USAGÉES

- Ne pas jeter les batteries et les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
- Rapporter au réseau MANITOU ou à tout autre point de collecte agréé.

NOTA: MANITOU a pour objectif de fabriquer des chariots élévateurs offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.

2 - DESCRIPTION

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	2-4
IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	2-6
CARACTÉRISTIQUES	2-8
PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE	2-10
DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE	2-12
INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE	2-14
BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE	2-34
DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS	2-36

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

1) **DECLARATION "CE" DE CONFORMITE (originale)** **" EC" DECLARATION OF CONFORMITY (original)**

- 2) La société, *The company* : **MANITOU ITALIA S.r.l.**
3) Adresse, *Address* : **Via Cristoforo Colombo 2, 41013 Cavazzona in Castelfranco Emilia -ITALIE**
4) Dossier technique, *Technical file* : **MANITOU ITALIA S.r.l. Via Cristoforo Colombo 2, 41013 Cavazzona in Castelfranco Emilia (MO) , Italie**
5) Constructeur de la machine décrite ci-après, *Manufacturer of the machine described below* :

**CHARIOT TELESCOPIQUE ROTATIF MRT 2150 PRIVILEGE N° 763407
NACELLE ORH EXTENSIBLE 2,25/4M - Capacité 365 Kg p.n. 711204 (GSS POSITION B)
PFB p.n.709835 + FOURCHES FEM 4999 KG p.n.578097 (GSS POSITION A)
TREUIL 5 TON p.n.711934 (GSS POSITION J)**

- 6) Déclare que cette machine, *Declares that this machine* :

- 7)- Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national, *Complies with the following directives and their transpositions into national law*

2006/42/CE

- 8) - Pour les machines de l'annexe IV, *For annex IV machines* :

9) - Numéro de certification, *Certificate number*: **ME.0017.10 REV.05 du, of 05/07/2011**

10) - Organisme notifié, *Notified body* : **ECO s.p.a. EUROPEAN CERTIFYNG ORGANIZATION,
Via Mengolina 33 48018 Faenza- Ravenna - Italia - Organismo notificato n° 0714**

2000/14/CE + 2005/88/CE

11) - Procédure appliquée, *Applied procedure* : **Annexe VI – 2000 / 14 / CE proc.I**

10) - Organisme notifié, *Notified body* : **ECO s.p.a. EUROPEAN CERTIFYNG ORGANIZATION,
Via Mengolina 33 48018 Faenza- Ravenna - Italia - Organismo notificato n° 0714**

12) - Niveau de puissance acoustique, *Sound power level* :

13) Mesuré, *Measured* : **103 dB (A)**

14) Garanti, *Guaranteed* : **104 dB (A)**

2004/108/CE

- 15)- Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* : **EN 12895, EN 280 :2001+A2 :2009**

- 16)- Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* : /

17) - Fait à, *Done at* : **CASTELFRANCO EMILIA** 18) - Date, *Date* : **04/01/2013**

19) - Nom du signataire, *Name of signatory* : **IOTTI MARCO**

20) - Fonction, *Function* : **DIRECTEUR GENERAL**

21) - Signature, *Signature* :

MANITOU ITALIA Srl
A Socio Unico - Sede Legale e Amm.va - Via C. Colombo, 2
Località Cavazzona - 41013 CASTELFRANCO E. (MO)
Tel. 059 959811 - Fax 059 / 959850
Cap. Sociale € 1000.000 I.V.
Reg. Imp. Dittoria e C.C. 00173970369
P.IVA IT 02591050360 - N. Mecc. MO 033322 R.E.A. 148776

bg : 1) удостоверение за « CE » съответствие (оригинална), 2) Фирмата, 3) Адрес, 4) Техническо досие, 5) Фабрикант на описаната по-долу машина, 6) Обявява, че тази машина, 7) Отговаря на следните директиви и на тяхното съответствие национално право, 8) За машините към допълнение IV, 9) Номер на удостоверението, 10) Наименована фирма, 15) хармонизирани стандарти използвани, 16) стандарти или технически правила, използвани, 17) Изработено в, 18) Дата, 19) Име на разписалия се, 20) Функция, 21) Функция.

cs : 1) ES prohlášení o shodě (původní), 2) Název společnosti, 3) Adresa, 4) Technická dokumentace, 5) Výrobce níže uvedeného stroje, 6) Prohlašuje, že tento stroj, 7) Je v souladu s následujícími směrnicemi a směrnicemi transponovanými do vnitrostátního práva, 8) Pro stroje v příloze IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikační orgán, 15) harmonizované normy použity, 16) Norem a technických pravidel používaných, 17) Místo vydání, 18) Datum vydání, 19) Jméno podepsaného, 20) Funkce, 21) Podpis.

da : 1) EF Overensstemmelseserklæring (original), 2) Firmaet, 3) Adresse, 4) tekniske dossier, 5) Konstruktor af nedenfor beskrevne maskine, 6) Erklærer, at denne maskine, 7) Overholder nedennævnte direktiver og disses gennemførelse til national ret, 8) For maskiner under bilag IV, 9) Certifikat nummer, 10) Bemyndigede organ, 15) harmoniserede standarder, der anvendes, 16) standarder eller tekniske regler, 17) Udfærdiget i, 18) Dato, 19) Underskrivers navn, 20) Funktion, 21) Underskrift.

de : 1) EG-Konformitätserklärung (original), 2) Die Firma, 3) Adresse, 4) Technischen Unterlagen, 5) Hersteller der nachfolgend beschriebenen Maschine, 6) Erklärt, dass diese Maschine, 7) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht, 8) Für die Maschinen laut Anhang IV, 9) Bescheinigungsnummer, 10) Benannte Stelle, 15) angewandten harmonisierten Normen, 16) angewandten sonstigen technischen Normen und Spezifikationen, 17) Ausgestellt in, 18) Datum, 19) Name des Unterzeichners, 20) Funktion, 21) Unterschrift.

el : 1) Δήλωση συμμόρφωσης CE (πρωτότυπο), 2) Η εταιρεία, 3) Διεύθυνση, 4) τεχνικό φάκελο, 5) Κατασκευάστρια του εξής περιγραφόμενου μηχανήματος, 6) Δηλώνει ότι αυτό το μηχάνημα, 7) Είναι σύμφωνο με τις εξής οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο, 8) Για τα μηχανήματα παραρτήματος IV, 9) Αριθμός δήλωσης, 10) Κοινοποιημένος φορέας, 15) εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, 16) Πρότυπα ή τεχνικούς κανόνες που χρησιμοποιούνται, 16) Είναι σύμφωνο με τα εξής πρότυπα και τεχνικές διατάξεις, 17) Ev, 18) Ημερομηνία, 19) Όνομα του υπογράφοντα, 20) Θέση, 21) Υπογραφή.

es : 1) Declaración DE de conformidad (original), 2) La sociedad, 3) Dirección, 4) expediente técnico, 5) Constructor de la máquina descrita a continuación, 6) Declara que esta máquina, 7) Está conforme a las siguientes directivas y a sus transposiciones en derecho nacional, 8) Para las máquinas anexo IV, 9) Número de certificación, 10) Organismo notificado, 15) normas armonizadas utilizadas, 16) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, 17) Hecho en, 18) Fecha, 19) Nombre del signatario, 20) Función, 21) Firma.

et : 1) EÜ vastavusdeklaratsioon (algupärane), 2) Äriühing, 3) Aadress, 4) Tehniline dokumentatsioon, 5) Seadme tootja, 6) Kinnitab, et see toode, 7) On vastavuses järgmistele direktiivide ja nende riigisisesele õigussesse ülevõtmiseks vastuvõetud õigusaktidega, 8) IV lisas loetletud seadmete puhul, 9) Tunnistuse number, 10) Sertifitseerimisasutus, 15) kasutatud ühtlustatud standardite, 16) Muud standardites või spetsifikatsioonides kasutatakse, 17) Väljaandmise koht, 18) Väljaandmise aeg, 19) Allkirjastaja nimi, 20) Amet, 21) Allkiri.

fi : 1) EY-vaatimustenmukaisuusvakuutus (alkuperäiset), 2) Yritys, 3) Osoite, 4) teknisen eritelmän, 5) Jäljessä kuvatun koneen valmistaja, 6) Vakuuttaa, että tämä kone, 7) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niistä vastaavien kansallisten säätöjen vaatimukset, 8) Liitteen IV koneiden osalta, 9) Todistuksen numero, 10) Ilmoitettu laitos, 15) yhdenmukaistettuja standardeja käytetään, 16) muita standardeja tai, 17) Paikka, 18) Aika, 19) Allekirjoittajan nimi, 20) Toimi, 21) Toiminto.

ga : 1) « CE » dearbhú comhréachta (bunaidh), 2) An comhlacht, 3) Seoladh, 4) comhad teicniúil, 5) Déantóir an innill a thuairiscíonn, 6) Dearbhaíonn sé go bhfuil an t-inneall, 7) Go gclóinn sé le na teoracha seo a leanas agus a trasuimh isteach i ndlí náisiúnta, 8) Le haghaidh innill an Aitheinis IV, 9) Ceannairdeastais, 10) Comhlacht a chuireadh i bhfios, 15) caighdeán comhchuíbhíthe a úsáidtear, 16) caighdeán eile nó sonraíochtaí teicniúla a úsáidtear, 17) Déanta ar, 18) Dáta, 19) Ainm an tuisoir, 20) Feidhm, 21) Síniú.

hu : 1) CE megfeleléségi nyilatkozat (eredeti), 2) A vállalat, 3) Cím, 4) műszaki dokumentáció, 5) Az alábbi gépet gyártó, 6) Kijelenti, hogy a gép, 7) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok honosított előírásainak, 8) A IV. melléklet gépeihez, 9) Bizonyosítam, hogy a gép, 10) Ertesztés számomra, 15) felhasznált harmonizált szabványok, 16) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, 17) Kelt (hely), 18) Dátum, 19) Aláírás, 20) Feladat, 21) Helyezés.

is : 1) Samræmisvottorð ESB (upprunalega), 2) Fyrirtækið, 3) Aðsetur, 4) Tæknilega skýring, 5) Stöðluð skýring sem lýst er hér á eftir, 6) Staðfestir að tækið, 7) Samræmist eftirfarandi stöðlum og staðfærslu þeirra með hlöðsön af þjóðarrétti, 8) Fyrirtækið er ávallt í aðfylgd með, 9) Staðfestingarnúmer, 10) Tilkynt til, 15) samhæfða staðla sem notaðir, 16) önnur staðlar eða forskriftir notað, 17) Staður, 18) Dagsetning, 19) Nafn undirritaðs, 20) Staða, 21) Underskrift.

it : 1) Dichiarazione CE di conformità (originale), 2) La società, 3) Indirizzo, 4) Documento tecnico, 5) Costruttore della macchina descritta di seguito, 6) Dichiaro che questa macchina, 7) È conforme alle direttive seguenti e alle relative trasposizioni nel diritto nazionale, 8) Per le macchine Allegato IV, 9) Numero di Attestazione, 10) Organismo notificato, 15) norme armonizzate applicate, 16) altre norme e specifiche tecniche applicate, 17) Spazio, 18) Data, 19) Nome del firmatario, 20) Funzione, 21) Firma.

lt : 1) CE atitikties deklaracija (originalas), 2) Bendinimas, 3) Adresas, 4) Techninė byla, 5) Žemiau nurodytas įrenginio gamintojas, 6) Pareiškia, kad šis įrenginys, 7) Atitinka toliau nurodytas direktyvas ir į nacionalinius teisės aktus įgyvendintą šias direktyvas, 8) IV priedas dėl mašinų, 9) Sertifikato Nr., 10) Paskelbtoji įstaiga, 15) suderintus standartus naudojamus, 16) Kiti standartai ir techninės specifikacijos, 17) Pasirašyta, 18) Vieta, 19) Data, 20) Įrašytas vardas ir pavardė, 20) Pareigojis, 21) Parašas.

lv : 1) EK atbilstības deklarācija (oriģinālā), 2) Sabiedrība, 3) Adrese, 4) tehniskās lietas, 5) Tālāk aprakstītās iekārtas ražotājs, 6) Apliecina, ka šī iekārta, 7) Ir atbilstoša tālāk norādītajām direktīvām un to transpozīcijai nacionālajā likumdošanā, 8) Iekārtām IV pielikumā, 9) Apliecinās numurs, 10) Reģistrētā organizācija, 15) lietotajiem saskaņotajiem standartiem, 16) lietotajiem tehniskajiem standartiem un specifikācijām, 17) Sastādītā, 18) Datums, 19) Parakstītāja vārds, 20) Amats, 21) Paraksts.

mt : 1) Dikjarazzjoni ta' Konformità KE (originali), 2) Il-kumpanija, 3) Indirizz, 4) fajl tekniku, 5) Manifattriċi tal-magna deskritta hawn isfel, 6) Tiddikjara li din il-magna, 7) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-ligijiet li jimplimentawhom fil-ligi nazzjonali, 8) Għall-magni fl-Anness IV, 9) Numru taċ-ċertifikat, 10) Entità nnotifikata, 15) l-istandards armonizzati użati, 16) standards teknici u specifikazzjonijiet oħra użati, 17) Magħmul f', 18) Data, 19) lsem il-firmatarju, 20) Kariga, 21) Firma.

nl : 1) EG-verklaring van overeenstemming (oorspronkelijke), 2) Het bedrijf, 3) Adres, 4) technisch dossier, 5) Constructeur van de hierna genoemde machine, 6) Verklaart dat deze machine, 7) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht, 8) Voor machines van bijlage IV, 9) Goedkeuringsnummer, 10) Aangezegde instelling, 15) gehanteerde geharmoniseerde normen, 16) andere gehanteerde technische normen en specificaties, 17) Opgemaakt te, 18) Datum, 19) Naam van ondergetekende, 20) Functie, 21) Handtekening.

no : 1) CE-samsvarserklæring (original), 2) Selskapet, 3) Adresse, 4) tekniske arkiv, 5) Fabrikant av følgende maskin, 6) Erklærer at denne maskinen, 7) Oppfyller kravene i følgende direktiver, med nasjonale gjennomføringsbestemmelser, 8) For maskinene i tillegg IV, 9) Attestnummer, 10) Notifisert organ, 15) harmoniserte standarder som brukes, 16) Andre standarder og spesifikasjoner brukt, 17) Utstedt i, 18) Dato, 19) Underskriverens navn, 20) Stilling, 21) Underskrift.

pl : 1) Deklaracja zgodności CE (oryginalne), 2) Spółka, 3) Adres, 4) dokumentacja technicznej, 5) Wykonawca maszyny opisanej poniżej, 6) Oświadczca, że ta maszyna, 7) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiadającymi przepisami prawa krajowego, 8) Dla maszyn załącznik IV, 9) Numer certyfikatu, 10) Jednostka certyfikująca, 15) zastosowanych norm zharmonizowanych, 16) innych zastosowanych norm technicznych i specyfikacji, 17) Sporządzono w, 18) Data, 19) Nazwisko podpisującego, 20) Stanowisko, 21) Podpis.

pt : 1) Declaração de conformidade CE (original), 2) A empresa, 3) Morada, 4) processo técnico, 5) Fabricante da máquina descrita abaixo, 6) Declara que esta máquina, 7) Está em conformidade às diretivas seguintes e às suas transposições para o direito nacional, 8) Para as máquinas no anexo IV, 9) Número de certificado, 10) Entidade notificada, 15) normas harmonizadas utilizadas, 16) outras normas e especificações técnicas utilizadas, 17) Elaborado em, 18) Data, 19) Nome do signatário, 20) Cargo, 21) Assinatura.

ro : 1) Declarație de conformitate CE (originală), 2) Societatea, 3) Adresa, 4) cărți tehnice, 5) Constructor al mașinii descrise mai jos, 6) Declară că prezenta mașină, 7) Este conformă cu directivele următoare și cu transpunerea lor în dreptul național, 8) Pentru mașinile din anexa IV, 9) Număr de atestare, 10) Organism notificat, 15) standardele armonizate utilizate, 16) alte standarde și specificații tehnice utilizate, 17) Intocmit la, 18) Data, 19) Numele persoanei care semnează, 20) Funcția, 21) Semnătura.

sk : 1) ES vyhlásenie o zhode (pôvodný), 2) Názov spoločnosti, 3) Adresa, 4) technickej dokumentácie, 5) Výrobca nižšie opísaného stroja, 6) Vyhlasuje, že tento stroj, 7) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnútroštátneho práva, 8) Pre stroje v prílohe IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikačný orgán, 15) použité harmonizované normy, 16) použité iné technické normy a predpisy, 17) Miesto vydania, 18) Dátum vydania, 19) Meno podpisujúceho, 20) Funkcia, 21) Podpis.

sl : 1) ES Izjava o ustreznosti (izvirna), 2) Družba, 3) Naslov, 4) tehnične dokumentacije, 5) Proizvajalac tukaj opisanega stroja, 6) Izjavlja, da je ta stroj, 7) Ustreza naslednjim direktivam in njihovih transpoziciji v državno pravo, 8) Za stroje priloga IV, 9) Številka potrdila, 10) Obvestilo organu, 15) uporabljene harmonizirane standarde, 16) druge uporabljene tehnične standarde in zahteve, 17) V, 18) Datum, 19) Ime podpisnika, 20) Funkcija, 21) Podpis.

sv : 1) CE-försäkran om överensstämmelse (original), 2) Företaget, 3) Adress, 4) tekniska dokumentationen, 5) Konstruktör av nedan beskrivna maskin, 6) Försäkrar att denna maskin, 7) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införlivandet av dem i nationell rätt, 8) För maskinerna i bilaga IV, 9) Nummer för godkännande, 10) Organism som underrättats, 15) Harmoniserade standarder som använts, 16) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, 17) Upprättat i, 18) Datum, 19) Namn på den som undertecknat, 20) Befattning, 21) Namntecknin.

IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Notre politique étant un souci de constante amélioration de nos produits, certaines modifications peuvent être introduites dans notre gamme de chariots élévateurs, sans que nous soyons tenus d'en aviser notre aimable clientèle.

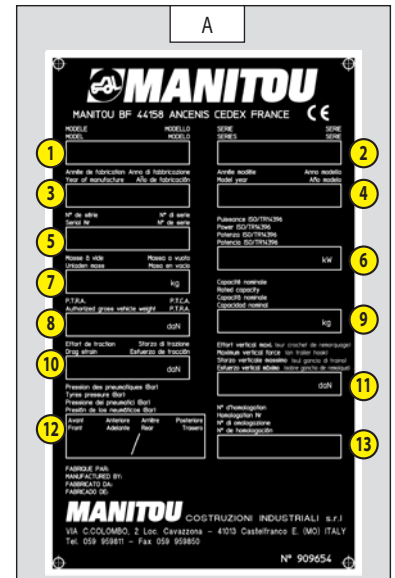
Lors de toutes commandes de pièces rechanges ou pour tout renseignement d'ordre technique, toujours spécifier:

NOTA: Pour pouvoir communiquer plus facilement tous ces numéros, il est recommandé de les inscrire dans les emplacements prévus à cet effet lors de la réception du chariot élévateur.

PLAQUE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ÉLÉVATEUR (A)

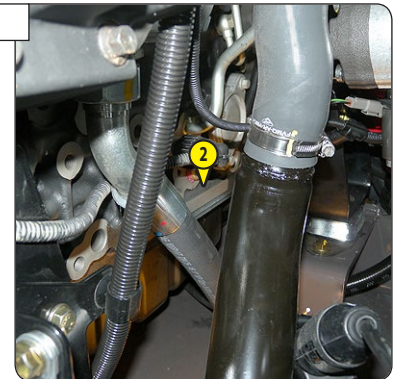
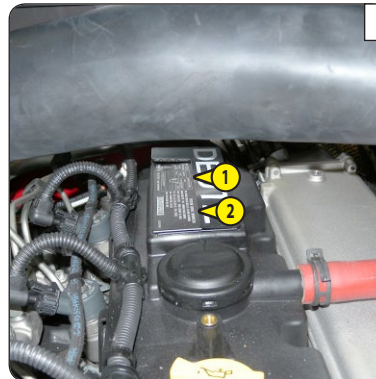
- 1 - MODÈLE
- 2 - SÉRIE
- 3 - Année de fabrication
- 4 - Année modèle
- 5 - N° de série
- 6 - Puissance ISO/TR 14396
- 7 - Masse à vide
- 8 - Poids Total Roulant Autorisé
- 9 - Capacité nominale
- 10 - Effort de traction
- 11 - Effort vertical maximum (sur crochet de remorque)
- 12 - Pression des pneumatiques (bar)
- 13 - N° d'homologation

Tous les autres renseignements techniques de votre chariot élévateur sont répertoriés au chapitre: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES.



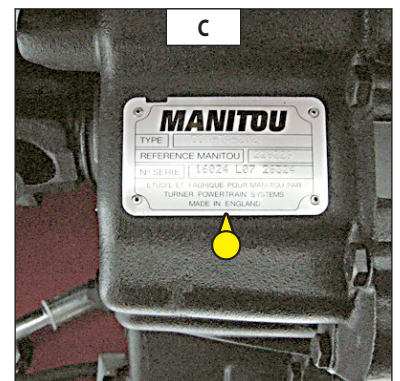
MOTEUR THERMIQUE (B)

- 1 - Type
- 2 - N° moteur thermique



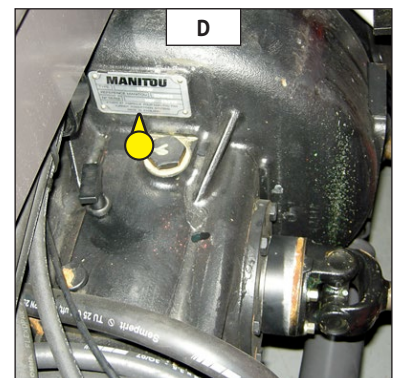
BOÎTE DE VITESSES (FIG. C)

- Type
- Référence MANITOU
- N° de série



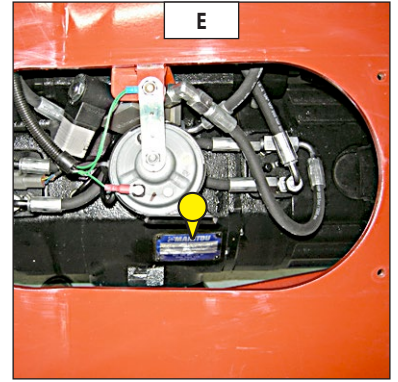
BOÎTIER RENVOI D'ANGLE (FIG. D)

- Type
- Référence MANITOU
- N° de série



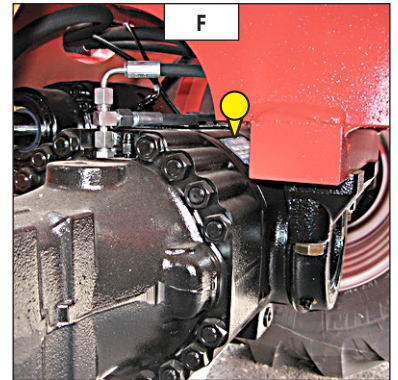
ESSIEU AVANT (FIG. E)

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



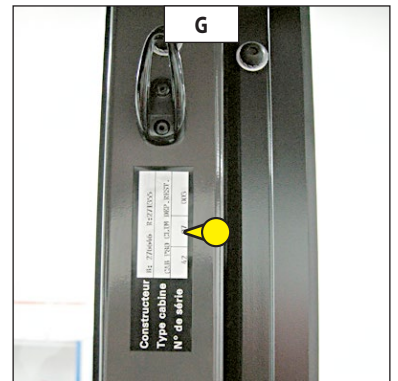
ESSIEU ARRIÈRE (FIG. F)

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



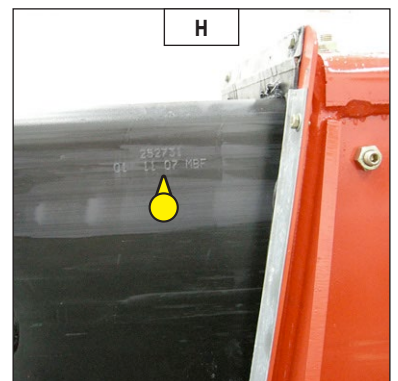
CABINE (FIG. G)

- Type
- N° de série



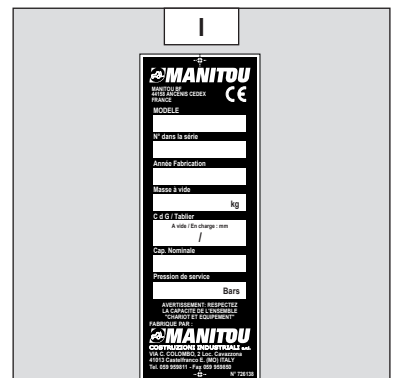
FLÈCHE (FIG. H)

- Référence MANITOU
- Date de fabrication



PLAQUE CONSTRUCTEUR DE L'ACCESSOIRE (FIG. I)

- Modèle
- N° dans la série
- Année de fabrication



CARACTÉRISTIQUES

MOTEUR THERMIQUE		
Type		DEUTZ TCD3,6L/214
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³ - L	3621 - 3.621
Alésage et course	mm - in	98 x 120 - 3.85 x 4.72
Taux de compression		18
Régime nominal en charge	rpm	2200
Régime au ralenti à vide	rpm	930
Régime maximum à vide	rpm	2360
Puissance ISO/TR 14396	HP - kW	120- 90
Puissance SAE J 1995	HP - kW	120 - 90
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm - kgf	480 - 48.9 @ 1600 rpm
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
Type		Mécanique
Sélecteur de marche		Électrohydraulique
Convertisseur de couple		SACHS
Nombre de vitesses avant		4
Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
Essieu avant		DANA
Différentiel		À glissement limité à 45 %
Essieu arrière		DANA
Différentiel		À glissement limité à 45 %
Roues motrices		4 RM Permanent
Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
Dimension		460/70R24 580 159B
Pression	bar - psi	4 - 58
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
Dimension		460/70R24 580 159B
Pression	bar - psi	4 - 58

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 120 A
- Type		ISKRA AAK3869
Démarrreur		12 V - 4 kW
- Type		ISKRA AZF4302

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique assisté
Type de frein		Multidisque à bain d'huile
Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
Type de frein		Multidisque à bain d'huile
Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	79,9 (cabine fermée)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	103 (mesuré) 104 (garanti)
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

CIRCUIT HYDRAULIQUE		
Pompe hydraulique		
Type		Pompe à cylindrée variable
Cylindrée	cm ³ - L	63 - 0.063
Débit au régime maximum à vide	l/mn	149
Débit à 1600 tr/mn	l/mn	101
Filtration		
Retour	µm	10
Aspiration	µm	125
Pression de service maximum		
Circuit télescopage	bar - psi	270 - 3916
Circuit levage	bar - psi	200/270 - 2900.75/3916
Circuit inclinaison	bar - psi	280/200 - 4061.05/2900.75
Circuit accessoire	bar - psi	190/280 - 2755.7/4061.05
Circuit direction	bar - psi	270 - 3916
		140 - 2030.5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique
Mouvements de levage (flèche rentrée)		
Levée à vide	s	10
Levée en charge	s	-
Descente à vide	s	6,50
Descente en charge	s	-
Mouvements de télescopage (flèche levée)		
Sortie à vide	s	11
Sortie en charge	s	-
Rentrée à vide	s	10
Rentrée en charge	s	-
Mouvements d'inclinaison		
Cavage à vide	s	4
Déversement à vide	s	3

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
Avant à vide	1	km/h - mph
	2	5,3 - 3.29
	3	8,6 - 5.34
	4	18,2 - 11.3
Arrière à vide	1	km/h - mph
	2	5,3 - 3.29
	3	8,6 - 5.34
	4	18,2 - 11.3
		25 - 15.5
Accessoire standard		PFB 45 N MT-1260
Masse avec fourches	kg - lb	200 - 440.9
Masse des fourches (chaque)	kg - lb	78 - 171.9
Capacité nominale avec accessoire standard	kg - lb	4500 - 9920.79
Charge de basculement à portée maximum sur pneumatiques	kg - lb	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm - in	500 - 19.6
Hauteur de levée standard	m - ft	7550 - 24.77
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg - lb	8800 - 19400.66
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard		
À vide	kg - lb	9130 - 20128.18
En charge nominale	kg - lb	13590 - 29960.79
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)		
À vide avant	kg - lb	4050 - 8928.71
À vide arrière	kg - lb	5080 - 11199.47
En charge nominale avant	kg - lb	12120 - 26719.99
En charge nominale arrière	kg - lb	1470 - 3240.79
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)		
En charge nominale avant	kg - lb	9340 - 20591.15
En charge nominale arrière	kg - lb	1060 - 2336.89
Pression de contact au sol de la surface totale de chaque stabilisateur en charge maximale au basculement		
Effort de traction au crochet d'attelage	kg/cm ²	
À vide (patinage)	daN - kgf	6400 - 6526.18
En charge nominale (calage transmission)	daN - kgf	9800 - 9993.21
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN - kgf	-

PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE

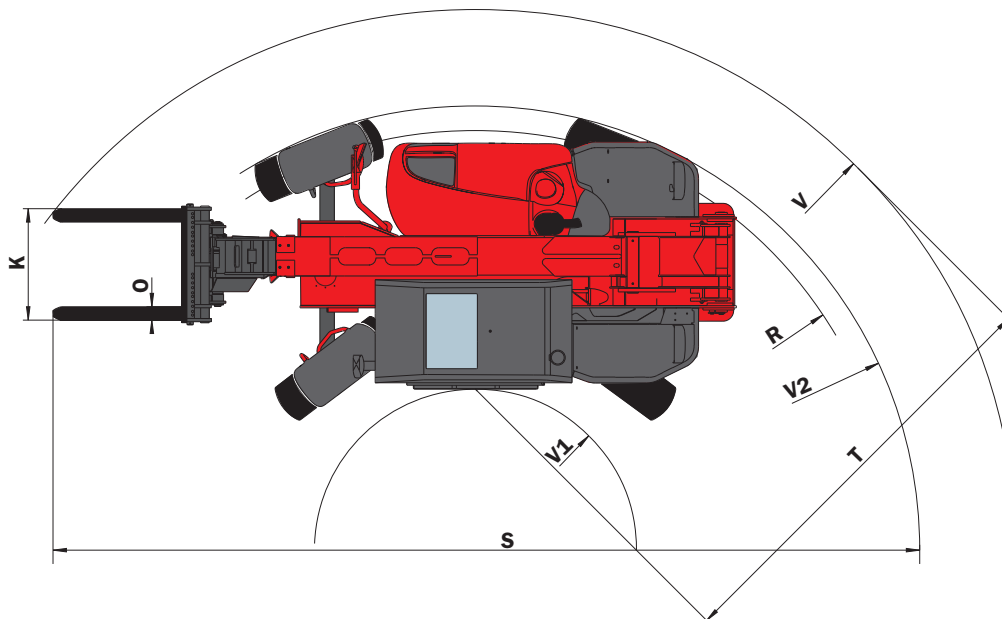
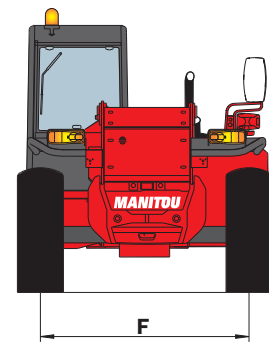
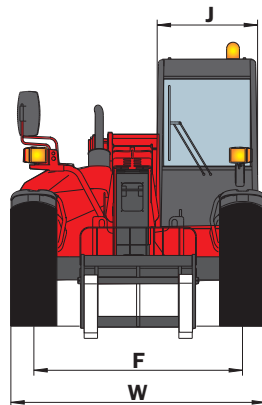
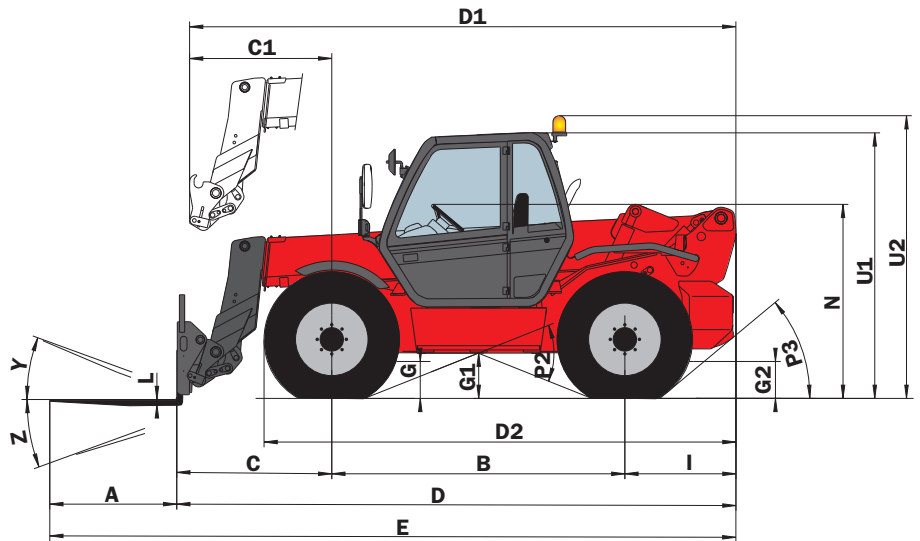
		PRESSION bar (psi)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE kg (ft)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
ALLIANCE	460/70R24 XMCL 159A8 TUBELESS	4 (58)	1950 (4299)	5800 (12786.8)	2450 (5401.3)	900 (1984.1)
DUNLOP	440/80-24 T37 STAB 158B TUBELESS	4,1 (59.4)				
GOODYEAR	15,5/25 12PR SGL DL 2A TUBELESS	4,5 (65.2)				
	15,5/80-24 SGI 16PR TUBELESS	5,1 (73.9)				
	445/70R24 IT510 151G TUBELESS	4,1 (59.4)				
MICHELIN	460/70R24 XMCL 159A8 TUBELESS	4 (58)				
	1200R24 XKA	7 (101.5)				
	15,5R25 XHA TUBELESS	4 (58)				
	445/65R22,5 XZY 169K TUBELESS	4,5 (65.2)				
	500/70R24 XMCL 164A8 TUBELESS	4,4 (63.8)				
NOKIAN	480/65R24 SF 151A8/146D TUBELESS	3,8 (55.1)				

		PRESSION bar (psi)	CHARGE kg (ft)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg/cm ²)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm ²)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
DUNLOP	440/80-24 T37 STAB 158B TUBELESS	4,1 (59.4)	900 (1984.1)	6,08	1,68	144	520
			1950 (4299)	7,65	2,14	255	910
			2450 (5401.3)	8,24	2,29	297	1070
			5800 (12786.8)	12,10	3,34	480	1735
GOODYEAR	15,5/25 12PR SGL DL 2A TUBELESS	4,5 (65.2)	900 (1984.1)	6,43	3,46	140	260
			1950 (4299)	6,96	3,75	280	520
			2450 (5401.3)	6,81	3,71	360	660
			5800 (12786.8)	8,44	4,56	690	1278
	15,5/80-24 SGI 16PR TUBELESS	5,1 (73.9)	900 (1984.1)				
			1950 (4299)				
			2450 (5401.3)				
445/70R24 IT510 151G TUBELESS	4,1 (59.4)	900 (1984.1)					
		1950 (4299)					
		2450 (5401.3)					
MICHELIN	460/70R24 XMCL 159A8 TUBELESS	4 (58)	900 (1984.1)				
			1950 (4299)				
			2450 (5401.3)				
			5800 (12786.8)				
	1200R24 XKA	7 (101.5)	900 (1984.1)				
			1950 (4299)				
			2450 (5401.3)				
			5800 (12786.8)				
	15,5R25 XHA TUBELESS	4 (58)	900 (1984.1)	1,76	0,83	482	1030
			1950 (4299)	2,77	1,29	675	1446
			2450 (5401.3)	3,09	1,44	793	1699
			5800 (12786.8)	3,63	1,64	1600	3540
445/65R22,5 XZY 169K TUBELESS	4,5 (65.2)	900 (1984.1)	2,64		339		
		1950 (4299)	3,40		573		
		2450 (5401.3)	3,66		669		
		5800 (12786.8)	4,83		1200		
500/70R24 XMCL 164A8 TUBELESS	4,4 (63.8)	900 (1984.1)					
		1950 (4299)					
		2450 (5401.3)					
		5800 (12786.8)					
NOKIAN	480/65R24 SF 151A8/146D TUBELESS	3,8 (55.1)	900 (1984.1)	2,95	0,50	298	1711
			1950 (4299)	3,18	0,95	613	2033
			2450 (5401.3)	3,25	1,13	754	2167
			5800 (12786.8)	3,32	1,98	1746	2931
ALLIANCE	460/70R24 XMCL 159A8 TUBELESS	4 (58)	900 (1984.1)				
			1950 (4299)				
			2450 (5401.3)				
			5800 (12786.8)				

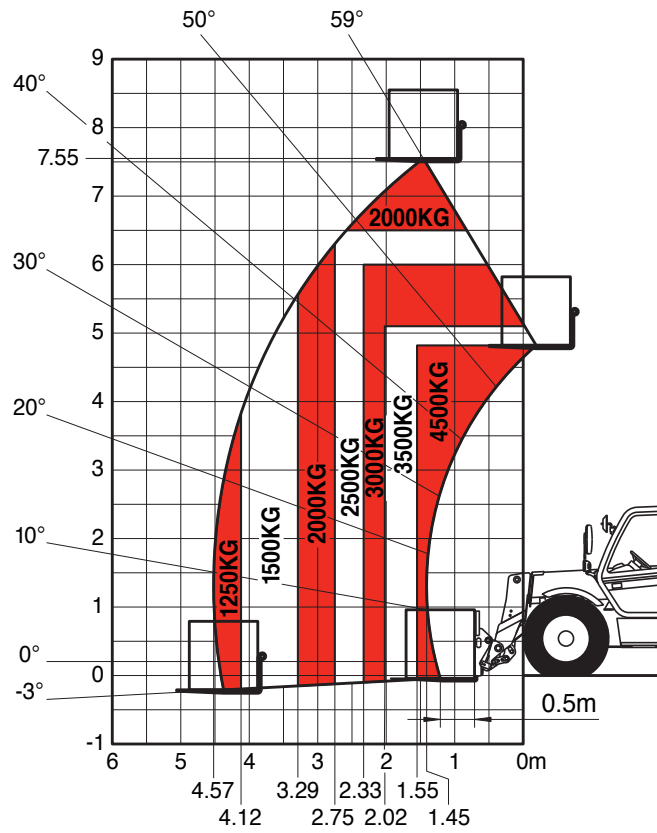
Page intentionnellement vierge

DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE

	mm	in
A	1200	47,24
B	2770	109,06
C	1409	55,47
C1	1487	58,54
D	5229	205,87
D1	5307	208,94
D2	4410	173,62
E	6429	253,11
F	1950	76,77
F1	1950	76,77
G	455	17,91
G1	450	17,72
G2	455	17,91
I	1050	41,34
J	950	37,40
K	1260	49,61
L	50	1,97
N	1865/1915	73,43/75,39
O	125	4,92
P2	43,5°	
P3	40°	
R	3930	154,72
S	8159	321,22
T	3703	145,79
U1	2580	101,57
U2	2760	108,66
V	5173	203,66
V1	1470	57,87
V2	4165	163,98
W	2420	95,28
Y	12°	
Z	130°	



MLT/MT 845

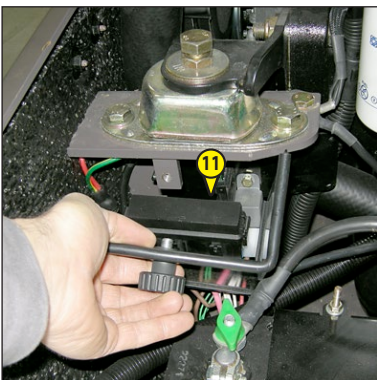
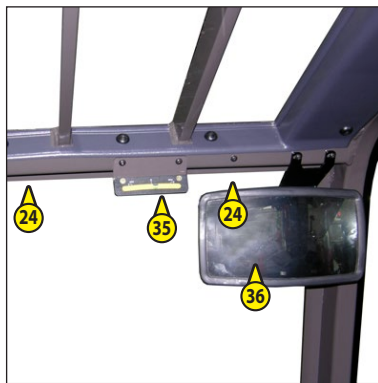
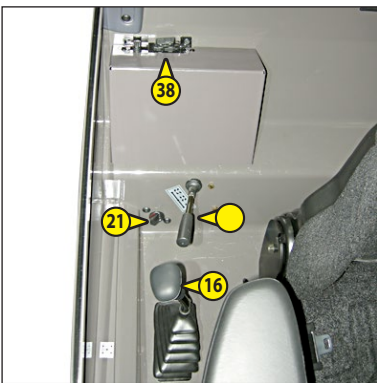
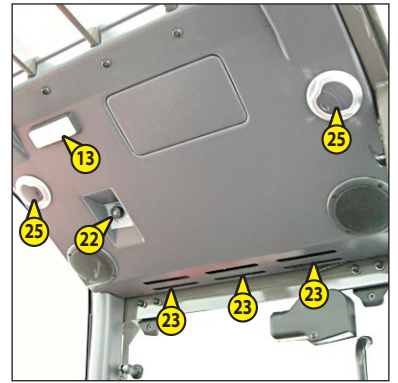
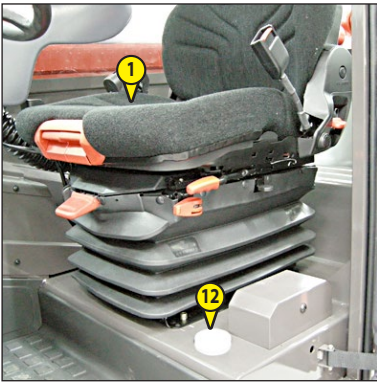
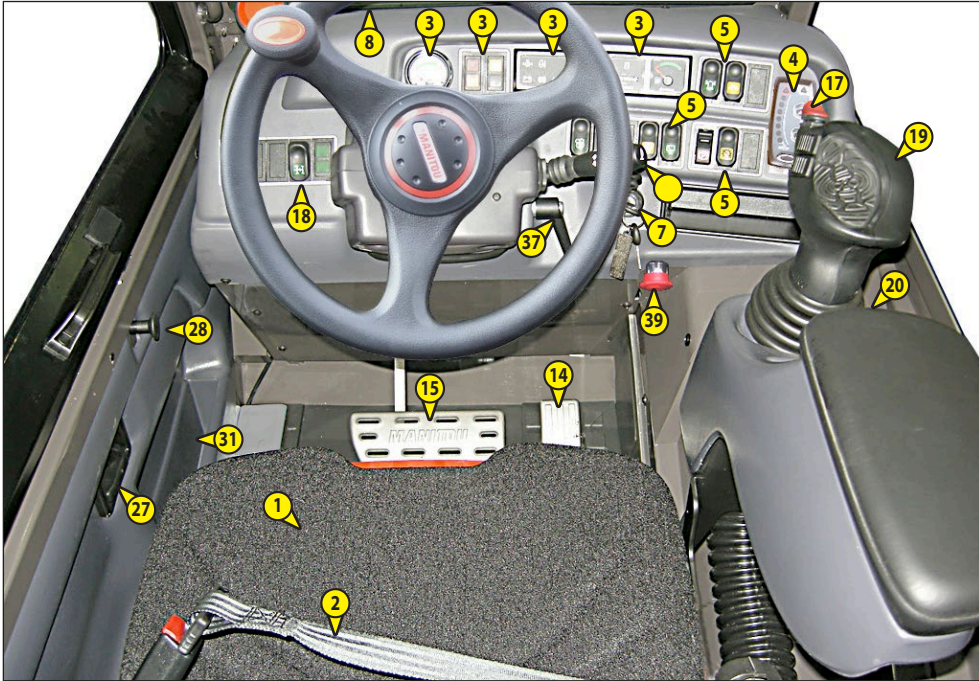


SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.

N°245143



INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE



DESCRIPTION

- 1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR
- 2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ
- 3 - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DES TÉMOINS LUMINEUX
- 4 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE
- 5 - INTERRUPTEURS
- 6 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS
- 7 - CONTACTEUR À CLÉ
- 8 - TRAPPE D'ACCÈS RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE, FUSIBLES ET RELAIS
- 9 - RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE
- 10 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE
- 11 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS CAPOT MOTEUR
- 12 - RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE
- 13 - PLAFONNIER
- 14 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR
- 15 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE ET COUPURE TRANSMISSION
- 16 - LEVIER DE VITESSES ET COUPURE TRANSMISSION
- 17 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE
- 18 - SÉLECTION DE DIRECTION
- 19 - COMMANDES HYDRAULIQUES
- 20 - FICHES DE FONCTIONS
- 21 - COMMANDE DE CHAUFFAGE
- 22 - COMMANDE DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)
- 23 - BOUCHES DE RECYCLAGE (OPTION CLIMATISATION)
- 24 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE PARE-BRISE
- 25 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE
- 26 - BOUTON D'OUVERTURE TRAPPE D'ACCÈS REMPLISSAGE HUILE HYDRAULIQUE ET CARBURANT
- 27 - SERRURE DE PORTE
- 28 - POIGNÉE DE BLOCAGE DE DEMI-PORTE SUPÉRIEURE
- 29 - BOUTON DE DÉBLOCAGE DE DEMI-PORTE SUPÉRIEURE
- 30 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE
- 31 - PORTE-DOCUMENTS
- 32 - PHARES AVANT (NON ILLUSTRÉE)
- 33 - FEUX ARRIÈRE (NON ILLUSTRÉE)
- 34 - GYROPHARE (NON ILLUSTRÉE)
- 35 - INDICATEUR DE NIVEAU
- 36 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR (OPTION)
- 37 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT
- 38 - PRISE DIAGNOSTIC
- 39 - ARRÊT D'URGENCE
- 40 - BLOCS DE SÉCURITÉ DU BRAS TÉLESCOPIQUE

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.

1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

Pour un meilleur confort, ce siège possède différents réglages.

RÉGLAGE AVANT ARRIÈRE

- Tirer la manette 1 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DU COUSSIN D'ASSISE

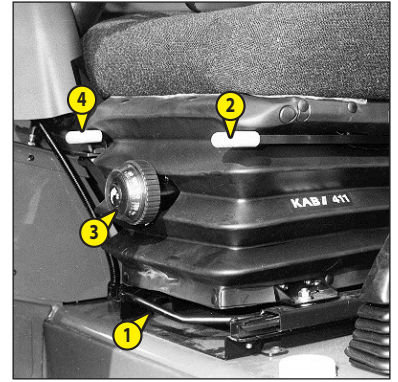
- L'avant et l'arrière du coussin d'assise peuvent se régler séparément.
- Pour régler l'avant, pousser le levier 2 vers le bas.
 - Relâcher dans l'une des cinq positions possibles.
 - Même opération pour régler l'arrière en tirant le levier 2 vers le haut.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Tourner le bouton 3 et régler en fonction de votre poids.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Appuyer le dos contre le dossier.
- Tirer sur le levier 4 et placer le dossier dans l'une des positions possibles.



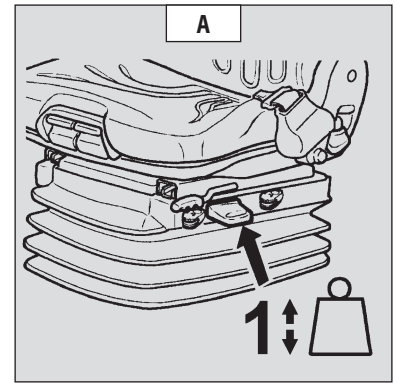
1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE DE LUXE (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

Il est conseillé de régler votre siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes assis.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
 - Tirer ou appuyer sur la manette 1 un court instant. Le réglage se fait automatiquement.
- NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.



RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE (FIG. B)

Lorsque le réglage du poids est effectué, vous pouvez modifier la hauteur de l'assise.

- Garder le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer ou appuyer sur la manette 1 et ajuster la hauteur de l'assise.

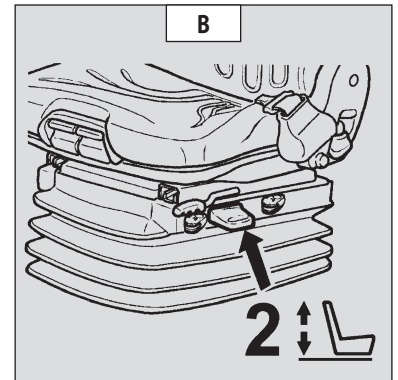
⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE (FIG. C)

L'assise peut être réglée individuellement en inclinaison.

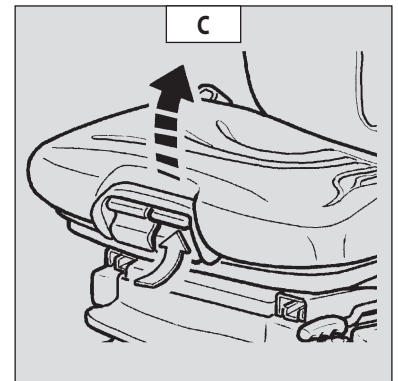
- Appuyer sur le bouton de gauche tout en appuyant sur l'assise ou en relâchant la pression sur l'assise pour trouver une position confortable.



RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE (FIG. D)

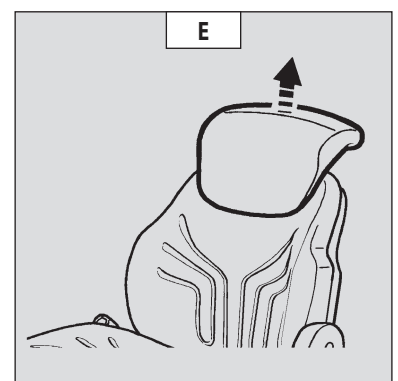
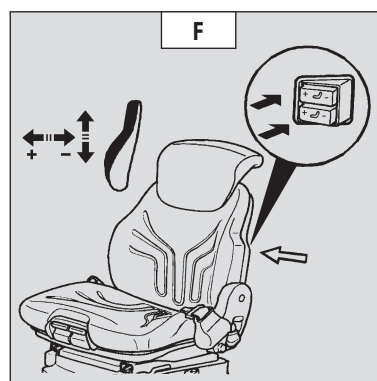
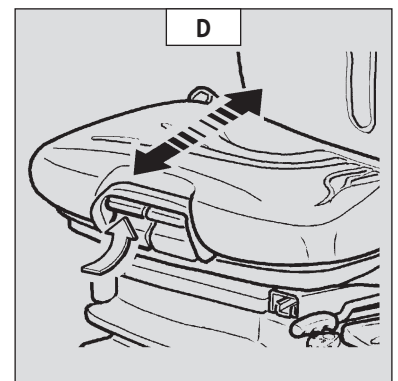
L'assise peut être réglée individuellement en profondeur.

- Appuyer sur le bouton de droite tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.



RALLONGE DE DOSSIER (FIG. E)

- La rallonge de dossier est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.



RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. F)

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

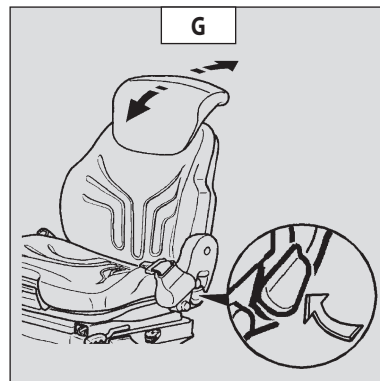
- Appuyer sur les commutateurs du haut et du bas pour adapter le galbe du dossier à vos besoins.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. G)

- Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.



AMORTISSEUR HORIZONTAL (FIG. H)

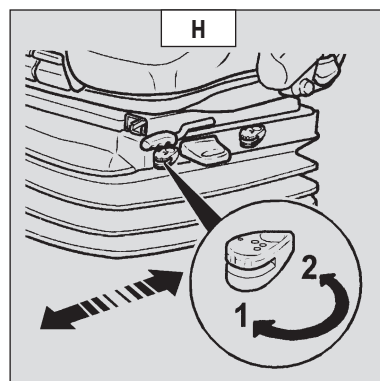
Dans certaines conditions (ex. Conduite avec une remorque) il est conseillé d'utiliser l'amortisseur horizontal. Le siège du conducteur peut ainsi mieux amortir les à-coups dans le sens de la marche.

- Position 1: Amortisseur horizontal mis.
- Position 2: Amortisseur horizontal enlevé.

AMORTISSEMENT (FIG. I)

L'amortissement du siège peut être adapté à la configuration du terrain. Le confort de l'assise est donc réglable en fonction des besoins.

- Position 1: Amortissement souple.
- Position 2: Amortissement dur.



RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. J)

- Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

ENTRETIEN (FIG. K)

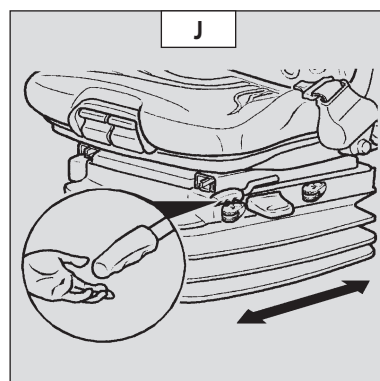
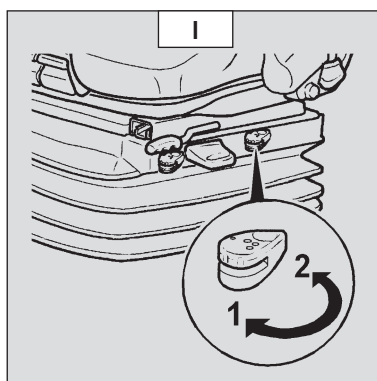
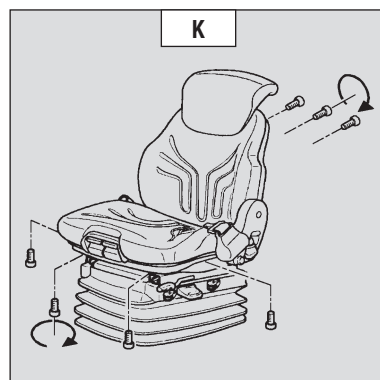
La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.

⚠ IMPORTANT ⚠

Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyants courants pour tissus et matières plastiques.



2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

3 - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DES TÉMOINS LUMINEUX

⚠ IMPORTANT ⚠

Un témoin d'alerte allumé en permanence ou clignotant, moteur tournant, est le signe d'un défaut de fonctionnement. L'allumage de certains témoins peut être accompagné d'un signal sonore. Ne négligez pas cet avertissement, consulter au plus vite votre concessionnaire.

Chariot élévateur roulant, lorsqu'un des témoins d'alerte s'allume, arrêter le chariot élévateur dans les meilleures conditions de sécurité.



Lors de la mise du contact électrique sur le chariot élévateur, tous les témoins rouge, orange et le buzzer du tableau doivent s'allumer pour indiquer leurs bons fonctionnements. Si un des témoins rouges ou le buzzer ne fonctionne pas, effectuer les réparations nécessaires.

A - TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE

Zone de température

- A1 - Zone bleue (0° - 50°) Utilisation modérée du chariot élévateur, attendre la montée en température avant une utilisation optimale.
- A2 - Zone verte (50° - 100°) Utilisation normale du chariot élévateur.
- A3 - Zone blanche/rouge (100° - 105°) Utilisation modérée du chariot élévateur, surveiller la température.
- A4 - Zone rouge (105° - 120°) Arrêt du chariot élévateur, rechercher la cause de la surchauffe.

NOTA: Le témoin rouge "F" s'allume entre la zone A3 et A4.

B - TÉMOIN ROUGE DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume ou clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et consulter votre concessionnaire.

C - TÉMOIN ORANGE DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume ou clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, un défaut de diagnostic a été détecté. Le chariot élévateur fonctionne en mode dégradé. Consulter votre concessionnaire dans les plus brefs délais.

D - TÉMOIN ORANGE PRÉCHAUFFAGE MOTEUR THERMIQUE

Le préchauffage est nécessaire. Lors de la mise du contact électrique sur le chariot élévateur, le témoin s'allume pendant 2 secondes et s'éteint dès que le préchauffage est terminé. Démarrer le moteur thermique du chariot élévateur.

E - TÉMOIN ROUGE PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (voir niveau d'huile dans le carter moteur).

F - TÉMOIN ROUGE TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.

G - TÉMOIN ROUGE PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin et le buzzer s'allument lorsqu'il y a une baisse de pression anormale, en marche avant, dans la boîte de vitesses. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause (ex: Niveau d'huile boîte de vitesses insuffisant, fuite interne dans la boîte de vitesses etc.).

NOTA: Ce voyant ne fonctionne qu'avec la marche avant et en roulage, ne pas tenir compte de l'information quand le chariot élévateur est à l'arrêt et au ralenti.

H - TÉMOIN ROUGE COLMATAGE FILTRE À AIR

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la cartouche du filtre à air est encrassée. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir les périodicités de nettoyage et de changement au chapitre: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

I - TÉMOIN ROUGE TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la température d'huile de la boîte de vitesses est anormalement élevée. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause de cet échauffement.

J - TÉMOIN ROUGE CHARGE BATTERIE

Si les témoins F - G - H - I - J - N et le buzzer s'allument lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le circuit électrique ainsi que la courroie d'alternateur.

K - TÉMOIN ROUGE FREIN DE STATIONNEMENT

Le témoin allumé indique que le frein de stationnement est serré.

L - TÉMOIN VERT DES CLIGNOTANTS

M - TÉMOIN BLEU DE FEUX DE ROUTE

N - TÉMOIN ROUGE NIVEAU HUILE DE FREINAGE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le niveau d'huile de freinage. En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

O - HORAMÈTRE

P - NIVEAU CARBURANT

Q - TÉMOIN ROUGE DE BAISSÉ NIVEAU DU RÉSERVOIR DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

1 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Suivant modèle de chariot télescopique

⚠ IMPORTANT ⚠

L'opérateur doit respecter impérativement l'abaque de charge du chariot élévateur, et le mode d'utilisation en fonction de l'accessoire.

Ce dispositif prévient l'opérateur des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Toutefois, la stabilité latérale peut réduire l'abaque de charge dans sa partie haute, cette réduction n'est pas détectée par ce dispositif.

Suivant le type de travaux demandés, les modes d'utilisations du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale, permettent à l'opérateur d'utiliser son chariot élévateur en toute sécurité.

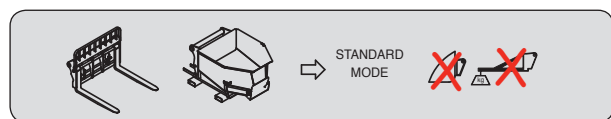
MISE À JOUR: Pour profiter au mieux du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale de votre chariot élévateur, consulter votre concessionnaire pour bénéficier de la dernière version du logiciel disponible.

⚠ IMPORTANT ⚠

La coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" peut être paramétrée de façons différentes.

IDENTIFICATION DE VOTRE PARAMÉTRAGE

PARAMÉTRAGE 1	Le mode "GODET" reste actif lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt.
PARAMÉTRAGE 2	Le mode "GODET" se désactive lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt.



MODE "MANUTENTION"

UTILISATION SUR FOURCHE

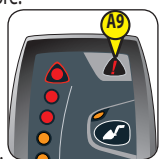
PARAMÉTRAGE 1

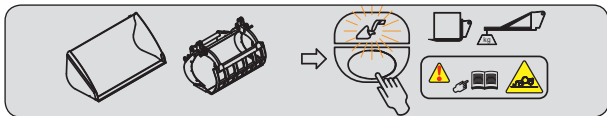
- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION", sauf dans le cas où le MODE "GODET" a été sélectionné avant la coupure du contact électrique.
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF	
À L'ARRÊT	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	-Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.


ÉTAT DU DISPOSITIF	
À L'ARRÊT	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	-Pas d'alarme sonore. -Voyant A9 allumé. 



MODE "GODET"

UTILISATION AVEC BENNE


PARAMÉTRAGE 1


- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "GODET" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant.
- Appuyer à nouveau sur ce bouton pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

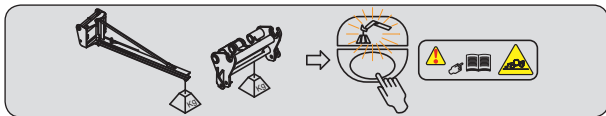
NOTA: Le MODE "GODET" reste toujours actif tant que l'opérateur ne change pas de mode, même après une coupure du contact électrique.

ÉTAT DU DISPOSITIF	
À L'ARRÊT	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A6 : Un signal sonore au passage de la zone rouge.	- Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2


- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "GODET" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant.
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF	
À L'ARRÊT	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
- Le mode "GODET" se désactive si le chariot élévateur reste immobile.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.



MODE "CHARGE SUSPENDUE"


UTILISATION AVEC POTENCE (offrant une marge de sécurité plus élevée)

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "CHARGE SUSPENDUE" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant. Les mouvements hydrauliques de l'inclinaison sont neutralisés, ainsi que le mouvement de levage lorsque la limite de la stabilité longitudinale est atteinte (voyant A8 allumé).
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.


PARAMÉTRAGE 1

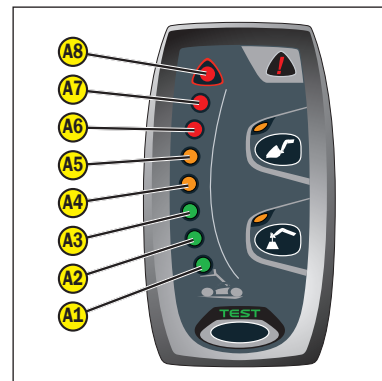
ÉTAT DU DISPOSITIF	
À L'ARRÊT	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	-Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2

ÉTAT DU DISPOSITIF	
À L'ARRÊT	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	-Pas d'alarme sonore.  -Voyant A9 allumé.

A - ALARMES VISUELLES

- A1 - A2 - A3: La réserve de la stabilité longitudinale est importante.
 - A4 - A5: Le chariot élévateur se rapproche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
 - A6: Le chariot élévateur est proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
 - A7: Le chariot élévateur est très proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec extrême précaution.
 - A8: Le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée.
- Le témoin défaut  accompagnée d'un signal sonore annonce une anomalie. Pour visualiser le code erreur présent (voir: 2 - DESCRIPTION: 3B - AFFICHEUR D'ÉCRANS).



B - COUPURES DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

MODE "MANUTENTION"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" sont coupés. N'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant: rentrée et levée de la flèche.

MODE "GODET"

- A8: Les mouvements de descente et sortie de la flèche sont coupés, les autres mouvements restent disponibles.

MODE "CHARGE SUSPENDUE"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" et de levée de la flèche sont coupés, seul le mouvement hydraulique de rentrée de la flèche est disponible.

C - DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

(selon l'équipement C1 ou C2)

IMPORTANT


Restez très vigilant pendant cette manœuvre, seule la stabilité dynamique du chariot élévateur informe l'opérateur.

Dans certain cas, pour se dégager d'une situation délicate, l'opérateur peut outrepasser cette sécurité. Le sélecteur C1 ou C2 permet de désactiver temporairement la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS".

- Maintenir le bouton C1 appuyé ou le sélecteur C2 tourné, le voyant A9 s'allume (temporisation de 60 secondes), et effectuer en même temps, avec une extrême prudence, le mouvement hydraulique AGGRAVANT nécessaire.



D - TEST DU DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

- Effectuer un appui court sur le bouton  pour vérifier à tout moment le bon fonctionnement du dispositif avertisseur de stabilité longitudinale.
- Fonctionnement correct: Toutes les leds A1 à A8 s'allument pendant deux secondes et un signal sonore retentit.

NOTA: Ce test ne permet pas de vérifier le bon réglage du dispositif limiteur de stabilité longitudinale qui doit être contrôlé tous les jours ou toutes les 10 heures de marche (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).



E - TÉMOIN DÉFAUT

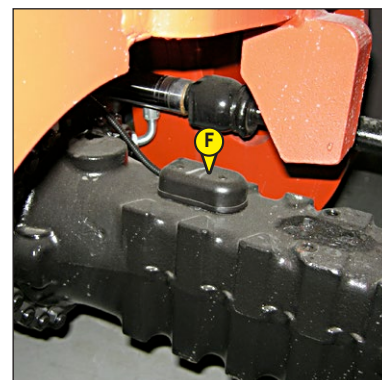
Le témoin défaut  accompagnée d'un bip sonore annonce une anomalie.

- Pour visualiser le code erreur présent (voir: 2 - DESCRIPTION: 3B - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

F - JAUGE DE CONTRAINTE

IMPORTANT

Le démontage et la calibration de la jauge de contrainte sont interdits, ils doivent être effectués par un personnel qualifié, consulter votre concessionnaire.



5 - INTERRUPTEURS

NOTA: L'emplacement des interrupteurs peut différer en fonction des options.

A - VENTILATEUR DE CHAUFFAGE

Cet interrupteur à deux vitesses permet de ventiler l'air chaud ou froid par les aérateurs de chauffage.

B - FEUX DE DÉTRESSE

Cet interrupteur permet d'allumer les clignotants côtés droit et gauche en même temps sans que le contact ne soit mis. Le témoin lumineux indique son utilisation.

C - OPTION ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

D - ESSUIE-GLACE AVANT ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position intermédiaire, la mise en marche de l'essuie-glace et en position basse en restant appuyé, la mise en marche du lave-glace.

E - ESSUIE-GLACE ARRIÈRE + OPTION ESSUIE-GLACE DE TOIT

F - GYROPHARE

G - OPTION PHARE DE TRAVAIL AVANT

H - DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES «AGGRAVANTS»

Voir: 2 - DESCRIPTION: 4 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.

I - FREIN DE STATIONNEMENT

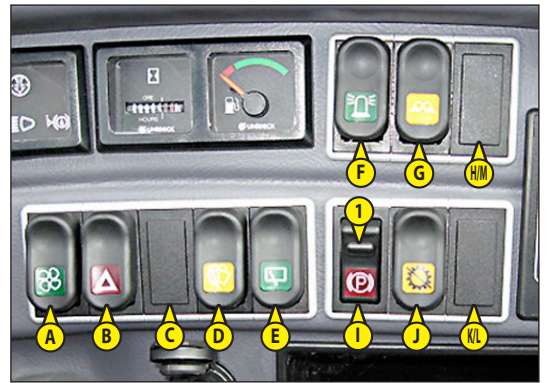
- Abaisser le bouton 1 et appuyer sur le bas de l'interrupteur pour connecter le frein de stationnement. Le témoin lumineux indique son utilisation.
- Appuyer sur le haut de l'interrupteur pour déconnecter le frein de stationnement.

J - COUPURE TRANSMISSION

L'interrupteur sélectionne la coupure transmission à la pédale des freins de service ou au sélecteur de marche.

Position A: Le voyant est allumé, la coupure transmission se fait à la pédale des freins de service.

Position B: Le voyant est éteint, la coupure transmission se fait au sélecteur de marche.



NOTA: Dans tous les cas la coupure transmission peut être effectuée au levier de vitesse.

UTILISATION DE LA COUPURE TRANSMISSION

Coupure transmission à la pédale de frein (position A).

- En chargeuse.

Coupure transmission au sélecteur de marche (position B).

- En roulage.
- En approche lente et redémarrage progressif (manutention délicate). Pour optimiser les mouvements hydrauliques, couper la transmission au sélecteur de marche.
- Démarrage en côte.

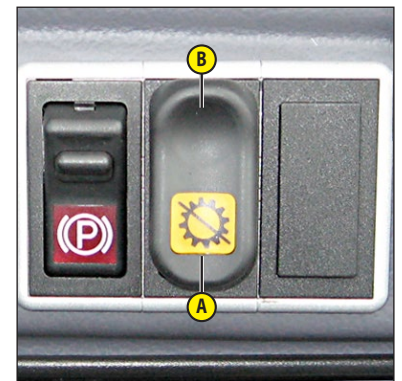
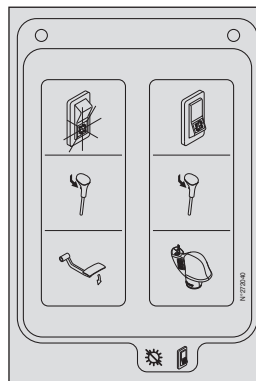
K - OPTION PHARE DE TRAVAIL ARRIÈRE

L - OPTION VENTILATEUR AUTONETTOYANT

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

M - OPTION SUSPENSION DE FLÈCHE

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.



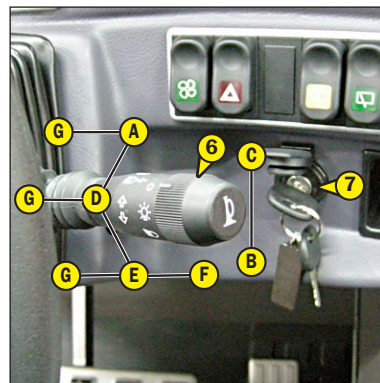
6 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS

Le commutateur contrôle la signalisation visuelle et sonore.

- A - Les feux sont éteints, les clignotants ne fonctionnent pas.
- B - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- C - Les clignotants côté gauche fonctionnent.
- D - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- E - Les feux de croisement et les feux arrière sont allumés.
- F - Les feux de route et les feux arrière sont allumés.
- G - Appel de phares.

Lorsque l'on appuie sur le bout du commutateur, l'avertisseur sonore retentit.

NOTA: Les positions D - E - F - G peuvent être effectuées sans que le contact ne soit mis.



7 - CONTACTEUR À CLÉ

Ce contacteur possède 5 positions:

- P - Contact coupé position parking.
- O - Coupure contact électrique et arrêt du moteur thermique.
- I - Contact électrique et préchauffage.
- II - Non utilisée.
- III - Démarrage et retour en position I dès que l'on relâche la clé.

8 - TRAPPE D'ACCÈS RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE, FUSIBLES ET RELAIS

9 - RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE

Voir: 3 - MAINTENANCE: B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ.



10 - FUSIBLES ET RELAIS

Un adhésif collé sur le couvercle de protection permet de visualiser rapidement l'utilisation des composants de la platine décrits ci-dessous.

⚠ IMPORTANT ⚠

Toujours remplacer un fusible défectueux par un fusible de calibre équivalent. Ne jamais utiliser un fusible réparé.



CARTE ÉLECTRONIQUE FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

F1 - OPTION Siège pneumatique (10A) F2 - Alignement des roues (5A).

- Unité de contrôle électrique (5A).
- Prise diagnostic (5A).

F3 - Avertisseur sonore (10A).

- Contacteur de stop (10A).

F4 - Ventilateur / filtre à gazole / diagnostic Mercedes (15A).

F5 - Clignotants gauche (7,5A).

F6 - Veilleuses droite (7,5A).

- Éclairage indicateur de carburant (7,5A).
- Éclairage module température eau moteur (7,5A).
- Éclairage horamètre (7,5A).
- OPTION Éclairage plaque d'immatriculation (7,5A).

F7 - Veilleuses gauche (7,5A).

F8 - Gyrophare (7,5A).

F9 - OPTION Phare de travail arrière (15A).

F10 - OPTION Phare de travail avant (15A).

F11 - Isolation des vérins de compensation (10A).

- Indication pression frein (10A).
- OPTION Suspension de flèche (10A).

F12 - Électrovanne frein de stationnement (7,5A).

F13 - Sélecteur de marche (15A).

- Coupure transmission (15A).
- Feux de recul (15A).
- OPTION Avertisseur sonore marche arrière (15A).

F14 - Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (10A).

- Désactivation coupure des mouvements hydraulique aggravants (10A).
- Capteur rentrée et angle de flèche (10A).
- OPTION Prédiposition antivol (10A).
- OPTION Système antivol (10A).
- OPTION Système antidémarrage (10A).

F15 - Tableau des témoins lumineux (5A).

- Indicateur de carburant (5A).
- Horamètre (5A).
- module température eau moteur (5A).

F16 - Alimentation clignotants (10A).

F17 - Essuie-glace avant et lave-glace (10A).

F18 - Feux de route (15A).

- Témoin feux de route (15A).

F19 - Clignotants droit (7,5A).

F20 - Feux de croisement (15A).

F21 - Alimentation feux de détresse (15A).

- Plafonnier (15A).
- OPTION (+)permanent (15A).

F22 - Alimentation commutateur d'éclairage, avertisseur et clignotants (25A).

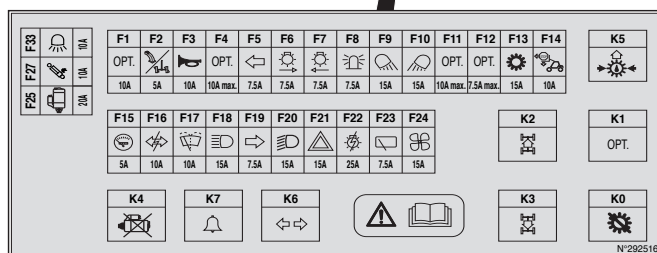
F23 - Essuie-glace arrière (7,5A).

- OPTION Essuie-glace de toit (7,5A).

F24 - Chauffage (15A).

- OPTION Climatisation (15A).

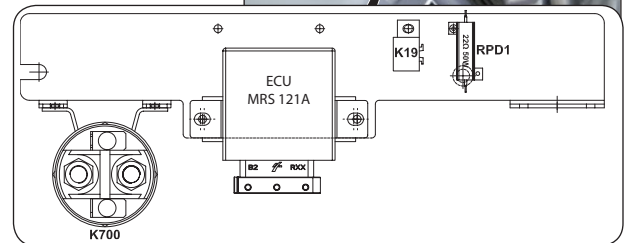
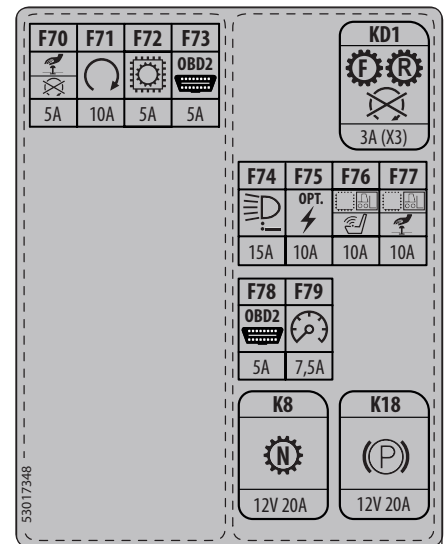
F32 - Alimentation unité de contrôle moteur (30A).



MODULES FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

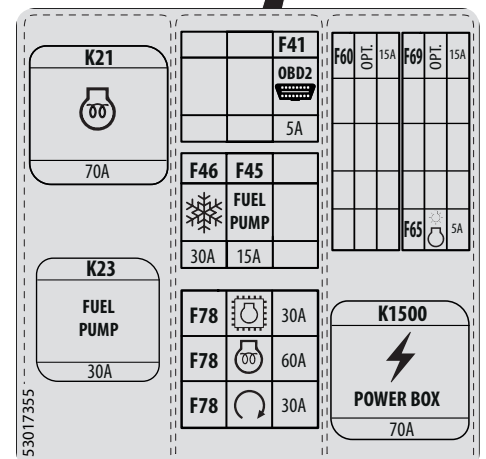
- F71 - Démarreur (10A).
- F72 - Unité de contrôle électronique transmission (5A).
- F73 - Prise diagnostic OBD2 (5A).
- F74 - OPTION Phare de travail en tête de flèche (15A).
- F75 - OPTION Electrovanne en tête de flèche (10A).
 - OPTION Electrovanne en tête de flèche + verrouillage hydraulique accessoire (10A).
 - OPTION Prédiposition électrique sur flèche (10A).
- F76 - Alimentation ACTIA unité de contrôle des mouvements hydrauliques (10A).
 - Micro de siège (10A).
- F77 - Alimentation unité de contrôle des mouvements hydrauliques + bouton arrêt d'urgence (10A).
- F78 - Prise diagnostic OBD2 (5A).
 - Unité de contrôle des mouvements hydrauliques (5A).
- F79 - Alimentation module MRS (5A)
- KD1 - Micro-relais 3 diodes (3A)
- K8 - Relais vitesses en position neutre (12V 20A)
- K18 - Relais frein de stationnement (12V 20A)

- K700 - Relais service
- K19 - Relais
- RPD1 - Résistance (22Ω 50W)



POWERBOX FUSIBLES ET RELAIS DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR

- F41 - Diagnostic motor (5A)
- F45 - Pompe diesel (3A)
- F46 - Climatisation (30A)
- F48 - Unité de contrôle des moteur (30A)
- F49 - Démarreur (30A)
- F60 - Optional (15A)
- F65 - Témoins d'alerte du moteur (15A)
- F69 - Optional (15A)
- K21 - Préchauffage du moteur (70A)
- K23 - Pompe diesel (30A)
- K1500 - Powerbox (70A)



12 - RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE

Voir: 3 - MAINTENANCE: B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ.

13 - PLAFONNIER

14 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

15 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE ET COUPURE TRANSMISSION

La pédale agit sur les roues avant et arrière par un système de freinage hydraulique assisté permettant de ralentir et d'immobiliser le chariot élévateur. Suivant la position de l'interrupteur de coupure transmission, elle permet pendant la course de garde de couper la transmission (voir: 2 - DESCRIPTION: 5 - INTERRUPTEURS).

16 - LEVIER DE VITESSES ET COUPURE TRANSMISSION

Il est nécessaire pour changer de vitesses, de couper la transmission en appuyant sur le bouton 1 du levier.

- 1ère vitesse: A droite vers l'avant.
- 2ème vitesse: A droite vers l'arrière.
- 3ème vitesse: A gauche vers l'avant.
- 4ème vitesse: A gauche vers l'arrière.

Condition d'utilisation des rapports de boîte de vitesses

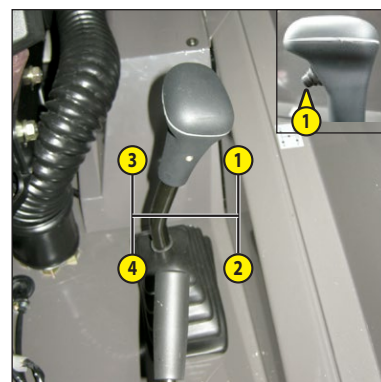
- Sur ces chariots élévateurs à convertisseur de couple, il n'est pas nécessaire de démarrer systématiquement en 1ère vitesse et de monter les rapports.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le choix du rapport de boîte de vitesses doit être fait soigneusement en fonction du travail à réaliser. Un mauvais choix de rapport peut entraîner une élévation extrêmement rapide de la température de l'huile de boîte de vitesses par un patinage excessif du convertisseur, pouvant conduire à de graves détériorations de la boîte de vitesses (il est impératif de s'arrêter et de changer ses conditions de travail si le témoin de température huile boîte de vitesses s'allume). Ce mauvais choix peut également entraîner une réduction des performances du chariot élévateur en vitesse d'avancement: Quand l'effort d'avancement augmente, la vitesse d'avancement dans le rapport r (par exemple en 3ème vitesse) peut être plus faible que la vitesse d'avancement que l'on obtiendrait avec le rapport r-1 (en 2ème au lieu de la 3ème).

D'une façon générale, nous conseillons d'utiliser les rapports suivants en fonction du travail à réaliser.

- Sur route: Partir en 3ème vitesse et passer en 4ème si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- Avec une remorque sur route: Partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- En manutention: 3ème vitesse.
2ème vitesse dans les espaces exigus.
- En terrassement: 1ère vitesse.
- En chargeuse (reprise avec benne, fourche à fumier...): 2ème vitesse.



17 - SÉLECTEUR DE MARCHÉ AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

MARCHE AVANT: Basculer l'interrupteur vers l'avant (position A).

MARCHE ARRIÈRE: Basculer l'interrupteur vers l'arrière (position B).

NEUTRE: Pour le démarrage du chariot élévateur, l'interrupteur doit être au neutre (position C).

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

NOTA: Les feux de recul indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière. De même, il existe en OPTION un avertisseur sonore de marche arrière.

SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

L'autorisation de déplacement du chariot élévateur est contrôlée par un module électronique. Pour que l'opérateur puisse effectuer le déplacement en marche avant ou arrière, il doit respecter la séquence suivante:

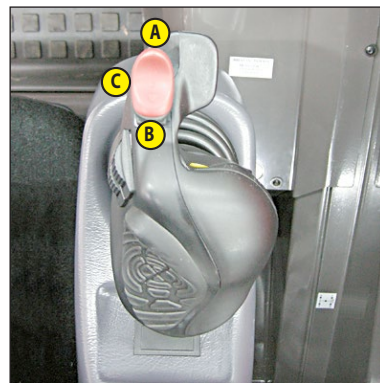
- 1 - s'asseoir correctement sur le siège du conducteur,
- 2 - desserrer le frein de stationnement,
- 3 - engager la marche avant ou arrière.

Pour l'arrêt du chariot élévateur, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - mettre le sélecteur de marche au neutre,
- 2 - serrer le frein de stationnement,
- 3 - descendre du chariot élévateur.

NOTA: Si l'opérateur quitte son poste de conduite avec la marche avant ou arrière en service, une alarme sonore retentit en continu, l'opérateur peut se rasseoir et continuer son déplacement en marche avant ou arrière.

Si l'alarme sonore devient discontinue, l'opérateur doit se rasseoir, remettre le sélecteur de marche au neutre et engager la marche avant ou arrière s'il veut continuer son déplacement.



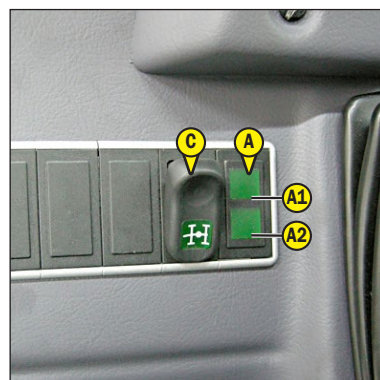
18 - SÉLECTION DE DIRECTION

A - TÉMOINS VERTS D'ALIGNEMENT DES ROUES

Ces témoins verts s'allument pour indiquer l'alignement des roues par rapport au chariot élévateur. Le témoin A1 pour les roues avant et le témoin A2 pour les roues arrière.



Avant de sélectionner l'une des trois possibilités de direction, aligner les 4 roues par rapport à l'axe du chariot élévateur. Ne jamais changer de mode de direction en roulant



B - LEVIER DE SÉLECTION DE DIRECTION

B1 - Roues avant directrices (circulation routière). 

B2 - Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court). 

B3 - Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral). 

C - INTERRUPTEUR D'ALIGNEMENT DES ROUES

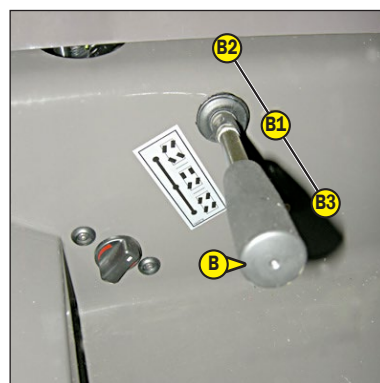
Cet interrupteur permet l'utilisation ou non du dispositif d'alignement des roues. Le témoin allumé indique son utilisation.

CONTRÔLE DE L'ALIGNEMENT DES ROUES

- Connecter l'interrupteur (témoin allumé).
- Placer le levier de sélection de direction B en position B2 (braquage court).
- Tourner le volant et aligner les roues arrière jusqu'à ce que le témoin A2 soit allumé.
- Placer le levier de sélection de direction B en position B1 (circulation routière).
- Tourner le volant et aligner les roues avant jusqu'à ce que le témoin A1 soit allumé.



Avant toute circulation sur la voie publique, il est nécessaire de contrôler l'alignement des roues arrière et de circuler en roues avant directrices. Le contrôle de l'alignement des roues arrière doit être fait régulièrement à l'aide des témoins verts pendant la circulation du chariot élévateur. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.



19 - COMMANDES HYDRAULIQUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

NOTA: Si besoin actionner la direction pour réarmer l'accumulateur de pilotage de commande hydraulique.

- A - Levier de commande levage et inclinaison.
- B - Bouton de commande télescopage.
- C - Bouton de commande accessoire.
- D - Bouton de commande accessoire.

LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU TABLIER

- Le levier A vers la gauche pour le cavage.
- Le levier A vers la droite pour le déversement.

TÉLESCOPAGE

- Le bouton B vers l'avant pour la sortie.
- Le bouton B vers l'arrière pour la rentrée.

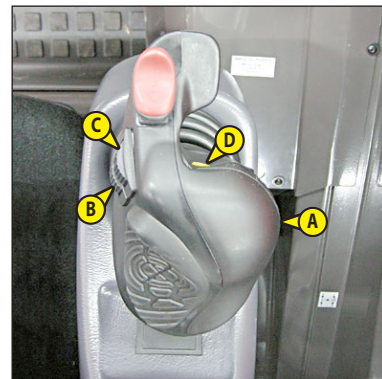
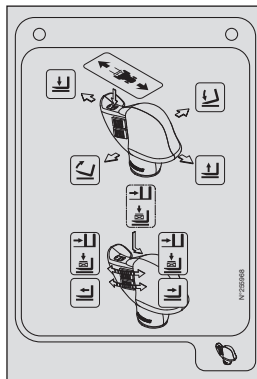
ACCESSOIRE

- Le bouton C vers l'avant ou l'arrière.

OPTION ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE

- Bouton D (voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS).

NOTA: En circulation routière, il est fortement conseillé de couper tous les mouvements hydrauliques (voir: 2 - DESCRIPTION: 5 - INTERRUPTEURS).



20 - FICHES FONCTIONS

Ces fiches contiennent la description des commandes hydrauliques et les abaques de charge des accessoires équipant le chariot élévateur.

21 - COMMANDE DE CHAUFFAGE

A - COMMANDE DU VENTILATEUR DE CHAUFFAGE

Cette commande à 2 vitesses permet de ventiler l'air chaud ou froid par les aérateurs de chauffage.

En position 0, le ventilateur est à l'arrêt.

En position 1, le ventilateur est en vitesse minimum.

En position 2, le ventilateur est en vitesse maximum.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

En position 1, la vanne est fermée, le ventilateur débite de l'air froid.

En position 2, la vanne est complètement ouverte, le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.



22 - COMMANDES DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)

⚠ IMPORTANT ⚠

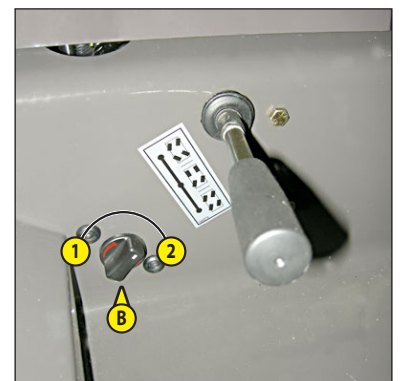
Le climatiseur ne fonctionne que si le chariot élévateur est démarré. Lors de l'utilisation de votre climatiseur, travailler impérativement les portes et les vitres fermées.

En hiver: Afin de garantir un fonctionnement correct et la totale efficacité de l'installation de climatisation, une fois par semaine mettre en route le compresseur, même pour un temps bref, afin d'assurer la lubrification des joints internes.

Par temps froid: Faire chauffer le moteur avant de mettre en route le compresseur, ceci afin de permettre au réfrigérant à l'état liquide accumulé au point bas du circuit du compresseur de se transformer en gaz sous l'action de la chaleur émise par le moteur, le réfrigérant à l'état liquide risquant d'endommager le compresseur.

⚠ IMPORTANT ⚠

S'il vous semble que votre climatiseur ne fonctionne pas régulièrement, le faire examiner par votre concessionnaire (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE). Ne jamais tenter de réparer par vos propres moyens d'éventuelles anomalies.



C - COMMANDE DE TEMPÉRATURE DU CLIMATISEUR

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

En position 0, le système d'air conditionné est à l'arrêt.

En position 1, le système d'air conditionné fonctionne au minimum.

En position 2, le système d'air conditionné fonctionne au maximum.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.

NOTA: Des pertes éventuelles d'eau sous le chariot élévateur sont dues à la décharge des condensats, produites par l'effet déshumidifiant de l'installation, surtout en condition de hautes températures extérieures et de forte humidité.

Pour un fonctionnement efficace du climatiseur, il faut que les prises d'air ne soient pas obturées par du givre, de la neige ou des feuilles.

Lorsque l'installation est en fonctionnement, il faut qu'au moins l'une des grilles d'air de la cabine soit ouverte pour ne pas risquer de geler l'évaporateur.

FONCTION AIR CONDITIONNE

Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:

A - Sur la position désirée 1 ou 2.

B - Sur la position 1 (vanne de chauffage fermée).

C - Sur la température désirée.

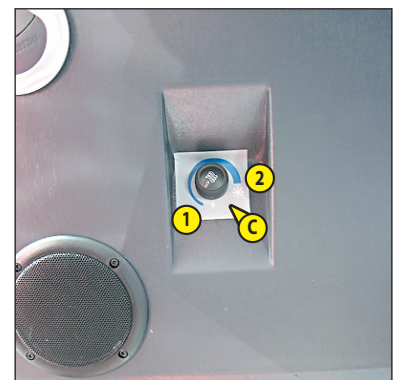
FONCTION DÉSEMBUAGE

Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:

A - Sur la position désirée 1 ou 2.

B - Sur la température désirée.

C - Sur la température désirée.



23 - BOUCHES DE RECYCLAGE (OPTION CLIMATISATION)

24 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE PARE-BRISE

Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.

25 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE

Ces aérateurs de chauffage permettent de diriger l'air ventilé à l'intérieur de la cabine et sur les glaces latérales.

26 - BOUTON D'OUVERTURE TRAPPE D'ACCÈS REMPLISSAGE HUILE HYDRAULIQUE ET CARBURANT

- Tirer sur le bouton pour ouvrir la trappe.
- Pousser la trappe pour la refermer.

27 - SERRURE DE PORTE

Deux clés sont fournies avec le chariot élévateur pour permettre le verrouillage de la cabine.

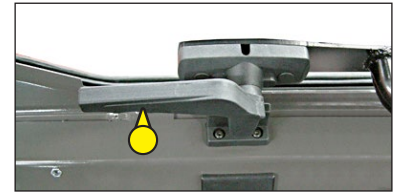
28 - POIGNÉE DE BLOCAGE DE DEMI-PORTE SUPÉRIEURE

29 - BOUTON DE DÉBLOCAGE DE DEMI-PORTE SUPÉRIEURE

30 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE

SORTIE DE SECOURS

Utiliser la vitre arrière comme sortie de secours, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte.

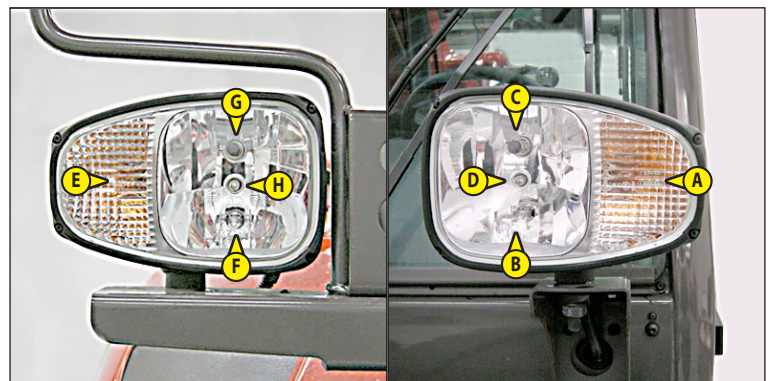


31 - PORTE-DOCUMENTS

S'assurer que la notice d'instructions est à sa place dans le porte-documents.

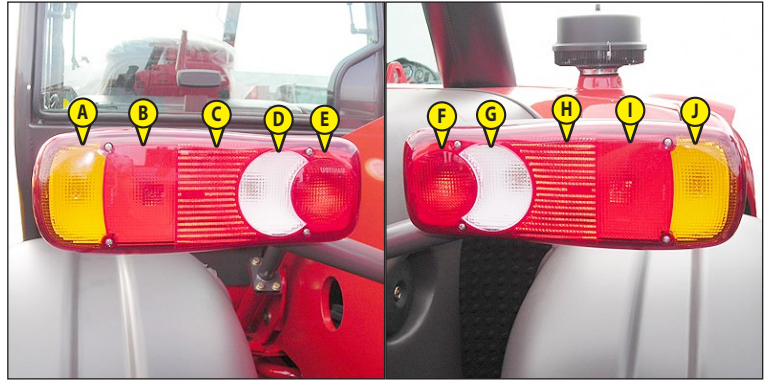
32 - PHARES AVANT

- A - Clignotant avant gauche.
- B - Feu de croisement avant gauche.
- C - Feu de route avant gauche.
- D - Veilleuse avant gauche.
- E - Clignotant avant droit.
- F - Feu de croisement avant droit.
- G - Feu de route avant droit.
- H - Veilleuse avant droite.



33 - FEUX ARRIÈRE

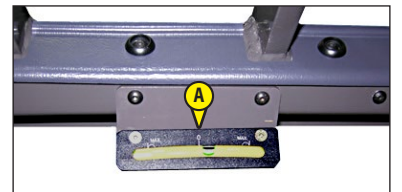
- A - Clignotant arrière gauche.
- B - Feu stop arrière gauche.
- C - Feu arrière gauche.
- D - Feu de recul arrière gauche.
- E - Feu de brouillard arrière gauche. (OPTION)
- F - Feu de brouillard arrière droit. (OPTION)
- G - Feu de recul arrière droit.
- H - Feu arrière droit.
- I - Feu stop arrière droit.
- J - Clignotant arrière droit.



34 - GYROPHARE

Le gyrophare est démontable pour permettre, par exemple, de réduire l'encombrement du chariot élévateur, ou d'éviter le vol.

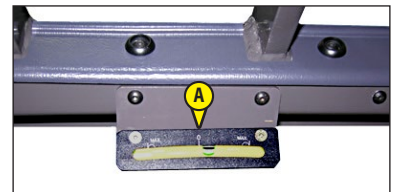
- Dévisser l'écrou 1 et déposer le gyrophare.
- Protéger le support 2 avec le chapeau 3.



35 - INDICATEURS DE NIVEAU

A - NIVEAU À BULLE D'AIR

Permet de contrôler que le chariot élévateur est bien à l'horizontal.

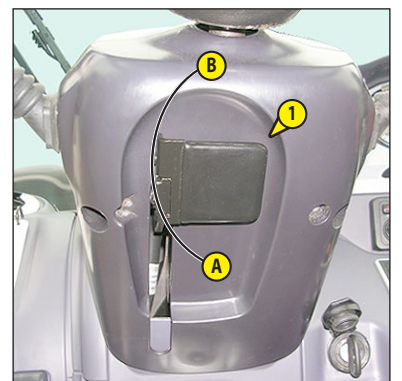


36 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR (OPTION)

37 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT

Cette poignée permet de régler l'inclinaison et la hauteur du volant de direction.

- Tourner la poignée 1 vers A pour desserrer et régler le volant.
- Tourner la poignée 1 vers B pour bloquer le volant dans la position désirée.



38 - PRISE DIAGNOSTIQUE



39 - ARRÊT D'URGENCE

- En cas de danger, il permet d'arrêter le moteur thermique et ainsi d'interrompre tous les mouvements hydrauliques.
- Tirer sur le bouton pour le désactiver avant de redémarrer le chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton.



40 - BLOCS DE SÉCURITÉ DU BRAS TÉLESCOPIQUE

Le chariot élévateur est doté de deux blocs de sécurité du bras télescopique qui doivent être mis en place sur les tiges des vérins de compensation en cas d'intervention sous le bras télescopique (voir : 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ).

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser exclusivement les blocs de sécurité fournis avec le chariot élévateur.



BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE

Située à l'arrière du chariot élévateur, ce dispositif permet d'atteler une remorque. La capacité est limitée pour chaque chariot élévateur par le Poids Total Roulant Autorisé (P.T.R.A.), l'effort de traction et l'effort vertical maximum sur le point d'attelage. Ces renseignements sont indiqués sur la plaque constructeur apposée sur chaque chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

- Pour l'utilisation d'une remorque, consulter la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Vérifier l'état de la remorque avant son utilisation (état et pression des pneumatiques, prise électrique, flexible hydraulique, système de freinage...).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas tracter une remorque ou un accessoire qui n'est pas en parfait état de marche. L'utilisation d'une remorque en mauvais état pourrait affecter la direction et le freinage du chariot élévateur et donc la sécurité de l'ensemble.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si une personne extérieure intervient pour l'accrochage ou le décrochage de la remorque, cette personne devra être en permanence visible par le conducteur et attendre que le chariot élévateur soit stoppé, le frein de stationnement serré et le moteur thermique arrêté avant d'intervenir sur la remorque.

NOTA: Il existe en OPTION, un rétroviseur arrière, permettant une approche plus précise du chariot élévateur vers l'anneau de la remorque.

A - BROCHE DE REMORQUAGE (STANDARD)

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

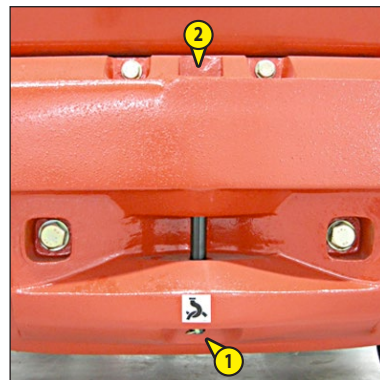
- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur thermique.
- Enlever la goupille 1, lever la broche de remorquage 2 et placer ou enlever l'anneau de remorque.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille 1.

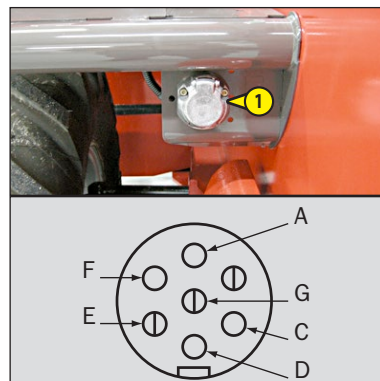
Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.



B - PRISE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE (STANDARD)

- Brancher la prise électrique mâle, sur la prise électrique femelle 1 du chariot élévateur et contrôler le fonctionnement des feux sur la remorque ou la barre de signalisation.

- A - Clignotant arrière gauche.
- C - Masse.
- D - Clignotant arrière droit.
- E - Feu arrière droit.
- F - Feux stop arrière.
- G - Feu arrière gauche.



C - CROCHET SAILLANT RÉGLABLE (OPTION)

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur thermique.
- Régler la chape d'attelage 1 en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas oublier de remettre les axes et la goupille.

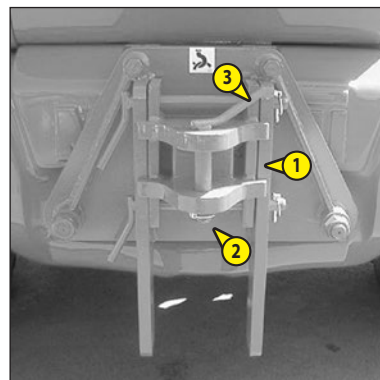
- Enlever la goupille 2, lever la broche de remorquage 3 et placer ou enlever l'anneau de remorque.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille 2.

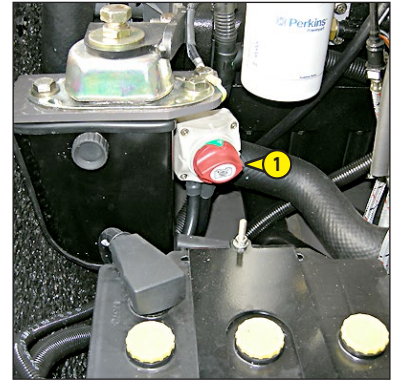
Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.



Cette page est laissée intentionnellement blanche

DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

1 - COUPE BATTERIE



2 - AVERTISSEUR SONORE DE MARCHE ARRIÈRE

3 - PLAQUE D'IMMATRICULATION

4 - ÉCLAIRAGE PLAQUE D'IMMATRICULATION



5 - CANNE DE PRÉCHAUFFAGE

Permet de maintenir le bloc-moteur chaud pendant les périodes d'arrêt prolongées et ainsi, d'assurer un meilleur démarrage du moteur thermique.

Caractéristiques d'alimentation du système de préchauffage:

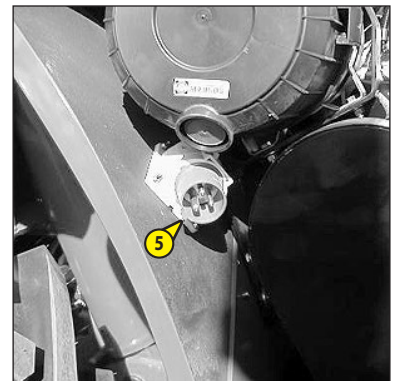
- Plage nominale de tension d'alimentation: 220-240V ; 50-60Hz
- Courant consommé: 4,5A
- Matériel de la classe 1
- Matériel raccordable uniquement sur schéma d'alimentation TT ou TN
- Catégorie d'installation 2

Conditions d'environnement d'utilisation:

- Température ambiante maximale d'utilisation du préchauffage: + 25° C
- Degré de pollution 2

Conditions de raccordement et d'utilisation du préchauffage:

- Le système de préchauffage ne doit pas être utilisé pour une température ambiante externe supérieure à + 25° C.
- L'alimentation du système de préchauffage doit impérativement:
 - Être réalisé avec un câble conforme aux normes d'installation en vigueur et comportant un conducteur de terre de protection.
 - Comporter un système de sectionnement adapté.
 - Intégrer un système de protection contre les courts-circuits (fusibles ou disjoncteur) adapté et un disjoncteur différentiel de sensibilité 30mA.
- La connexion et la déconnexion de la prise d'alimentation sur le socle d'alimentation doivent se faire hors tension et moteur arrêté.



6 - SYSTÈME ANTIVOL MODCOD

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, le voyant rouge 1 clignote.
- Entrer votre code utilisateur suivi de "V" pour valider, le voyant vert 2 s'allume.
- Démarrer le chariot élévateur dans les 60 secondes qui suivent. Passé ce délai, le système antivol se réactive et le voyant rouge clignote.

NOTA:

- En cas d'erreur de saisie de code, appuyer sur la touche "A" pour annuler et recomposer entièrement votre code.
- Si vous attendez plus de 5 secondes entre l'appui des touches, la saisie du code est abandonnée, le système antivol se réactive et le voyant rouge clignote.

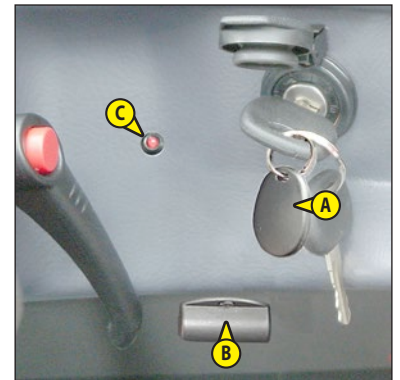


7 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE FINTRONIC

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur et la clé noir A à proximité de l'antenne B (maximum 80 mm).
- Attendre quelques secondes que le led rouge C s'éteigne pour démarrer le chariot élévateur.

NOTA: Vous pouvez redémarrer dans les 20 secondes qui suivent l'arrêt du chariot élévateur, passé ce délai, le système antidémarrage se réactive et le led rouge C clignote.

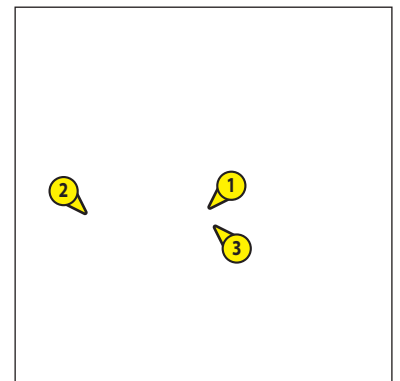


8 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE MODCLE

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, la led rouge 1 clignote.
- Appliquer la clé 2 sur sa base 3, la retirer dès que le système émet un bip sonore continu, et la led 1 devient verte.
- Démarrer le chariot élévateur dans les 20 secondes qui suivent. Passé ce délai, le système antivol se réactive et la led rouge 1 clignote.

NOTA: Vous pouvez redémarrer dans les 20 secondes qui suivent l'arrêt du chariot élévateur, passé ce délai, le système antidémarrage se réactive et la led rouge C clignote.



9 - VENTILATEUR AUTONETTOYANT CLEANFIX

Ce système commandé par l'interrupteur 1, permet de nettoyer le faisceau du radiateur et la grille du capot moteur en inversant le flux de l'air.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors de son utilisation, attention au risque de projection dans les yeux.

Position A: Le voyant est allumé, le ventilateur est en fonctionnement autonettoyant toutes les 3 minutes pendant quelques secondes.

Position B: Le voyant est éteint, le ventilateur est en fonctionnement normal.



10 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE

Permet l'utilisation d'une fonction électrique en tête du pied de flèche.

FONCTIONNEMENT

- Maintenir appuyé le bouton 2 et actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière.



11 - RETOUR DE FUITE EXTÉRIEUR

Permet le branchement d'un accessoire dont un retour de fuite est nécessaire.



12 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

Permet de commander le verrouillage de l'accessoire sur le tablier et l'utilisation d'un accessoire hydraulique par le même circuit hydraulique.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

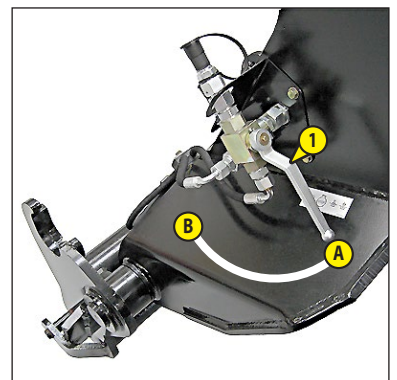
- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 3 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position B pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE L'ACCESSOIRE HYDRAULIQUE

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière.



13 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE

Permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques sur le circuit accessoire.

⚠ IMPORTANT ⚠

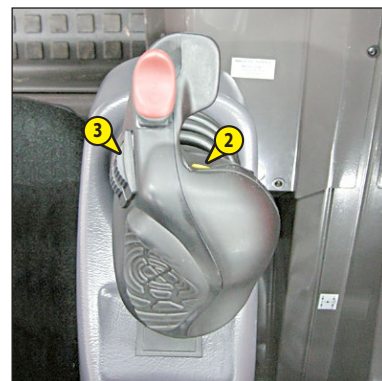
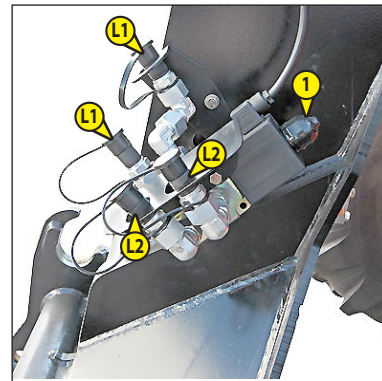
Pour faciliter le raccordement des coupleurs rapides, décompresser le circuit hydraulique en appuyant sur le bouton 1 de l'électrovanne.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L1

- Actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Maintenir appuyé le bouton 2 et actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière.



14 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

L'addition de ces deux options sur la ligne accessoire permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques et du verrouillage de l'accessoire sur le tablier.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour faciliter le raccordement des coupleurs rapides, décompresser le circuit hydraulique en appuyant sur le bouton 1 de l'électrovanne.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L1

- Mettre le robinet 4 en position B.
- Mettre l'interrupteur 2 en position A (témoin éteint).
- Actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2 + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

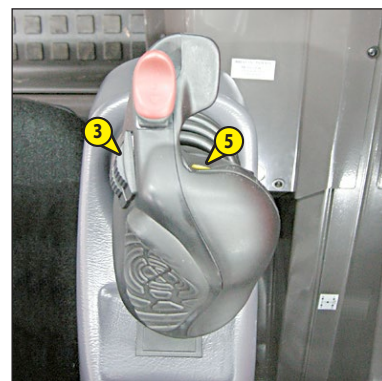
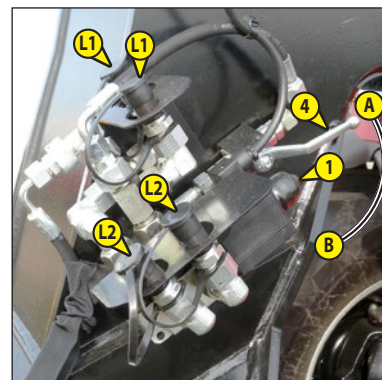
- Mettre le robinet 4 en position A.
- Mettre l'interrupteur 2 en position B (témoin allumé).
- Maintenir appuyé le bouton 5 et actionner le bouton 3 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 4 en position B pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

ACCESSOIRE HYDRAULIQUE

- Mettre le robinet 4 en position B.
- Mettre l'interrupteur 2 en position B (témoin allumé).
- Maintenir appuyé le bouton 5 et actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière.



15 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE SIMPLE OU DOUBLE EFFET

Permet l'utilisation d'un crochet hydraulique arrière ou d'une remorque avec basculement hydraulique.

- La commande hydraulique arrière simple ou double effet, fonctionne avec la commande hydraulique de l'accessoire supplémentaire (voir chapitre: 2 - DESCRIPTION: 20 - COMMANDES HYDRAULIQUES) en fonction de la position du robinet 1.
 - Position A: Commande hydraulique de l'accessoire supplémentaire à l'avant du chariot élévateur.
 - Position B: Commande hydraulique de l'accessoire supplémentaire à l'arrière du chariot élévateur.



16 - MARCHÉ FORCÉE DES COMMANDES HYDRAULIQUES ACCESSOIRE

⚠ IMPORTANT ⚠

Cette OPTION ne doit être utilisée qu'avec un accessoire nécessitant un mouvement hydraulique continu du type: balayuse, benne distributrice, malaxeur, pulvérisateur... Elle est strictement interdite en manutention et dans tous les autres cas (treuil, potence, potence à treuil, crochet, etc.).

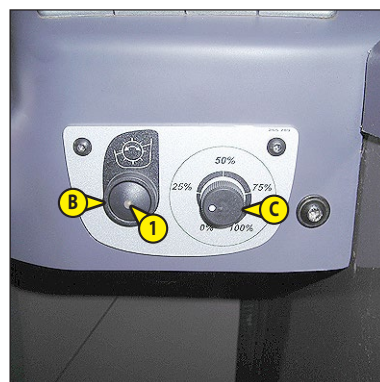
MOUVEMENT HYDRAULIQUE CONTINU DE L'ACCESSOIRE

- Vérifier que le potentiomètre C soit sur 0 %.
- Manipuler le bouton A vers l'avant ou l'arrière (suivant le type d'accessoire), appuyer sur le bouton B et relâcher le bouton A. Le voyant rouge 1 clignotant indique son utilisation.
- Régler le débit nécessaire avec le potentiomètre C.
- Pour arrêter le mouvement hydraulique continu de l'accessoire, manipuler le bouton A vers l'avant ou l'arrière ou appuyer sur le bouton B. Le voyant 1 est éteint.
- Positionner le potentiomètre C sur 0 %.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais quitter le poste de conduite sans avoir remis le potentiomètre C sur 0 %. Avant le démarrage du chariot élévateur s'assurer que ce potentiomètre soit sur 0 %.

NOTA: Si l'opérateur quitte le poste de conduite, le mouvement hydraulique continu est automatiquement arrêté et nécessite la remise en fonction.



17 - SUSPENSION DE FLÈCHE

La suspension de flèche permet d'amortir les secousses du chariot élévateur sur terrain accidenté (ex. manutention de paille dans un champ).

FONCTIONNEMENT

- Poser les fourches ou l'accessoire au sol et soulager les roues avant de quelques centimètres seulement.
- Appuyer sur l'interrupteur 1 en position A, le voyant s'allume et indique que la suspension de flèche est activée.
- Appuyer sur l'interrupteur 1 en position B, le voyant s'éteint et indique que la suspension de flèche est désactivée.

⚠ IMPORTANT ⚠

La suspension de flèche est active jusqu'à une hauteur de levée de 3m00 de l'axe d'articulation du tablier par rapport au sol avec la flèche rentrée. Lorsque vous évoluez au-delà de cette hauteur ou lorsque vous effectuez un autre mouvement hydraulique (inclinaison, télescopage, accessoire), la suspension de flèche est momentanément désactivée et le voyant de l'interrupteur 1 s'éteint.

- Lorsque le moteur thermique est arrêté, la suspension de flèche est automatiquement désactivée.



18 - RACCORDEMENT HYDRAULIQUE FACILE DE L'ACCESSOIRE

Permet la connexion et déconnexion hydraulique de l'accessoire sans difficulté.

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Appuyer sur le bouton-poussoir 1 pendant deux secondes pour libérer la pression hydraulique du circuit accessoire.
- Connecter ou déconnecter les coupleurs rapides de l'accessoire hydraulique.



19 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE

Le secteur angulaire permet de visualiser l'angle de la flèche, et ainsi améliorer la lecture des abaques de charge.



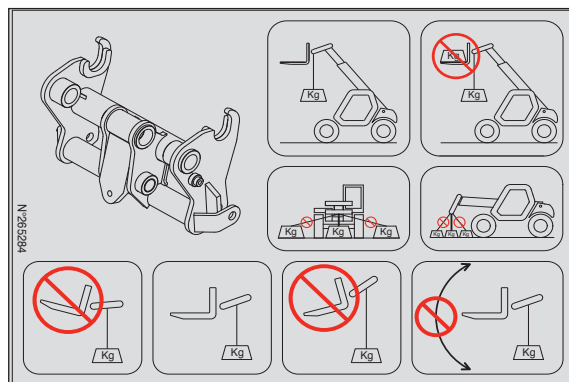
20 - ANNEAU DE LEVAGE SUR TABLIER SIMPLE

CONDITIONS D'UTILISATION

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter les consignes et les instructions décrites dans la notice d'instructions (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE), et en plus, celles décrites ci-dessous.

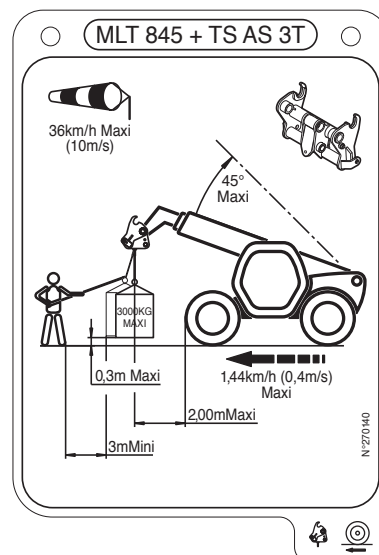
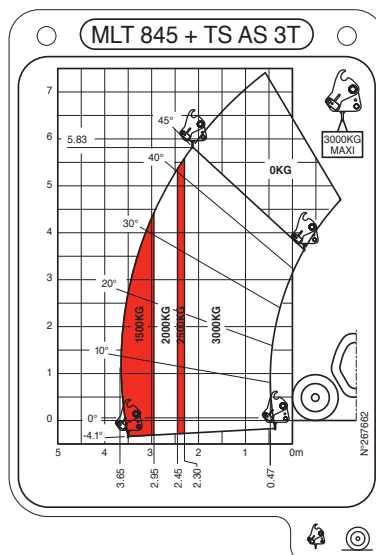
- L'anneau de levage doit être utilisé SANS FOURCHES ET SANS ACCESSOIRE, cependant l'inclinaison du tablier doit correspondre à l'utilisation des fourches à l'horizontale.
- Vérifier l'angle maximum autorisé, qui est de 45°.
- Ne pas changer l'inclinaison du tablier lors de l'utilisation de l'anneau de levage.
- Le crochet de levage, les chaînes et les élingues utilisés doivent avoir une capacité minimum de 3000 kg avec un coefficient de sécurité de 4 par rapport à la rupture.



ABAQUES DE CHARGE ET FICHES DE FONCTIONS

⚠ IMPORTANT ⚠

Les abaques de charge sont définis pour une utilisation sans fourches et sans accessoire



3 - MAINTENANCE

3 - MANUTENZIONE

<u>PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU</u>	<u>3-4</u>
<u>LISTE DE CONTRÔLE DE LA MISE EN SERVICE</u>	<u>3-5</u>
<u>ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES</u>	<u>3-7</u>
<u>LUBRIFIANTS ET CARBURANT</u>	<u>3-8</u>
<u>TABLEAU D'ENTRETIEN</u>	<u>3-10</u>
<u>A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ</u>	<u>3-12</u>
<u>B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ</u>	<u>3-18</u>
<u>C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ</u>	<u>3-24</u>
<u>D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ</u>	<u>3-26</u>
<u>E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ</u>	<u>3-34</u>
<u>F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ</u>	<u>3-38</u>
<u>G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE</u>	<u>3-40</u>

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU

L'ENTRETIEN DE NOS CHARIOTS ÉLÉVATEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉ AVEC DES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU.

EN AUTORISANT L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE MANITOU, VOUS RISQUEZ :

⚠ IMPORTANT ⚠

**L'UTILISATION DE PIÈCES CONTREFAITES OU DE COMPOSANTS NON HOMOLOGUES PAR LE FABRICANT,
FAIT PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE.**

- Juridiquement d'engager votre responsabilité en cas d'accident.
- Techniquement d'engendrer des défaillances de fonctionnement ou de réduire la durée de vie du chariot élévateur.

EN UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, VOUS PROFITEZ D'UN SAVOIR-FAIRE

Par son réseau, MANITOU apporte à l'utilisateur,

- Le savoir-faire et la compétence.
- La garantie de la qualité des travaux réalisés.
- Des composants de remplacement d'origine.
- Une aide à la maintenance préventive.
- Une aide efficace au diagnostic.
- Des améliorations dues au retour d'expérience.
- La formation du personnel exploitant.
- Seul le réseau MANITOU connaît en détail la conception du chariot élévateur et a donc les meilleures capacités techniques pour en assurer la maintenance.

⚠ IMPORTANT ⚠

**LES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE SONT EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉES PAR MANITOU
ET LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES.**

La liste du réseau des concessionnaires est disponible sur le site MANITOU www.manitou.com

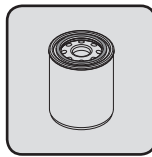
ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES

MOTEUR THERMIQUE

FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE

Référence: 799966

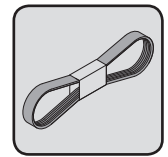
Remplacer: 500 H



COURROIE D'ALTERNATEUR

Référence: 940221

Remplacer: 3000 H

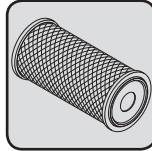


CARTOUCHE DU FILTRE À AIR SEC

Référence: 563416

Nettoyer: 50 H *

Remplacer: 500 H *

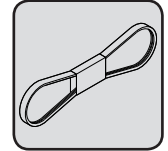


COURROIE DU COMPRESSEUR

(OPTION CLIMATISATION)

Référence: 319790

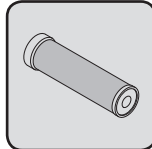
Remplacer: 3000 H



CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC

Référence: 563415

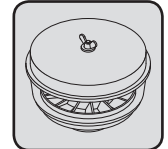
Remplacer: 1000 H *



PRÉFILTRE CYCLONIQUE

Référence: 224713

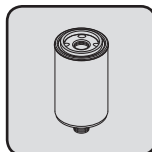
Nettoyer: 10 H



PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

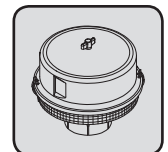
Référence: 799968

Remplacer: 1000 H



PRÉFILTRE AUTONETTOYANT (OPTION)

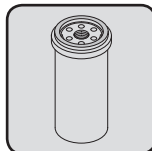
Référence: 226611



FILTRE À COMBUSTIBLE

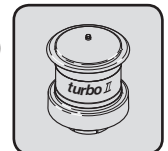
Référence: 799967

Remplacer: 1000 H



PRÉFILTRE AUTONETTOYANT TURBO 2 (OPTION)

Référence: 266360

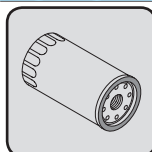


TRANSMISSION

FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

Référence: 561749

Remplacer: 1000 H

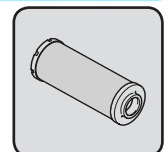


CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE TRANSMISSION

(MOTEUR VENTILATEUR)

Référence: 922686

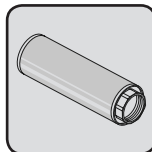
Nettoyer: 1000 H



CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE TRANSMISSION
(POMPE PRINCIPALE)

Référence: 224726

Remplacer: 1000 H

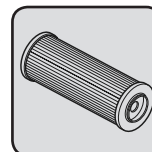


HYDRAULIQUE

CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR
HYDRAULIQUE

Référence: 221174

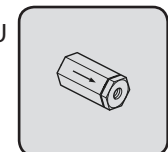
Remplacer: 500 H



FILTRE DES TÊTES DE COMMANDES DU
DISTRIBUTEUR

Référence: 254780

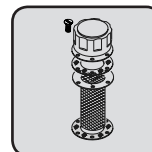
Remplacer: 1000 H



BOUCHON FILTRE DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE

Référence: 659917

Remplacer: 1000 H



LUBRIFIANTS ET CARBURANT

⚠ IMPORTANTE ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS ET LE CARBURANT PRÉCONISÉS:

- Pour l'appoint, les huiles peuvent ne pas être miscibles.

- Pour les vidanges, les huiles MANITOU, sont parfaitement adaptées.

ANALYSE DIAGNOSTIC DES HUILES

Dans le cas d'un contrat d'entretien ou de maintenance mis en place avec le concessionnaire, une analyse diagnostic des huiles moteur, transmission et essieux peut vous être demandée selon le taux d'utilisation.

(*) CARACTÉRISTIQUES DU CARBURANT RECOMMANDÉ

Utiliser un carburant de qualité pour obtenir les performances optimums du moteur thermique.

- Type de carburant diesel N590 - Auto/C0/C1/C2/C3/C4
- BS2869 Class A2
- ASTM D975-91 Class 2-2DA, US DF1, US DF2, US DFA
- JIS K2204 (1992) Grades 1, 2, 3 et Special Grade 3.

MOTEUR THERMIQUE				
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
MOTEUR THERMIQUE	10 L 2.6 US gal	Huile MANITOU EVOLOGY 10W40 API CJ4	5 L / 1.32 US gal	895831
			20 L / 5.28 US gal	895832
			55 L / 14.52 US gal	895833
			209 L / 55.21 US gal	895834
			1000 L / 264 US gal	895835
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	20,5 L 5.4 US gal	Liquide de refroidissement (protection - 35°)	4 L / 1 US gal 20 L / 5.28 US gal 1000 L / 264 US gal	894967 894968 894969
RÉSERVOIR À CARBURANT	135 L 35.6 US gal	Diesel (*)		

TRANSMISSION				
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
BOÎTE DE VITESSES	15,1 L 3.98 US gal	Huile MANITOU Transmission automatique	1 L / 0.26 US gal	62148
			20 L / 5.28 US gal	546332
			55 L / 14.52 US gal	546217
			209 L / 55.21 US gal	546195
			1000 L / 264 US gal	720148
RENOI D'ANGLE	2,2 L 0.58 US gal	Huile MANITOU SAE80W90 Transmission mécanique	2 L / 0.52 US gal	499237
			5 L / 1.32 US gal	720184
			20 L / 5.28 US gal	546330
			55 L / 14.52 US gal	546221
			209 L / 55.21 US gal	546220
CARDAN DE TRANSMISSION		Graisse MANITOU Multi-usage BLEUE	400 g / 14.1 oz 1 kg / 2.2 lb 5 kg / 11 lb 20 kg / 44 lb 50 kg / 110.23 lb	161589 720683 554974 499233 489670

FLÈCHE				
ORGANES À LUBRIFIER		PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
PATINS DE FLÈCHE		Graisse MANITOU Multi-usage NOIRE	400 g / 14.1 oz 1 kg / 2.2 lb 5 kg / 11 lb	545996 161590 499235
GRAISSAGE DE LA FLÈCHE		Graisse MANITOU Multi-usage BLEUE	400 g / 14.1 oz 1 kg / 2.2 lb 5 kg / 11 lb 20 kg / 44 lb 50 kg / 110.23 lb	161589 720683 554974 499233 489670

HYDRAULIQUE				
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE	131 L 34.60 US gal	Huile MANITOU Hydraulique ISO VG 46	5 L / 1.32 US gal 20 L / 5.28 US gal 55 L / 14.52 US gal 209 L / 55.21 US gal	545500 582297 546108 546109

FREINAGE			
ORGANES À LUBRIFIER	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
CIRCUIT FREINAGE	Huile MANITOU Liquide de frein minéral	1L 0.26 US gal	490408

CABINE			
ORGANES À LUBRIFIER	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
PORTE DE CABINE	Graisse MANITOU Multi-usage BLEUE	400 g / 14.1 oz 1 kg / 2.2 lb 5 kg / 11 lb 20 kg / 44 lb 50 kg / 110.23 lb	161589 720683 554974 499233 489670
RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE	Liquide de lave-glace	1 L / 0.26 US gal 5 L / 1.32 US gal	490402 486424

ESSIEU AVANT				
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT	7,5 L 1.98 US gal	Huile MANITOU Spécial freins immergés	5 L / 1.32 US gal 20 L / 5.28 US gal 209 L / 55.21 US gal 1000 L / 264 US gal	545976 582391 546222 720149
RÉDUCTEUR DE ROUES AVANT	2,1 L 0.55 US gal	Huile MANITOU SAE80W90 Transmission mécanique	2 L / 0.52 US gal 5 L / 1.32 US gal 20 L / 5.28 US gal 55 L / 14.52 US gal 209 L / 55.21 US gal	499237 720184 546330 546221 546220
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT		Graisse MANITOU Multi-usage NOIRE	400 g / 14.1 oz 1 kg / 2.2 lb 5 kg / 11 lb	545996 161590 499235

ESSIEU ARRIÈRE				
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE	7,5 L 1.98 US gal	Huile MANITOU Spécial freins immergés	5 L / 1.32 US gal 20 L / 5.28 US gal 209 L / 55.21 US gal 1000 L / 264 US gal	545976 582391 546222 720149
RÉDUCTEUR DE ROUES ARRIÈRE	2,1 L 0.55 US gal	Huile MANITOU SAE80W90 Transmission mécanique	2 L / 0.52 US gal 5 L / 1.32 US gal 20 L / 5.28 US gal 55 L / 14.52 US gal 209 L / 55.21 US gal	499237 720184 546330 546221 546220
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE OSCILLATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE		Graisse MANITOU Multi-usage NOIRE	400 g / 14.1 oz 1 kg / 2.2 lb 5 kg / 11 lb	545996 161590 499235

TABLEAU D'ENTRETIEN



- (1): RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 HEURES OU 6 MOIS. Cette révision doit obligatoirement être effectuée aux environs des premières 500 heures ou dans les 6 mois qui suivent la mise en service de la machine (au premier terme atteint).
- (2): Toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures puis une dernière fois à 250 heures.
- (3): Consulter votre concessionnaire.

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 3000 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
MOTEUR THERMIQUE											
- Niveau de l'huile moteur thermique	3-10		C								
- Niveau du liquide de refroidissement	3-10	C	C								
- Niveau du combustible	3-10	C	C								
- Préfiltre à combustible	3-11		C								
- Préfiltre cyclonique	3-11	N	N								
- Cartouche du filtre à air sec	3-14/22	R		C/N		R					
- Faisceaux des radiateurs	3-14	N		N							
- Huile moteur thermique	3-21	V				V					
- Filtre à huile moteur thermique	3-21	R				R					
- Cartouche du préfiltre à combustible	3-24	R					R				
- Cartouche du filtre à combustible	3-24	R					R				
- Réservoir à combustible	3-25						N				
- Cartouche de sécurité du filtre à air sec	3-25						R				
- Silentbloks du moteur thermique							C (3)				
- Régimes du moteur thermique							C (3)				
- Jeux des soupapes		C					C (3)				
- Liquide de refroidissement	3-30							V			
- Radiateur								C (3)			
- Pompe à eau et thermostat								C (3)			
- Alternateur et démarreur								C (3)			
- Turbocompresseur								C (3)			
- Courroie d'alternateur	3-32								R		
- Courroie compresseur (OPTION Climatisation)									R (3)		
TRANSMISSION											
- Niveau de l'huile boîte de vitesses	3-11			C							
- Huile boîte de vitesses	3-26	V					V				
- Crépine du carter boîte de vitesses	3-26						N				
- Cardan	3-14	G		G							
- Niveau de l'huile boîte renvoi d'angle	3-18	C			C	<<<	<<<	<<<	<<<		
- Filtre à huile boîte de vitesses	3-23	R				R	<<<	<<<	<<<		
- Huile boîte renvoi d'angle							C (3)				
- Silentbloks de la boîte de vitesses	3-26	V					V	<<<	<<<		
- Commandes de la boîte de vitesses							C (3)				
- Pressions transmission								C (3)			
PNEUMATIQUES											
- Pression des pneumatiques	3-15	C		C							
- Serrage des écrous de roues	3-15	C		C							
- Couple de serrage des écrous de roues	3-31	C						C			
- Roue	3-34										R
FLÈCHE											
- Patins de flèche	3-11		N/G (2)								
- Flèche	3-14	G		G							
- Usure des patins de flèche							C (3)				
- État de l'ensemble flèche		C						C (3)			
- Paliers et bagues d'articulations								C (3)			
HYDRAULIQUE											
- Niveau de l'huile hydraulique	3-15	C		C							
- Cartouche du filtre à huile retour hydraulique	3-22	R				R					
- Huile hydraulique	3-27						V				
- Crépine d'aspiration du réservoir à huile hydraulique	3-27						R				
- Bouchon filtre du réservoir à huile hydraulique	3-27						R				
- Filtre des têtes de commandes du distributeur	3-27						R				
- État des flexibles et durits								C (3)			
- État des vérins (fuite, tiges)								C (3)			
- Pressions des circuits hydrauliques								C (3)			

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 3000 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
- Réservoir d'huile hydraulique								N (3)			
FREINAGE											
- Niveau de l'huile de freinage	3-15	C		C							
- Frein de stationnement	3-18/37	C/R			C/R						
- Huile de freinage							V (3)				
- Circuit de freinage							P (3)				
- Pression du circuit de freinage							C (3)				
- Frein							A (3)				
DIRECTION											
- Direction								C (3)			
- Rotules de direction										C (3)	
CABINE											
- Porte de cabine	3-14	G		G							
- Niveau du liquide de lave-glace	3-15	C		C							
- Filtre de ventilation cabine (OPTION Climatization)	3-16/23	R		N	R						
- Faisceau du condenseur (OPTION Climatization)	3-16	C/N		C/N							
- Filtre de ventilation cabine	3-24	N				N					
- Ceinture de sécurité	3-28						C				
- État des rétroviseurs							C (3)				
- Structure							C (3)				
- Climatization (OPTION)	3-31							N/C			
ÉLECTRICITÉ											
- Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale	3-12/35	C	C								XXX
- État des faisceaux et des câbles							C (3)				
- Éclairage et signalisation							C (3)				
- Avertisseurs							C (3)				
- Phares avant	3-36										A
- Panne de batterie	3-36										R
ESSIEU AVANT											
- Pivots des réducteurs de roues avant	3-14	G		G						G/C (3)	
- Niveau de l'huile différentiel essieu avant	3-19				C						
- Niveau de l'huile réducteurs de roues avant	3-19				C						
- Huile différentiel essieu avant	3-25	V				V					
- Huile réducteurs de roues avant	3-28	V					V				
- Usure des disques de frein essieu avant										C (3)	
- Cardan des réducteurs de roues avant										C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues avant										C (3)	
ESSIEU ARRIÈRE											
- Pivots des réducteurs de roues arrière	3-14	G		G						G/C (3)	
- Oscillation essieu arrière	3-14	G		G				G/C (3)			
- Niveau de l'huile différentiel essieu arrière	3-19				C						
- Niveau de l'huile réducteurs de roues arrière	3-19				C						
- Huile différentiel essieu arrière	3-25	V				V					
- Huile réducteurs de roues arrière	3-28	V					V				
- Usure des disques de frein essieu arrière										C (3)	
- Cardan des réducteurs de roues arrière										C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues arrière										C (3)	
CHÂSSIS											
- Structure							C (3)				
- Paliers et bagues d'articulations								C (3)			
ACCESSOIRES											
- Usure des fourches		C				C (3)					
- Tablier porte accessoire							C (3)				
- État des accessoires							C (3)				
CHARIOT ÉLÉVATEUR											
- Remorquer le chariot élévateur	3-37										XXX
- Élinguer le chariot élévateur	3-8										XXX
- Transporter le chariot élévateur sur un plateau	3-39										XXX

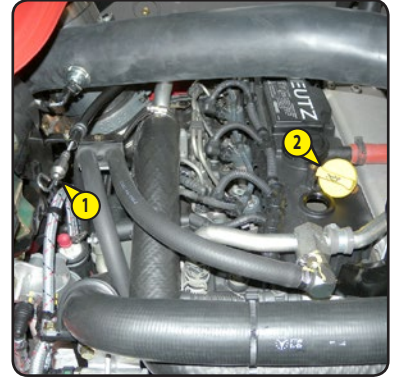
A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ

A1 - NIVEAU DE L'HUILE MOTEUR THERMIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et laisser l'huile se déposer dans le carter.

- Ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur le moteur thermique.



A2 - NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et attendre le refroidissement du moteur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement est très chaud, ne rajouter que du liquide chaud (80 °C).

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible à la vidange du circuit de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F1 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT).

- Ouvrir le capot moteur.
- Le liquide doit se situer au niveau MAXI sur le vase d'expansion 1.
- Si besoin, rajouter du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le radiateur et la tuyauterie.



⚠ *Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant*

de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement. Si le liquide de refroidissement est très chaud, ne rajouter que du liquide chaud (80 °C). En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible à la vidange du circuit de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F1 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT).

A3 - NIVEAU COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

Maintenir autant que possible le réservoir à combustible plein, pour réduire au maximum la condensation due aux conditions atmosphériques.

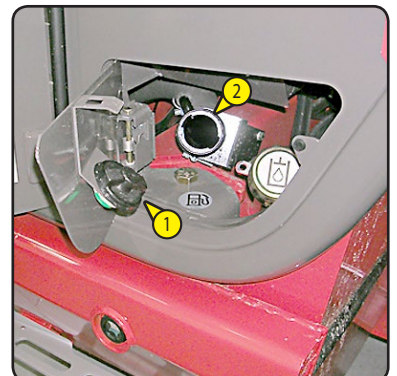
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage carburant.
- Enlever le bouchon 1 (fig. A3).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT), filtré à travers une crépine ou un chiffon propre non pelucheux par l'orifice de remplissage 2 (fig. A3).
- Remettre le bouchon 1 (fig. A3) et fermer la trappe d'accès remplissage carburant.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant le remplissage ou lorsque le réservoir est ouvert. Ne jamais effectuer le plein avec le moteur en marche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le dégazage du réservoir à combustible est assuré par le bouchon de remplissage. En cas de changement, toujours utiliser un bouchon d'origine avec orifice de dégazage. PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE



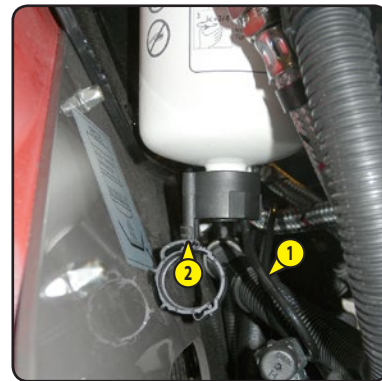
A4 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Ouvrir le capot moteur.
- Débrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux tours de filet.
- Laisser le gazole s'écouler exempt d'impuretés et d'eau.
- Resserrer le bouchon de vidange 2 et rebrancher le faisceau électrique 1.



A5 – PRÉFILTRE CYCLONIQUE

NETTOYER

La périodicité de nettoyage est donnée à titre indicatif, cependant le préfiltre doit être vidé et nettoyé dès que les impuretés arrivent au niveau MAXI sur la cuve.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors du nettoyage, attention à la pénétration d'impuretés dans le filtre à air sec.

- Desserrer l'écrou 1, enlever le couvercle 2 et vider la cuve.
- Nettoyer l'ensemble du préfiltre avec un chiffon sec et propre, et remonter l'ensemble.



A6 – PATINS DE FLÈCHE

NETTOYER - GRAISSER

À faire toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures de marche puis une dernière fois à 250 heures.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation en atmosphère abrasive (poussière, sable, charbon.) utiliser un vernis de glissement (référence MANITOU: 483536). Pour cela consulter votre concessionnaire. Sortir complètement la flèche.

- À l'aide d'un pinceau, appliquer de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) sur les 4 côtés du ou des télescope(s).
- Télescoper plusieurs fois la flèche afin de répartir uniformément la graisse.
- Enlever l'excédent de graisse.

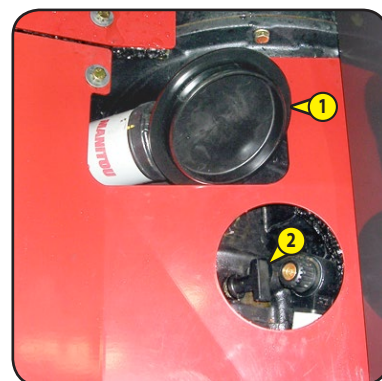


A7 – NIVEAU DE L'HUILE BOÎTE DE VITESSES

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la flèche levée et le moteur thermique arrêté. Effectuer le contrôle dans les 5 minutes qui suivent l'arrêt du moteur thermique.


- Enlever le bouchon plastique 1 (fig. A6).
- Retirer la jauge 2 (fig. A6).
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères MIN et MAX.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: E3 - HUILE BOÎTE DE VITESSES).
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur la transmission.


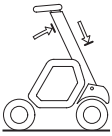



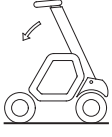


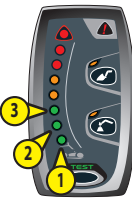






⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser le bouton test  seulement quand cela est demandé, en respectant les consignes appui court (moins de 1 seconde) et appui long (5 secondes).

En cas de doute pendant la procédure de test, sortir proprement par un appui court sur le bouton MODE "GODET"  ou mode "CHARGE SUSPENDUE" . Ces tests sont indispensables pour vérifier le bon fonctionnement et réglage des différents composants du dispositif.

- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.
- Effectuer un appui long sur le bouton test. 

<p>ÉTAPE 1</p> <p>↓</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - Un bip. - La première led verte clignotante. - Bouton test allumé. 	<p>⇒</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Placer le chariot élévateur sans accessoire, flèche complètement rentrée et levée. 	<p>⇒</p> <p>Un appui court sur le bouton test.</p>  <p>⇒</p>	<p>TEST OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bip et passage à l'étape 2. <p>TEST NON OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux bips et allumage du témoin défaut . - Sortie du mode test. - Passer à l'étape 4.
<p>ÉTAPE 2</p> <p>↓</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - La première led verte fixe. - La deuxième led verte clignotante. - Bouton test allumé. 	<p>⇒</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une descente à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum. Ralentissement de la descente jusqu'à la coupure du mouvement. 	<p>⇒</p> <p>Un appui court sur le bouton test.</p>  <p>⇒</p>	<p>TEST OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bip et passage à l'étape 3. <p>TEST NON OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux bips et allumage du témoin défaut . - Sortie du mode test. - Passer à l'étape 4.
<p>ÉTAPE 3</p> <p>↓</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - La première et deuxième leds vertes fixes. - La troisième led verte clignotante. - Bouton test allumé. 	<p>⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une descente de flèche jusqu'à la coupure du mouvement. - Demander dans l'ordre suivant: un cavage, un déversement et une sortie télescope. Aucun de ces 3 mouvements doit être possible. 	<p>⇒</p> <p>Un appui court sur le bouton test.</p>  <p>⇒</p>	<p>TEST OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité de la coupure des mouvements aggravants. - Sortie du mode test, toutes les leds s'allument pendant 2 secondes et un bip retentit. <p>TEST NON OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allumage du témoin défaut . - Sortie du mode test. - Passer à l'étape 4.
<p>ÉTAPE 4</p> <p>↓</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - Le témoin défaut reste allumé en permanence tant que l'erreur n'est pas réparée. 	<p>⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le témoin défaut  accompagnée d'un bip annonce une anomalie. - Pour visualiser le code erreur présent (voir: 2 - DESCRIPTION: 3B - AFFICHEUR D'ÉCRANS). <p>NOTA: Un fusible défectueux peut générer plusieurs codes erreurs. Dans ce cas, vérifier les fusibles (voir: 2 - DESCRIPTION: 11 - FUSIBLES ET RELAIS DANS CABINE).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si affichage du code erreur 520499, 520742, 520743, 520754 un recalage du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale peut résoudre l'anomalie (voir: 3 - MAINTENANCE: G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE). <p>NOTA: Pour le test de l'étape 3, si besoin, préciser les mouvements hydrauliques aggravants non conforme.</p>		

Cette page est laissée intentionnellement blanche

B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

B1 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

CONTRÔLER - NETTOYER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES). De même la périodicité de contrôle et nettoyage de la cartouche doit être réduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si le témoin de colmatage s'allume, cette opération est à effectuer dans les plus brefs délais (maximum 1 heure). La cartouche ne doit pas subir plus de sept nettoyages, au-delà, il faut impérativement changer la cartouche. Ne jamais utiliser le chariot élévateur sans filtre à air ou avec un filtre à air endommagé.

Respecter la distance de sécurité de 30 mm entre le jet d'air et la cartouche pour éviter de déchirer ou percer cette dernière. La cartouche ne doit pas être soufflée à proximité du boîtier de filtre à air. Ne jamais nettoyer la cartouche en la tapant contre une surface dure. Se protéger les yeux pendant cette opération.

Ne jamais laver une cartouche du filtre à air sec. Ne nettoyer en aucun cas la cartouche de sécurité située à l'intérieur de la cartouche filtrante, la remplacer par une neuve si elle est encrassée ou endommagée

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche, voir: 3 - MAINTENANCE: D3 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé (pression maxi 3 bar), nettoyer la cartouche filtrante de haut en bas et de l'intérieur vers l'extérieur à 30 mm minimum de la paroi de la cartouche.
- Le nettoyage est terminé lorsqu'il n'y a plus de poussière s'échappant de la cartouche.
- Nettoyer la surface de joint de la cartouche avec un chiffon humide, propre et non pelucheux et la graisser avec un lubrifiant silicone (référence MANITOU: 479292).
- Contrôler par un examen visuel l'état extérieur et les fixations du filtre à air. Vérifier également l'état et la fixation des durits.

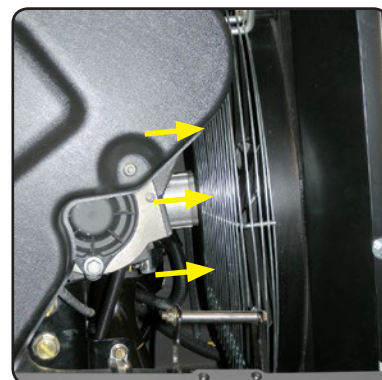
B2 – FAISCEAUX DES RADIATEURS

NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer les faisceaux des radiateurs quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes.

- Ouvrir le capot moteur.
- Nettoyer si besoin, la grille d'aspiration sur le capot moteur.
- À l'aide d'une balayette, nettoyer les faisceaux afin d'éliminer le maximum d'impuretés.
- Nettoyer le radiateur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé du moteur vers le radiateur, dans le sens inverse du flux de l'air de refroidissement.



B3 – PRESSION DES PNEUMATIQUES ET SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUES

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier que le tuyau d'air est correctement connecté sur la valve du pneumatique avant de gonfler et tenir toutes personnes à l'écart pendant le gonflage. Respecter les pressions de gonflage préconisées.

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
 - Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.
 - Contrôler et rétablir si besoin la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES).
- NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue.- Contrôler par un examen visuel la propreté du condenseur (fig. B3) et le nettoyer si nécessaire.
- Nettoyer le condenseur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé dans le même sens que le flux d'air.
- NOTA: Pour optimiser le nettoyage, effectuer cette opération avec les ventilateurs tournants.

À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de marche dans la semaine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de marche ou tous les jours.

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

FLÈCHE

- 1 - Graisseurs de l'axe de flèche (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs de l'axe de tablier (2 graisseurs).
- 3 - Graisseur de l'axe de pied du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 4 - Graisseur de l'axe de tête du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 5 - Graisseurs des axes des biellettes de tablier (3 graisseurs).
- 6 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de levage (1 graisseur).
- 7 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de levage (1 graisseur).
- 8 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de compensation (1 graisseur).
- 9 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de compensation (1 graisseur).

PORTE DE CABINE

- 10 - Graisseurs de porte (4 graisseurs).

PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

- 11 - Graisseurs des pivots de réducteurs de roues (8 graisseurs).

OSCILLATION ESSIEU ARRIÈRE

- 12 - Graisseurs oscillation essieu arrière (2 graisseurs).

CARDAN DE TRANSMISSION

- 13 - Graisseurs du cardan de transmission: Moteur/Boîte renvoi d'angle (2 graisseurs)
- 14 - Graisseurs du cardan de transmission: Boîte de vitesses/Essieu avant (3 graisseurs).
- 15 - Graisseurs du cardan de transmission: Boîte de vitesses/Essieu arrière (3 graisseurs).



B5 – NIVEAU DE L'HUILE HYDRAULIQUE

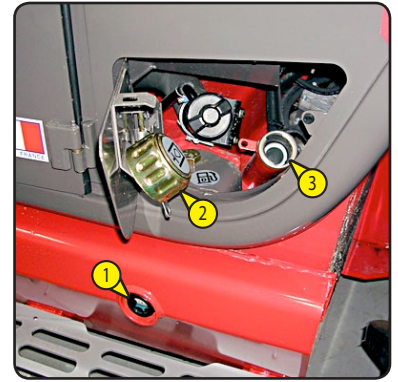
CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Contrôler la jauge 1, le niveau correct doit se situer au niveau du point rouge.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 2.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



B6 – NIVEAU DE L'HUILE DE FREINAGE

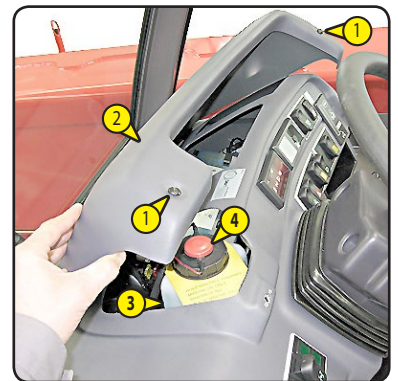
CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

- Desserrer la vis 1 et enlever la trappe d'accès réservoir d'huile de freinage et lave-glace 2.
- L'huile doit se situer au niveau MAXI sur le réservoir 3.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage.
- Pivoter le réservoir 3 pour accéder au bouchon de remplissage 4.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



B7 – NIVEAU DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

CONTRÔLER

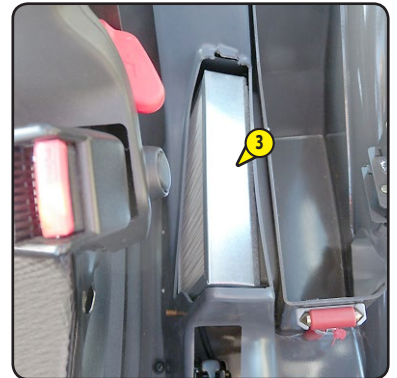
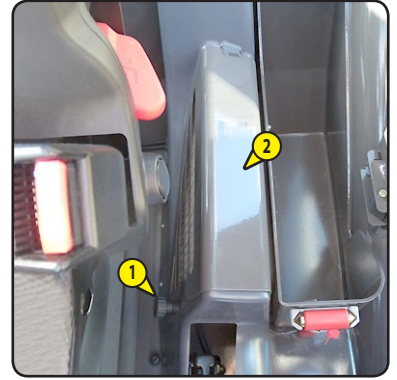
- Contrôler visuellement le niveau.
 - Si besoin rajouter du liquide de lave-glace (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 3.
- Remonter la trappe d'accès réservoir d'huile de freinage et lave-glace 2 et resserrer la vis 1..



B8 – FILTRE DE VENTILATION CABINE (OPTION CLIMATISATION)

NETTOYER

- Dévisser la molette 1 et enlever le carter de protection 2.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 3.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le filtre et le carter de protection.



B9 – FAISCEAU DU CONDENSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du condenseur.

- Enlever la grille de protection 1 et la nettoyer si nécessaire.
- Contrôler par un examen visuel la propreté du condenseur et le nettoyer si nécessaire.
- Nettoyer le condenseur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé dans le même sens que le flux d'air.
- Pour optimiser le nettoyage, effectuer cette opération avec les ventilateurs tournants.



C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

C1 - NIVEAU DE L'HUILE BOÎTE RENVOI D'ANGLE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la flèche levée et le moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères MINI et MAXI.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: E9 - HUILE BOÎTE RENVOI D'ANGLE).



C2 - FREIN DE STATIONNEMENT

CONTRÔLER - RÉGLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la charge nominale en position transport.

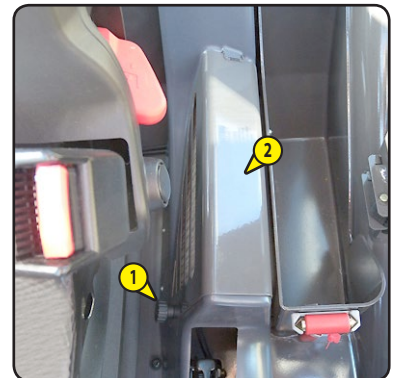
- Contrôler le freinage en insérant le frein de stationnement.
- Tirer sur l'arrière du chariot élévateur au niveau de la broche de remorquage avec un effort minimum de 3500 daN. Les roues du chariot élévateur ne doivent pas tourner.
- Régler si besoin.
- Visser progressivement l'embout du levier 1 et recontrôler le freinage.
- Répéter l'opération jusqu'à l'obtention du freinage correct.



C3 - FILTRE DE VENTILATION CABINE (OPTION CLIMATISATION)

REEMPLACER

- Dévisser la molette 1 et enlever le carter de protection 2.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 3 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le carter de protection.



C4 - NIVEAU DE L'HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEUX AVANT ET ARRIÈRE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



C5 - NIVEAU DE L'HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler le niveau sur chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de niveau 1 à l'horizontale.
- Enlever le bouchon de niveau, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau (couple de serrage 34 à 49 N.m).



D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

Suivant modèle de chariot télescopique

INSPECTION MACHINE

Afin de réduire les arrêts imprévus ou la rupture grave de la machine les visites et les contrôles techniques doivent être faits régulièrement.

L'intervalle entre les visites techniques et les contrôles dépend de certains facteurs:

- Conditions opérationnelles de la machine (conditions ambiantes du lieu de travail),
- Lourdeur et intensité de l'application (soulèvement de matériel très lourd et cycles intenses de travail)
- Age de la machine
- Déplacement sur route pendant de longues périodes.

Les parties inspecter et à contrôler sont;

- Châssis machine;
- Flèche télescopique;
- Cabine;
- Supports essieu et essieux;
- Supports moteur;
- Stabilisateurs.

Contrôler sur chaque partie tous les cordons de soudure et les points de fixation.

En cas de détection de pièce ou composants détériorés, contacter le concessionnaire.

Manitou suggère d'inspecter les parties de la machine indiquées ci-dessus si la machine a été impliquée dans un accident et/ou toutes les 500 heures de travail.

Les machines vieilles et celles qui ont été utilisées dans des applications très lourdes doivent être contrôlées plus fréquemment.

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes puis l'arrêter.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.
Serrer le filtre à huile exclusivement à la main et le bloquer d'un quart de tour.*

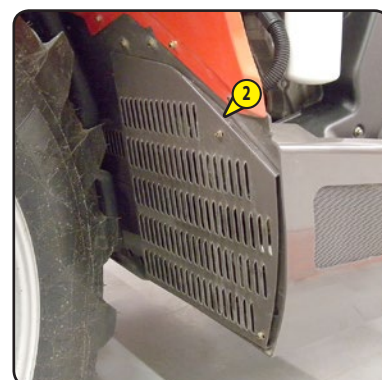
VIDANGE DE L'HUILE

- Ouvrir le capot moteur.
- Enlever les trappes d'accès 1 et 2.
- Déposer un bac sous l'orifice de vidange et dévisser le bouchon de vidange 3.
- Prendre le flexible de vidange 4.
- Placer l'extrémité du flexible de vidange dans le bac et visser à fond le flexible sur le raccord de vidange 3.
- Enlever le bouchon de remplissage 5 pour assurer une bonne vidange.



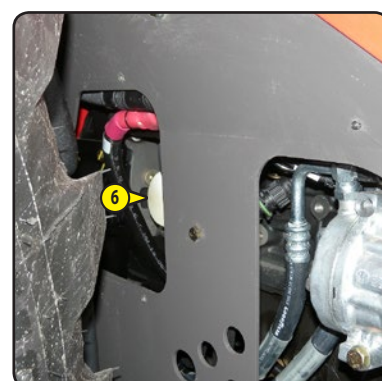
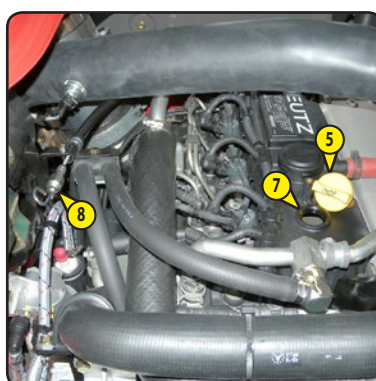
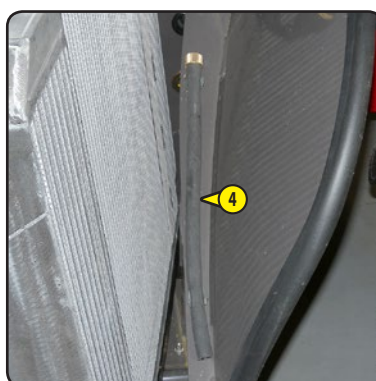
REPLACEMENT DU FILTRE

- Dévisser et jeter le filtre à huile moteur 6 ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support (couple de serrage 15-17 N.m).



REPLISSAGE DE L'HUILE

- Enlever, nettoyer et replacer le flexible de vidange 4.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 3.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 7.
- Attendre quelques minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner quelques minutes.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et au filtre à huile.
- Arrêter le moteur, attendre quelques minutes et contrôler sur la jauge 8 le niveau correct entre les deux repères.
- Parfaire le niveau si besoin.
- Remonter les trappes d'accès 1 et 2.



D3 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

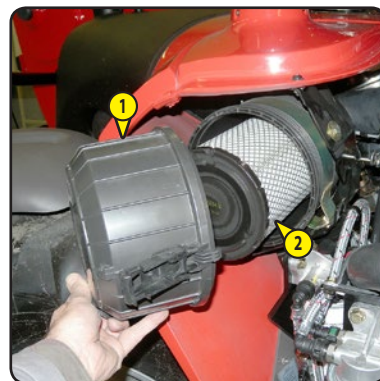
REEMPLACER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration, voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES. De même la périodicité de remplacement de la cartouche doit être réduite (jusqu'à 250 heures en atmosphère très poussiéreuse et avec préfiltration).

⚠ IMPORTANT ⚠

Remplacer la cartouche dans un endroit propre et le moteur thermique arrêté. Ne jamais utiliser le chariot élévateur avec une cartouche démontée ou endommagée.

- Ouvrir le capot moteur.
- Dégager les verrous et enlever le couvercle 1.
- Enlever la cartouche 2 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Laisser en place la cartouche de sécurité.
- Nettoyer soigneusement les parties suivantes avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
 - L'intérieur du filtre et du couvercle.
 - L'intérieur de la durit d'entrée du filtre.
 - Les portées de joint dans le filtre et dans le couvercle.
- Vérifier l'état et la fixation de la tubulure de raccordement au moteur thermique, ainsi que le branchement et l'état de l'indicateur de colmatage sur le filtre.
- Contrôler avant montage l'état de la cartouche filtrante neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.
- Remonter le couvercle en orientant la valve vers le bas.
-
-



D4 – CARTOUCHE DES FILTRES À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

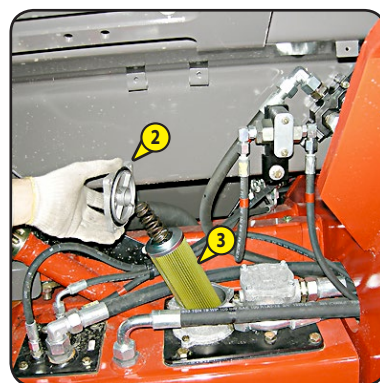
REEMPLACER

Arrêter le moteur thermique sur un sol horizontal et enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre et son environnement avant toute intervention afin d'empêcher tous risques de pollution dans le circuit hydraulique.

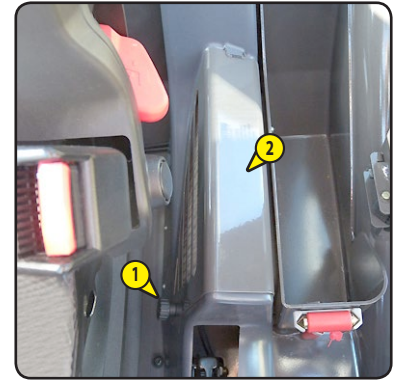
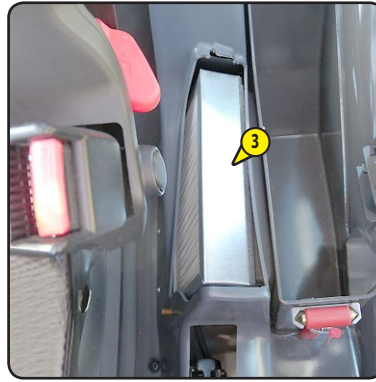
- Démontez la plaque de protection 1.
- Dévisser les vis de fixation du couvercle 2.
- Enlever la cartouche du filtre à huile retour hydraulique 3 et la remplacer par une neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- S'assurer du bon positionnement de la cartouche et remonter le couvercle 2.
- Effectuer l'opération sur les 2 filtres.
- Remonter la plaque de protection 1.



D5 – FILTRE DE VENTILATION CABINE

NETTOYER

- Dévisser la molette 1 et enlever le carter de protection 2.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 3.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le filtre et le carter de protection.



D6 – HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT ET ARRIÈRE

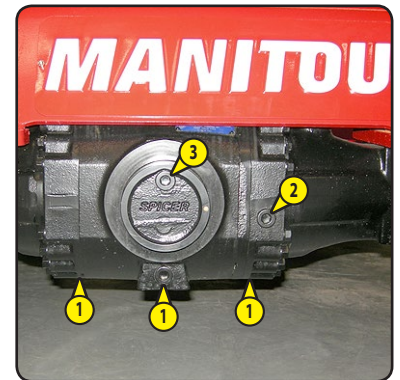
VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile différentiel encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Enlever le bouchon de niveau 2 et le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer les bouchons de vidange 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 3.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice de niveau 2.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 2 (couple de serrage 34 à 49 N.m) et le bouchon de remplissage 3 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Effectuer la même opération sur le différentiel essieu arrière.



D7 – FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

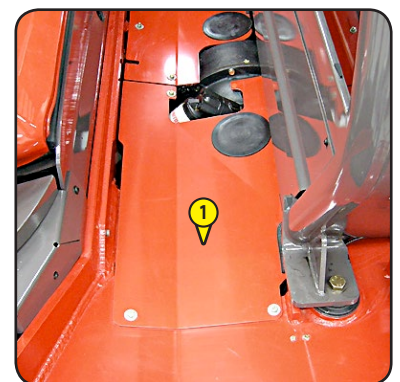
REPLACER

- Démonter la tôle de fermeture 1.
- Dévisser et jeter le filtre à huile boîte de vitesses 2.
- Nettoyer soigneusement la tête du filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint neuf et le monter sur le filtre.
- Remplir le filtre à huile boîte de vitesses neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Remonter le filtre en s'assurant du bon positionnement du joint et serrer.

⚠ IMPORTANT ⚠

Serrer le filtre à huile boîte de vitesses exclusivement à la main et bloquer d'un quart de tour.

- Remonter la tôle de fermeture 1.



E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

E1 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

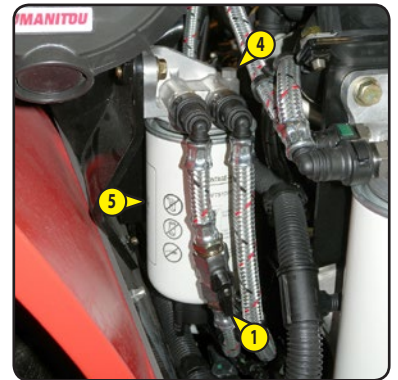
REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

Serrer le préfiltre à combustible exclusivement à la main et bloquer d'un quart de tour.

- Couper le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Ouvrir le capot moteur.
- Fermer l'arrivée du gazole en tournant la molette 1 dans le sens horaire.
- Débrancher le faisceau électrique 2 du préfiltre à combustible.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 3 et le dévisser de deux tours de filet.
- Ouvrir la vis de purge 4 pour assurer une bonne vidange.
- Resserrer la vis de purge 4 lorsque le préfiltre est vidangé.
- Desserrer le préfiltre 5 et le jeter ainsi que son joint.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du préfiltre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter un préfiltre et un joint neuf préalablement lubrifier avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Rebrancher le faisceau électrique 2 du préfiltre à combustible.
- Effectuer le remplacement du filtre à combustible.



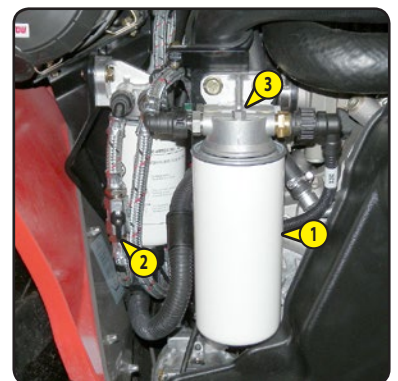
E2 – FILTRE À COMBUSTIBLE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Dévisser et jeter le filtre à combustible 1.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du filtre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter un filtre et un joint neuf préalablement lubrifier avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Serrer le filtre en s'assurant du bon positionnement du joint (couple de serrage 10-12 N.m).
- Ouvrir l'arrivée du gazole en tournant la molette 2 dans le sens anti-horaire.
- Ouvrir la vis de purge 4 du préfiltre à combustible et la vis de purge 3 du filtre à combustible.
- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, et fermer les vis de purge dès que du gazole s'écoule exempt d'air.



E3 – RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

NETTOYER

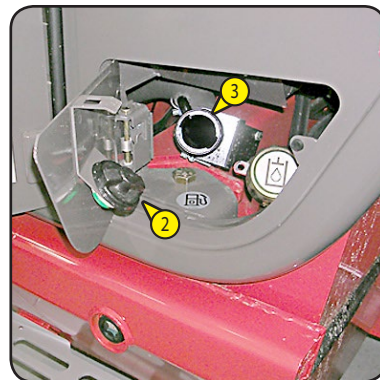
Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant cette opération.

Ne jamais essayer de faire une soudure ou toute autre opération soi-même, cela pourrait entraîner une explosion ou un incendie.

- Contrôler visuellement et au toucher, les parties susceptibles de présenter des fuites sur le circuit combustible et sur le réservoir.
- En cas de fuite, contacter votre concessionnaire.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser.
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage carburant.
- Enlever le bouchon 2.
- Laisser le gazole s'écouler et rincer avec dix litres de gazole propre par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 29 à 39 N.m).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage.
- Si besoin purger le circuit d'alimentation combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: G1 - CIRCUIT D'ALIMENTATION COMBUSTIBLE).

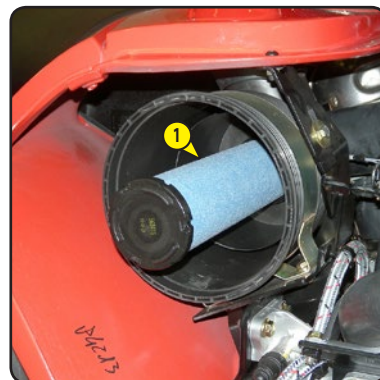


E4 – CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC

REPLACER

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche du filtre à air sec, voir: 3 - MAINTENANCE: D3 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- Enlever la cartouche de sécurité du filtre à air sec 1 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Nettoyer la portée de joint sur le filtre avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
- Contrôler, avant montage, l'état de la nouvelle cartouche de sécurité (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.

NOTA: La périodicité de changement de la cartouche de sécurité est donnée à titre indicatif. Elle doit être remplacée tous les deux changements de la cartouche du filtre à air sec.



E5 – HUILE BOÎTE DE VITESSES

VIDANGER

E6 – CRÉPINE DU CARTER BOÎTE DE VITESSES

NETTOYER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile boîte de vitesses encore chaude.

VIDANGE DE L'HUILE

- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 (fig. E3/1), et sous la platine 2 (fig. E3/1) et dévisser le bouchon de vidange.
- Démontez la tôle de fermeture 3 (fig. E3/2).
- Enlever la jauge 4 (fig. E3/3) et dévisser le bouchon de remplissage 5 (fig. E3/3) pour assurer une bonne vidange.

⚠ IMPORTANT ⚠

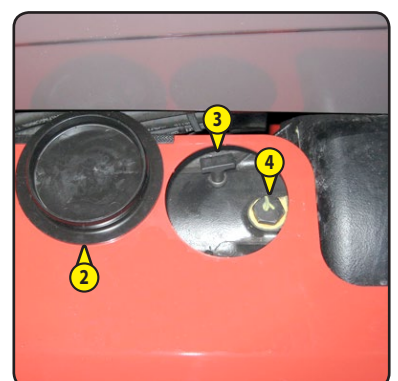
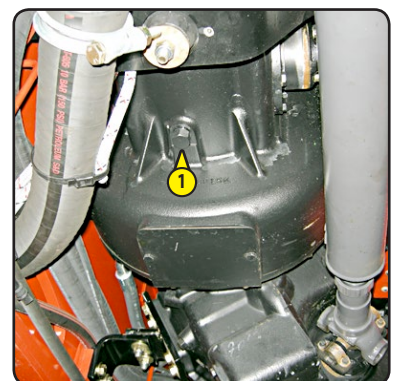
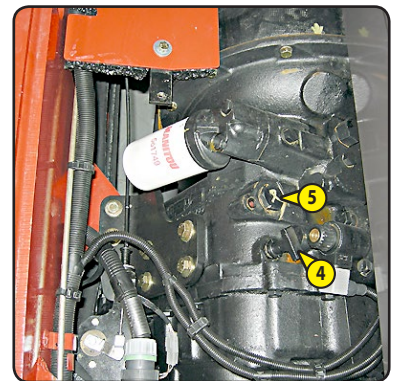
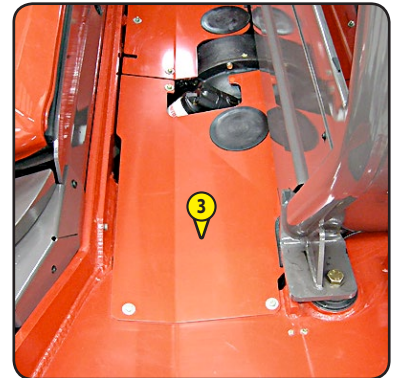
Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

- Démontez la platine 2 (fig. E3/1) et récupérer le joint torique et la rondelle d'appui.
- Laisser le reste de l'huile se vidanger.
- Enlever la crépine et la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Nettoyer la partie magnétique sur la platine.
- Remonter l'ensemble et revisser la platine 2 (fig. E3/1) (couple de serrage 18 à 31 N.m).

REPLISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (fig. E3/1) (couple de serrage 34 à 54 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 5 (fig. E3/3) et remettre le bouchon.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner quelques minutes.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et à la platine.
- Arrêter le moteur, et dans les 5 minutes qui suivent l'arrêt du moteur thermique, contrôler sur la jauge 4 (fig. E3/3) le niveau correct entre les deux repères MIN et MAX.
- Parfaire le niveau si besoin.
- Remettre la tôle de fermeture 3 (fig. E3/2).



E7 – HUILE BOÎTE RENVOI D'ANGLE

VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile boîte renvoi d'angle encore chaude.

- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 (fig. E5/1) et le dévisser.
- Enlever le bouchon plastique 2 (fig. E5/2).
- Enlever la jauge 3 (fig. E5/2) et dévisser le bouchon de remplissage 4 (fig. E5/2) pour assurer une bonne vidange.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (fig. E5/1) (couple de serrage 20 à 29 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 4 (fig. E5/2) et remettre le bouchon.
- Contrôler le niveau correct entre les deux repères MINI et MAXI sur la jauge 3 (fig. E5/2).
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.

E8 – HUILE HYDRAULIQUE

VIDANGER

E9 – CRÉPINES D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

NETTOYER

E10 – BOUCHON FILTRE DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

REEMPLACER

E11 – FILTRE DES TÊTES DE COMMANDES DU DISTRIBUTEUR (LSU)

REEMPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et baissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute intervention, nettoyer soigneusement l'environnement des bouchons de vidange et de la platine d'aspiration sur le réservoir hydraulique.

VIDANGE DE L'HUILE

- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 (fig. E6/1) et le dévisser.
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage huile hydraulique.
- Enlever le bouchon de remplissage 2 (fig. E6/2) pour assurer une bonne vidange, et le mettre au rebut.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

NETTOYAGE DE CARTOUCHES DE FILTRE D'ASPIRATION DANS LE RÉSERVOIR D'HUILE HYDRAULIQUE ET TRANSMISSION

- Démonter la plaque de protection 3 (fig. E6/2).
- Sur le réservoir d'huile, démonter le bloc de filtres à huile de retour hydraulique 4 (figure E6 / 3) pour accéder aux crépines d'aspiration 8a / 8b (fig. E6 / 3) pour:
 - pompe hydraulique principale 8a (figure E6 / 3);
 - ventilateur du moteur 8b (figure E6 / 3).
- A l'intérieur du réservoir d'huile 10 (fig. E6 / 3), dévisser la crépines d'aspiration 8a/8b (fig. E6/3), la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé, contrôler son état et la remplacer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la crépines 8a/8b (fig. E6/3) et la platine d'aspiration en s'assurant du bon positionnement du joint.
- Reposer le bloc des filtres à huile de retour hydraulique 4 (fig. E6 / 3) complet.

REMPACEMENT DU FILTRE DES TÊTES DE COMMANDES DU DISTRIBUTEUR

- Démonter le demi-collier 5 (fig. E6/3).
- Dévisser les deux raccords 6 (fig. E6/3) et remplacer le filtre 7 (fig. E6/3).

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention remonter le nouveau filtre 7 (fig. E6/5) dans le même sens que la flèche.

- Remonter le demi-collier 5 (fig. E6/3) et la plaque de protection 3 (fig. E6/3).

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Nettoyer et remettre les bouchons de vidange 1 (fig. E6/1) (couple de serrage 80 N.m ± 10%).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 8 (fig. E6/2).

⚠ IMPORTANT ⚠

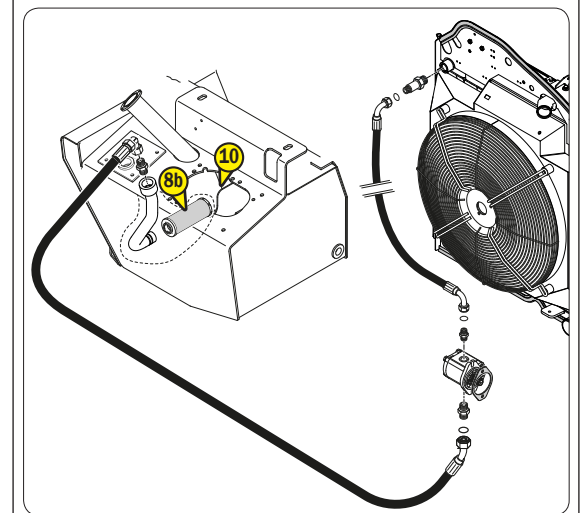
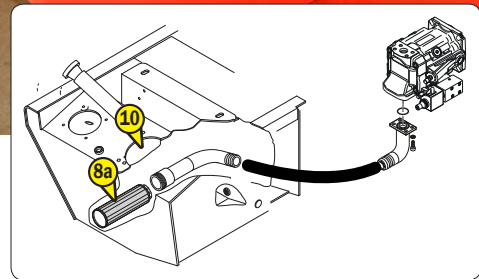
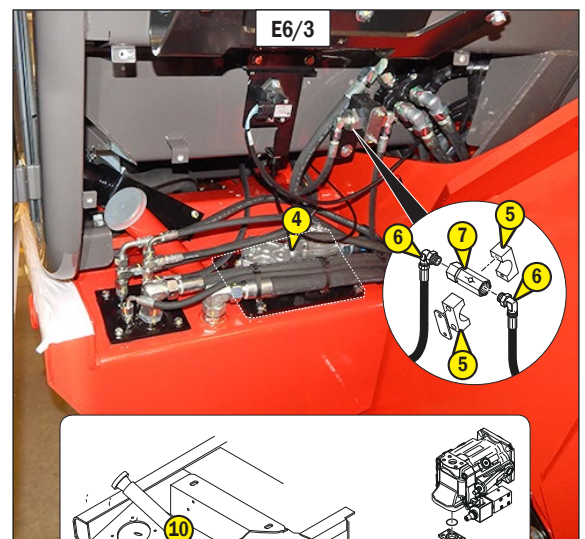
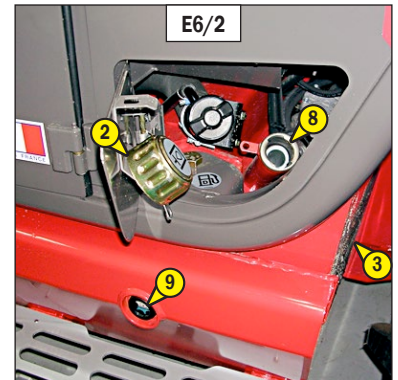
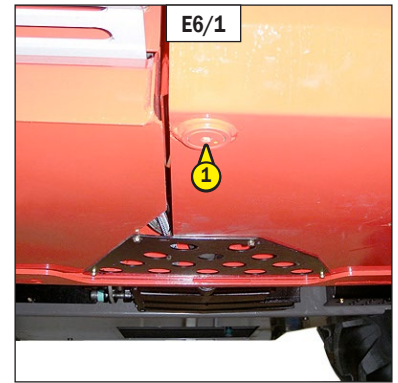
Utiliser un bac et un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Observer le niveau de l'huile sur la jauge 9 (fig. E6/2), l'huile se situe au niveau du point rouge.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre un bouchon de remplissage neuf 2 (fig. E6/2) (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

DÉPOLLUTION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

Cette opération est à effectuer par votre concessionnaire après chaque vidange.

L'huile hydraulique utilisée dans le circuit doit être au moins égale à une qualité de classe 8 (suivant NAS 1638). Votre concessionnaire pourra à l'aide d'une centrale externe dépolluer le circuit hydraulique et contrôler la qualité de l'huile afin d'assurer une longévité des composants hydraulique et en particulier de la pompe principale.



⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points suivants:
 - La fixation des points d'ancrage sur le siège.
 - La propreté de la sangle et du mécanisme de verrouillage.
 - L'enclenchement du mécanisme de verrouillage.
 - L'état de la sangle (coupure, effilochure).

CEINTURE DE SÉCURITÉ À ENROULEUR À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points cités ci-dessus et les points suivants:
 - L'enroulement correct de la ceinture.
 - L'état des caches de l'enrouleur.
 - Le blocage du mécanisme de l'enrouleur en tirant un coup sec sur la sangle.

NOTA: Après chaque accident, remplacer la ceinture de sécurité.

E13 – HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile réducteurs encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Vidanger et remplacer l'huile de chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de vidange 1 en position A.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange et le dévisser.
- Laisser l'huile se vidanger complètement.
- Amener l'orifice de vidange en position B c'est-à-dire en orifice de niveau.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau 1.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 34 à 49 N.m).



Cette page est laissée intentionnellement blanche

F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

F1 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

VIDANGER

Cette série d'opérations est à effectuer en cas de besoin ou une fois tous les 2 ans à l'approche de l'hiver. Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté et froid.

⚠ IMPORTANT ⚠

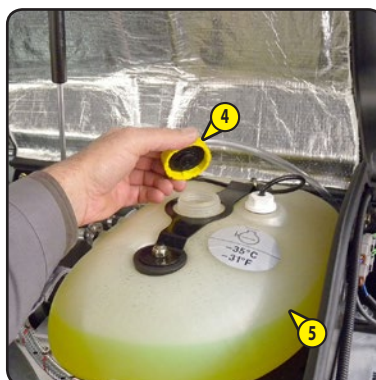
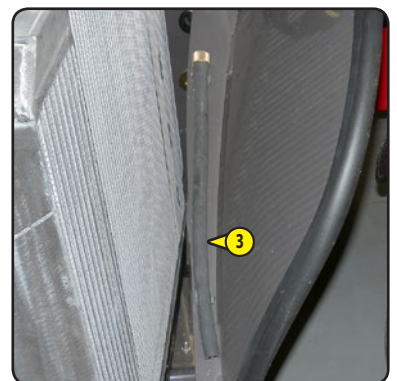
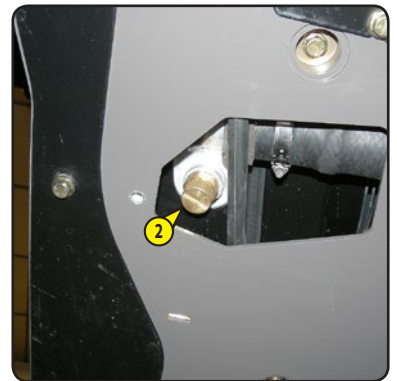
Le moteur thermique ne contient pas d'élément anticorrosion et doit être rempli toute l'année d'un mélange minimum comprenant 25 % d'antigel à base d'éthylène-glycol.

VIDANGE DU LIQUIDE

- Ouvrir le capot moteur.
- Enlever la trappe d'accès 1.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 2 du radiateur et le desserrer.
- Prendre le flexible de vidange 3.
- Placer l'extrémité du flexible de vidange dans le bac et visser à fond le flexible sur le raccord de vidange 2.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 du vase d'expansion et ouvrir la commande de chauffage au maximum pour assurer une bonne vidange.
- Laisser le circuit de refroidissement se vidanger entièrement en s'assurant que les orifices ne s'obstruent pas.
- Vérifier l'état des durits ainsi que les fixations et changer les durits si besoin.
- Rincer le circuit avec de l'eau propre et utiliser un produit de nettoyage si besoin.

REPLISSAGE DU LIQUIDE

- Enlever, nettoyer et replacer le flexible de vidange 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2 du radiateur.
- Remplir lentement le circuit avec du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) jusqu'au milieu du vase d'expansion 5 par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage 4.
- Faire tourner le moteur au ralenti quelques minutes.
- Vérifier les fuites éventuelles.
- Remonter la trappe d'accès 1.
- Contrôler le niveau et parfaire si besoin.



- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler à l'aide d'une clé dynamométrique, le couple de serrage des écrous de roues.
 - Roues avant: 630 N.m (64.2 kgf) ± 15 %
 - Roues arrière: 630 N.m (64.2 kgf) ± 15 %

F3 – CLIMATISATION (OPTION)**NETTOYAGE DES SERPENTINS CONDENSEUR ET ÉVAPORATEUR (*)****NETTOYAGE DU BAC À CONDENSATS ET CLAPET DE DÉCHARGE (*)****RÉCUPÉRATION DU RÉFRIGÉRANT POUR REMPLACEMENT DU FILTRE DÉSHYDRATEUR (*)****RECHARGE EN RÉFRIGÉRANT ET CONTRÔLE DE LA RÉGULATION THERMOSTATIQUE ET DES PRESSOSTATS (*)**

NOTA: Ne pas oublier lors de l'ouverture de l'unité évaporateur, de remplacer le joint d'étanchéité du couvercle.

(*): (CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE).

⚠ IMPORTANT ⚠

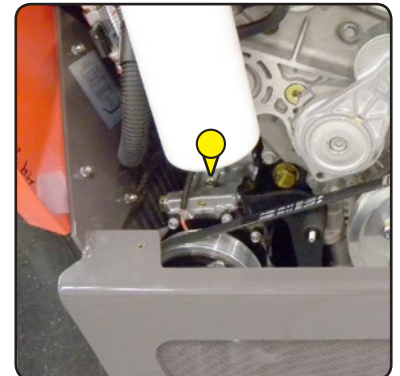
NE JAMAIS TENTER DE RÉPARER PAR VOS PROPRES MOYENS D'ÉVENTUELLES ANOMALIES. POUR LA RECHARGE D'UN CIRCUIT, S'ADRESSER TOUJOURS À VOTRE CONCESSIONNAIRE QUI POSSÈDE LES PIÈCES DE RECHANGE ADAPTÉES, LES NOTIONS TECHNIQUES ET L'OUTILLAGE NÉCESSAIRE.

En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle nécessaire et contacter un médecin.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à grande eau et enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un médecin.

- En aucun cas il ne faut ouvrir le circuit car cela provoquerait la perte du réfrigérant.
- Le circuit de réfrigération contient un gaz qui dans certaines conditions peut présenter des risques. Ce gaz, le réfrigérant R-134a, est incolore et inodore et plus lourd que l'air.
- Le compresseur dispose d'une jauge de vérification du niveau d'huile; Ne jamais dévisser cette jauge car cela déchargerait l'installation. Le niveau d'huile ne se contrôle qu'à l'occasion d'une vidange de circuit.



G - TOUTES LES 3000 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

G1 - COURROIE D'ALTERNATEUR

REPLACER

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer le carter de protection 1.

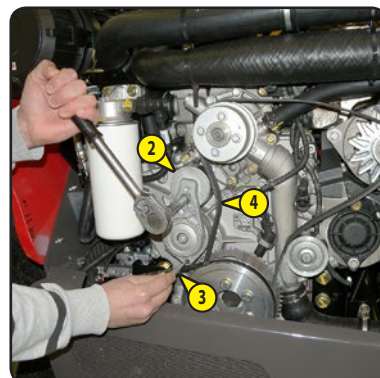
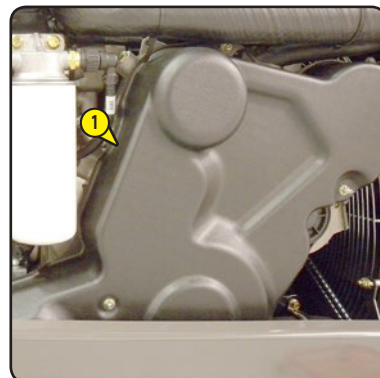
DÉPOSE DE LA COURROIE

- Placer une clé à douille de 1/2 in. dans le carré du tendeur automatique 2.
- Tourner la clé à douille dans le sens anti-horaire, et bloquer le tendeur à l'aide d'un outil 3 (chasse-goupilles) pour détendre la courroie et la retirer.
- Extraire la courroie d'alternateur 4.

NOTA: Profiter de la dépose de la courroie pour contrôler le bon fonctionnement des poulies et roulements (bruits, frottements, jeux...).

REPOSE DE LA COURROIE

- Remonter une courroie d'alternateur neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES), s'assurer qu'elle soit bien logée dans les gorges de chaque poulie.
- Maintenir l'effort sur la clé à douille, enlever l'outil 3 (chasse-goupilles) et relâcher l'effort sur la clé à douille.
- Vérifier le bon positionnement de la courroie.
- Remonter le carter de protection 1.



Cette page est laissée intentionnellement blanche

H - MAINTENANCE OCCASIONNELLE

H1 - ROUE

REPLACER

Pour cette opération, nous vous conseillons de prendre le cric hydraulique MANITOU Référence 505507 et la chandelle de sécurité MANITOU Référence 554772.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas où un changement de roue doit être effectué sur la voie publique, sécuriser l'environnement du chariot élévateur:

- Arrêter si possible le chariot élévateur sur un sol ferme et horizontal.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Allumer les feux de détresse.
- Caler le chariot élévateur dans les deux sens sur l'essieu opposé à la roue à changer.
- Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce qu'ils puissent être enlevés sans grand effort.
- Placer le cric sous la trompette de l'essieu, le plus près possible de la roue et ajuster le cric.
- Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle décolle du sol et mettre en place la chandelle de sécurité sous l'essieu.
- Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.
- Dégager la roue par des mouvements de va-et-vient et la rouler sur le côté.
- Glisser la nouvelle roue sur le moyeu.
- Visser les écrous à la main, si nécessaire les graisser.
- Enlever la chandelle de sécurité et abaisser le chariot élévateur à l'aide du cric.
- Serrer les écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ pour le couple de serrage).



Selon l'utilisation du chariot élévateur, un recalage périodique du dispositif peut s'avérer nécessaire.

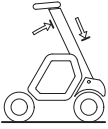



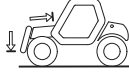


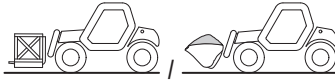



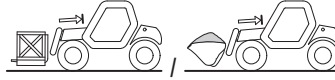
Cette procédure permet de réaliser simplement cette opération.

- Mettre à disposition un porte fourches ou un godet et une charge correspondant au moins à la moitié de la capacité nominale du chariot élévateur.
- Effectuer de préférence le recalage avec le chariot élévateur froid (avant utilisation) ou s'assurer que la température de l'essieu arrière n'excède pas les 50°C.
- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter scrupuleusement les consignes de mise en position de la flèche. Deux bips et l'allumage du témoin défaut ⚠ vous informent du non-respect de ces consignes. Dans le doute, consulter votre concessionnaire.

Une fois le recalage terminé, contrôler le bon fonctionnement du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).

<p>ÉTAPE 1 ENTRÉE</p> <p>↓</p>	 <p>- Sans accessoire. - Flèche complètement rentrée et levée.</p>	<p>→</p> <p>Un appui long simultané sur les boutons</p> <p>MODE "GODET"  et TEST .</p> <p>- Deux bips et deux clignotements de toutes les leds valident l'entrée dans la procédure.</p>
<p>ÉTAPE 2</p> <p>↓</p>	 <p>- Un bip sonore. - La première led verte clignotante. - Bouton test clignotant.</p>	<p>→</p>  <p>- Sans accessoire. - Tablier incliné au maximum en arrière. - Flèche complètement rentrée en position basse à quelques centimètres du sol.</p> <p>→</p> <p>Un appui court sur le bouton test.</p> 
<p>ÉTAPE 3</p> <p>↓</p>	 <p>- La première led verte fixe. - La deuxième led verte clignotante. - Bouton test clignotant.</p>	<p>→</p>  <p>- Avec le porte fourches ou le godet et une charge (garder le télescope rentré pour autoriser tous les autres mouvements hydrauliques). - Flèche complètement rentrée en position basse à quelques centimètres du sol.</p> <p>→</p> <p>⚠ IMPORTANT ⚠</p> <p>Lors de cette manœuvre, toujours garder la charge au plus près du sol.</p> <p>- Maintenir le bouton de désactivation de la coupure des mouvements hydrauliques "aggravants"  (voyant allumé), et télescoper la charge jusqu'à ce que les roues arrière décollent du sol.</p> <p>NOTA: Cette étape consiste à délester l'essieu arrière, elle peut être réalisée à l'aide d'un cric en ne prenant pas appui sur l'essieu arrière.</p> <p>→</p> <p>Un appui court sur le bouton test.</p>  <p>Deux bips et deux clignotements de toutes les leds valident la fin de la procédure.</p>
<p>ÉTAPE 4 SORTIE</p>	 <p>- Toutes les leds allumées. - Un bip continu.</p>	<p>→</p>  <p>- Après la procédure de recalage, le chariot élévateur se situe en surcharge, effectuer une rentrée de télescope pour rétablir la situation.</p>

H3 – PHARES AVANT

RÉGLER

PRÉCONISATION DE RÉGLAGE

(suivant norme ECE-76/756 76/761 ECE20)

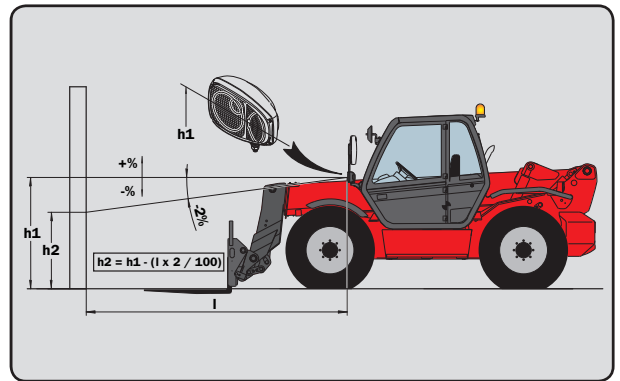
Ajustement de -2 % du faisceau de feu de croisement par rapport à l'axe horizontal du projecteur.

PROCÉDURE DE RÉGLAGE

- Placer le chariot élévateur en position transport et à vide perpendiculairement à un mur blanc sur un sol plat et horizontal.
- Contrôler la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE).
- Placer le sélecteur de marche au neutre.

CALCUL DE LA HAUTEUR DU FAISCEAU DE CROISEMENT (H2)

- h1 = Hauteur par rapport au sol du feu de croisement.
- h2 = Hauteur du faisceau réglé.
- l = Distance entre le feu de croisement et le mur blanc.



H4 – PANNE DE BATTERIE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Actionner le coupe batterie 30 secondes minimum après avoir coupé le contact électrique à l'aide de la clé contact.

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

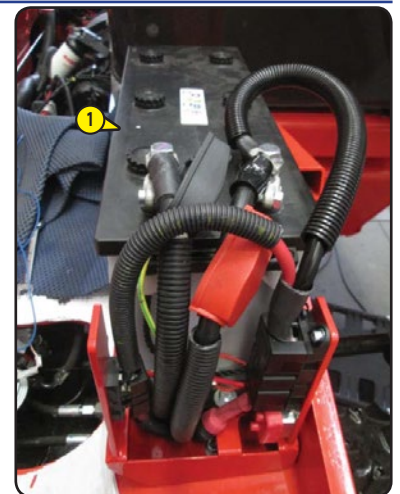
- Porter des lunettes de protection.
- Manipuler la batterie à l'horizontale.
- Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
- Travailler dans un local suffisamment aéré.

- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.

- Enlever le carter de protection et la boîte à outils 1.
- Amener une batterie de secours du même type que celle du chariot élévateur et des câbles à batterie.
- Brancher la batterie de secours en respectant la polarité (-) (+).
- Démarrer le chariot élévateur et enlever les câbles dès que le moteur thermique tourne.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).



H5 – FREIN DE STATIONNEMENT

DÉBLOQUER

Cette procédure est à réaliser en cas de dysfonctionnement du frein de stationnement.

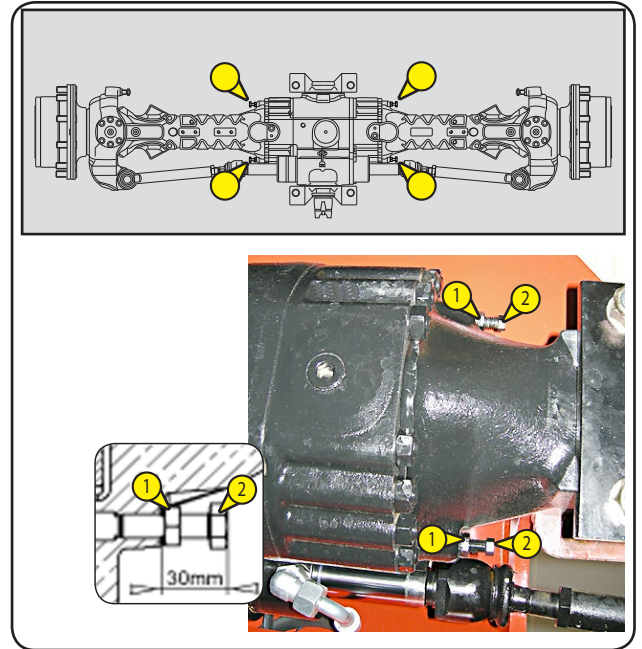
Si le chariot élévateur n'est pas sur un sol horizontal, le caler afin qu'il ne descende pas la pente.

DÉBLOCAGE MANUEL DU FREIN DE STATIONNEMENT

- Effectuer cette opération sur le côté gauche de l'essieu avant et ensuite sur le côté droit.
- Dévisser les contre-écrous 1 d'environ 8 mm (0.31 in).
- Visser en alternance les vis 2 d'1/4 de tour à la fois jusqu'à 1 tour maximum afin de dégager les disques de frein.
- L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.
- Une fois la manœuvre effectuée, régler le frein de stationnement.

RÉGLAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT

- Effectuer cette opération sur le côté gauche de l'essieu avant et ensuite sur le côté droit.
 - Dévisser complètement en alternance les vis 2 d'1/4 de tour à la fois.
 - Graisser les filetages avec un lubrifiant silicone (référence MANITOU: 479292).
 - Revisser les vis 2 jusqu'à obtenir la cote de 30 mm (1.18 in).
- Bloquer les contre-écrous 1 en maintenant la vis 2 en position.



H6 – CHARIOT ÉLÉVATEUR

REMRORQUER

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas remorquer le chariot élévateur à plus de 25 Km/h.

- Mettre le sélecteur de marche au neutre et le levier de vitesse au point mort (suivant modèle de chariot élévateur).
- Desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.

H7 – CHARIOT ÉLEVATEUR

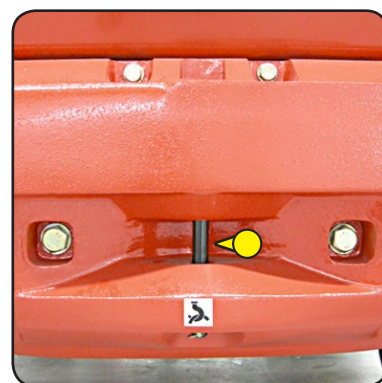
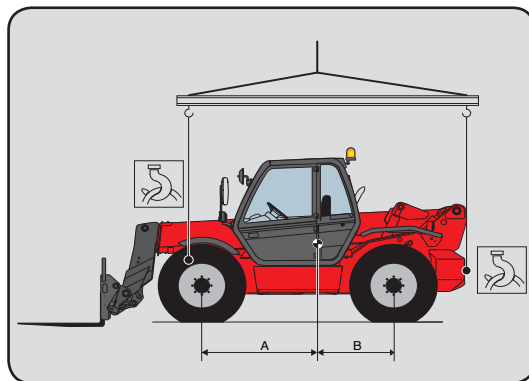
ÉLINGUER

- Tenir compte de la position du centre de gravité du chariot élévateur pour le levage.

A = 1560 mm (61.4 in)

B = 1210 mm (47.6 in)

- Placer les crochets dans les points d'ancrage 1 prévus à cet effet.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

S'assurer que le plateau a des dimensions et une capacité de charge suffisante pour transporter le chariot élévateur. Vérifier également la pression de contact au sol admissible du plateau par rapport au chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

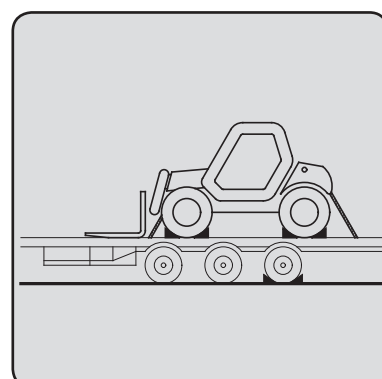
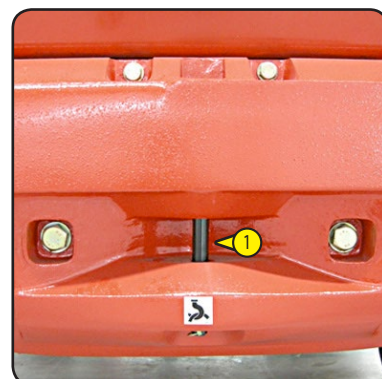
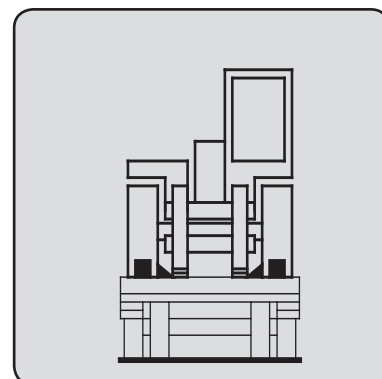
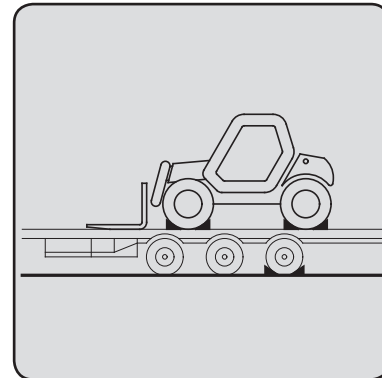
Pour les chariots élévateurs équipés d'un moteur turbocompressé, obturer la sortie d'échappement pour éviter la rotation sans lubrification de l'arbre du turbo lors du déplacement du convoi.

CHARGER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Bloquer les roues du plateau de transport.
- Fixer les rampes de chargement au plateau de manière à obtenir un angle le plus faible possible pour monter le chariot élévateur.
- Charger le chariot élévateur bien parallèle sur le plateau.
- Arrêter le chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).

ARRIMER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Fixer les cales au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique.
- Fixer également les cales au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique.
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants, dans les points d'ancrage 1 prévus à cet effet.
- Mettre les cordages en tension.



4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4-5
MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES	4-6
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES	4-10
PROTECTION DES ACCESSOIRES	4-22

INTRODUCTION

- Votre chariot élévateur doit être associé à un équipement interchangeable. Ces équipements interchangeables sont appelés: ACCESSOIRES.
- Une large gamme d'accessoires étudiées et parfaitement adaptées à votre chariot élévateur est disponible et garantie par MANITOU.
- Les accessoires sont livrés avec un abaque de charge relatif à votre chariot élévateur. La notice d'instructions et l'abaque de charge devront être rangés aux endroits prévus à cet effet dans le chariot élévateur. Pour les accessoires standards, leur utilisation est régie par les instructions contenues dans cette notice.
- Certaines utilisations particulières nécessitent l'adaptation d'accessoire non prévu dans les options tarifées. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Tous les accessoires avec charge suspendue (treuil, potence, potence à treuil, crochet, etc.) doivent OBLIGATOIREMENT être utilisés avec un chariot élévateur équipé d'une coupure des mouvements hydrauliques. Dans ce cas, la coupure automatique des mouvements doit être en service et l'assiette transversale parfaitement horizontale.

⚠ IMPORTANT ⚠

Seuls les accessoires homologués par MANITOU sont utilisables sur ses chariots élévateurs (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES). La responsabilité du constructeur sera dérogée en cas de modification ou d'adaptation d'accessoire effectuées à son insu.

⚠ IMPORTANT ⚠

Certains accessoires, compte tenu de leurs dimensions peuvent, lorsque la flèche est abaissée et rentrée, venir interférer avec les pneumatiques avant et provoquer leurs détériorations, si le cavage est actionné dans le sens du déversement. POUR SUPPRIMER CE RISQUE, SORTIR LE TÉLESCOPE D'UNE LONGUEUR SUFFISANTE EN FONCTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR ET DE L'ACCESSOIRE POUR QUE L'INTERFÉRENCE NE SOIT PAS POSSIBLE.

⚠ IMPORTANT ⚠

Les charges maximums sont définies par les capacités du chariot élévateur en tenant compte de la masse et du centre de gravité de l'accessoire. Dans le cas où l'accessoire à une capacité inférieure à celle du chariot élévateur, ne jamais dépasser cette limite.

MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES

A - ACCESSOIRE SANS HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.

VERROUILLAGE MANUEL

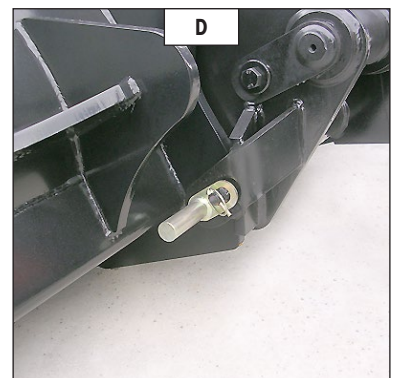
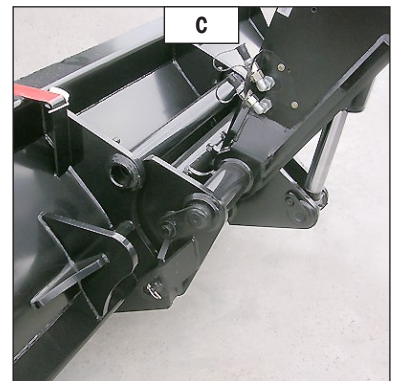
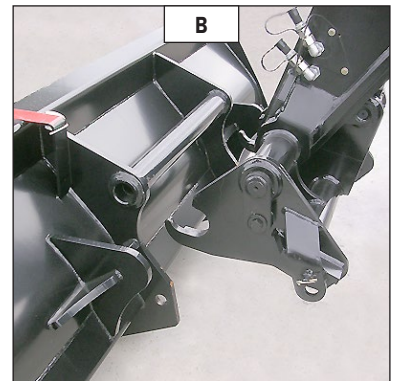
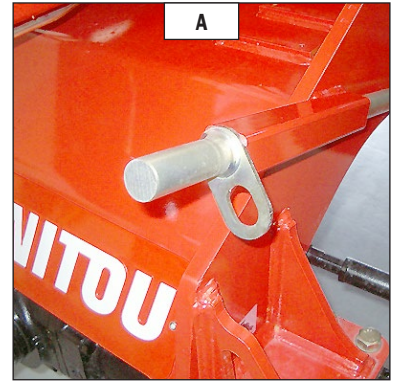
- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

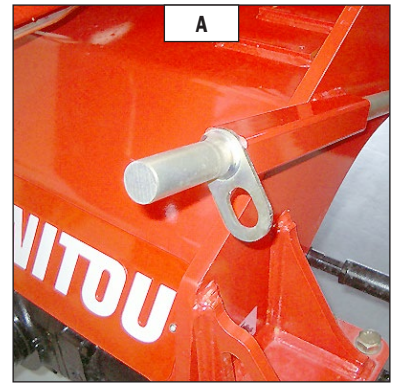
- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



B - ACCESSOIRE HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

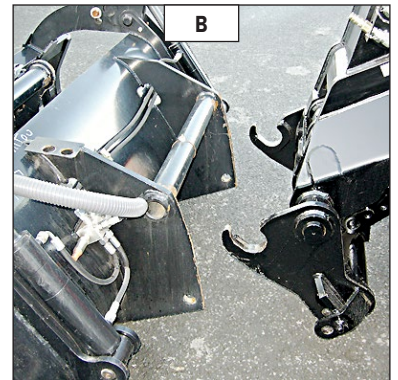
PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.



VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE

- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.
- Arrêter le moteur thermique et garder le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Enlever la pression du circuit hydraulique accessoire en donnant 4 ou 5 impulsions vers l'avant et vers sur le bouton 1 (fig. E) du levier de distributeur.
- Raccorder les coupleurs rapides en respectant la logique des mouvements hydrauliques de l'accessoire.



⚠ IMPORTANT ⚠

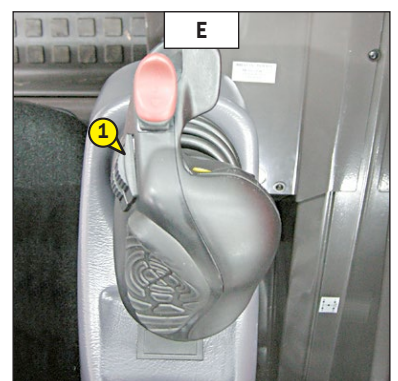
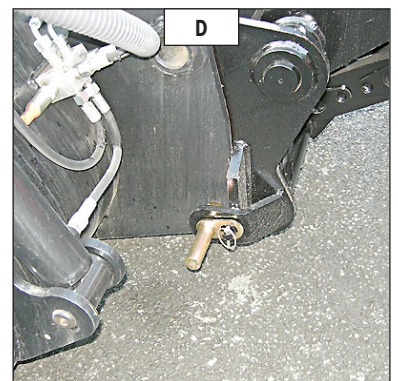
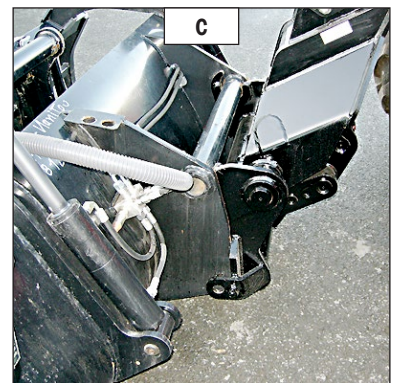
Veillez à la propreté des coupleurs rapides et protéger les orifices non utilisés dans les bouchons prévus à cet effet.

DÉVERROUILLAGE MANUEL ET DÉCONNEXION DE L'ACCESSOIRE

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

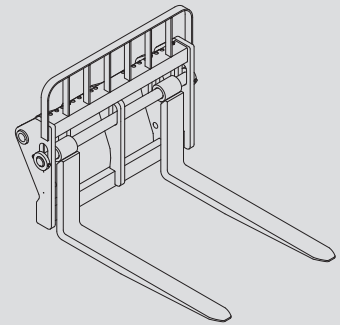
- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES

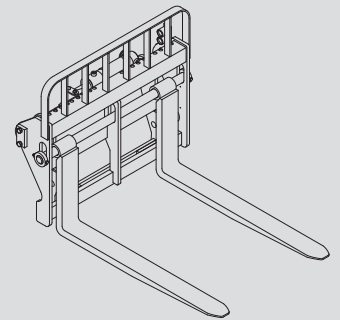
TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

	TFF 45 MT-1040	TFF 45 MT-1300	
RÉFÉRENCE	653344	653345	
Capacité nominale	4500 kg	4500 kg	
Largeur	1040 mm	1300 mm	
Masse	370 kg	400 kg	



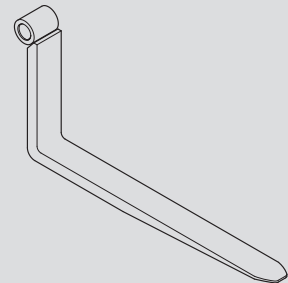
TABLIER FOURCHES FLOTTANTES À DÉPLACEMENT LATÉRAL

	TFF 45 MT-1040 DL	TFF 45 MT-1300 DL	
RÉFÉRENCE	751545	571546	
Capacité nominale	4500 kg	4500 kg	
Déplacement latéral	2x100 mm	2x100 mm	
Largeur	1040 mm	1300 mm	
Masse	410 kg	450 kg	

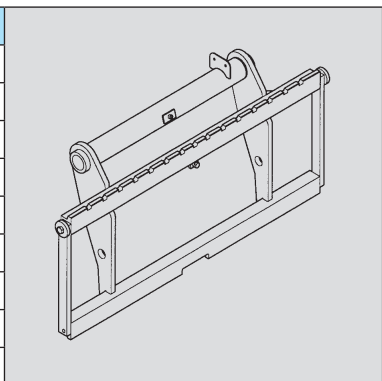


FOURCHE FLOTTANTE

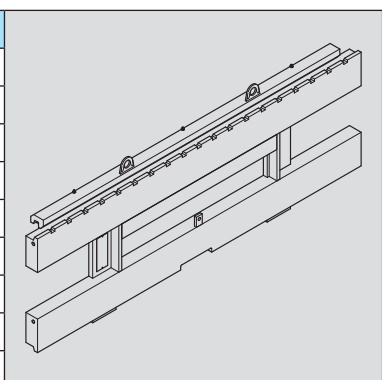
RÉFÉRENCE	211922		
Section	125x50x1200 mm		
Masse	71 kg		



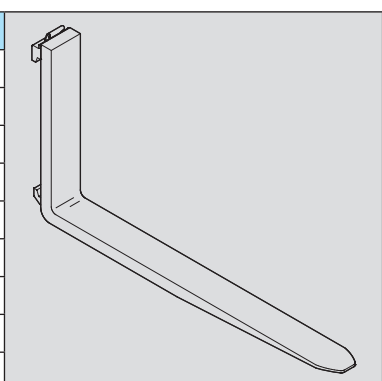
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ			
	PFB 45 N MT-1260 S2	PFB 45 N MT-1670 S2	PFB 45 N MT-2000 S2
RÉFÉRENCE	654407	653747	653748
Capacité nominale	4500 kg	4500 kg	4500 kg
Largeur	1260 mm	1670 mm	2000 mm
Masse	200 kg	255 kg	300 kg



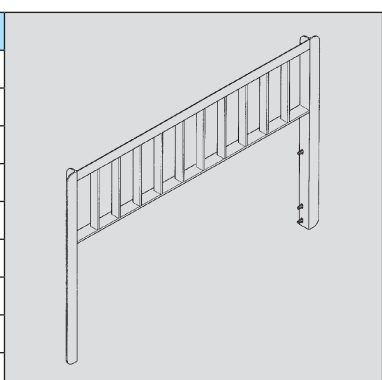
TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL			
	TDLA 40 N MT-1670	TDLA 40 N MT-2000	
RÉFÉRENCE	751542	751369	
Capacité nominale	4300 kg	4300 kg	
Déplacement latéral	2x100 mm	2x100 mm	
Largeur	1670 mm	2000 mm	
Masse	265 kg	305 kg	



FOURCHE NORMALISÉE			
RÉFÉRENCE	415652		
Section	125x50x1200 mm		
Masse	78 kg		

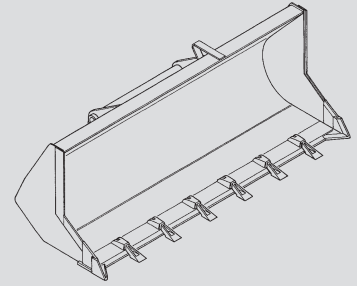


DOSSERET DE CHARGE			
RÉFÉRENCE	727035	572788	572790
Largeur	1260 mm	1670 mm	2000 mm
Masse	46 kg	56 kg	63 kg

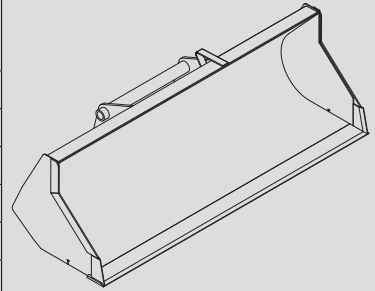


BENNE DE CONSTRUCTION

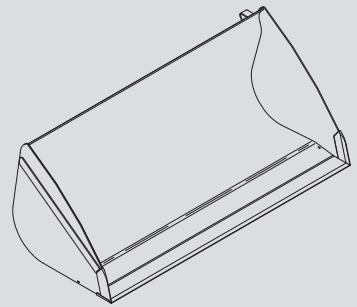
	CBC 700 L1950 S3	CBC 800 L2250 S3	CBC 900 L2450 S3
RÉFÉRENCE	654472	654471	654470
Capacité nominale	697 l	814 l	893 l
Largeur	1950 mm	2250 mm	2450 mm
Masse	330 kg	385 kg	410 kg

**BENNE DE REPRISE**

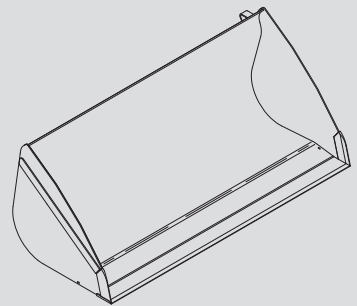
	CBR 780 L1950 S2	CBR 900 L2250 S2	CBR 1000 L2450 S2
RÉFÉRENCE	570613	653749	654716
Capacité nominale	778 l	904 l	990 l
Largeur	1950 mm	2250 mm	2450 mm
Masse	340 kg	390 kg	410 kg

**BENNE AGRICOLE**

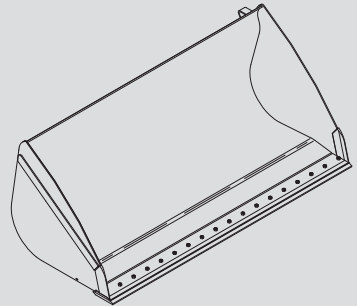
	CBA 1500 L2450 S3	CBA 2000 L2450 S3	
RÉFÉRENCE	570547	570551	
Capacité nominale	1524 l	1998 l	
Largeur	2450 mm	2450 mm	
Masse	500 kg	607 kg	

**BENNE AGRICOLE**

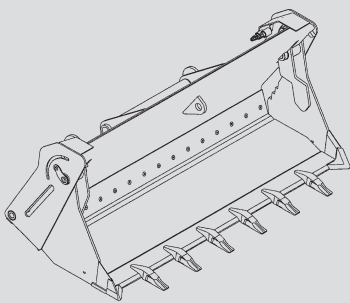
	CBA 2500 L2450 S3	CBA 3000 L2500 S3	
RÉFÉRENCE	570553	570555	
Capacité nominale	2508 l	3003 l	
Largeur	2450 mm	2500 mm	
Masse	701 kg	774 kg	

**BENNE AGRICOLE (LAME RÉVERSIBLE ET DÉMONTABLE)**

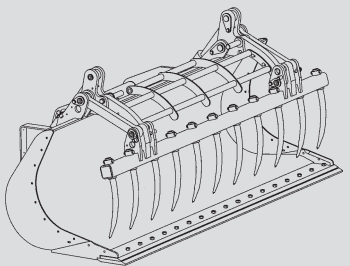
	CBA 1500 L2450 LDR S3	CBA 2000 L2450 LDR S3	CBA 2500 L2450 LDR S3
RÉFÉRENCE	570548	570552	570554
Capacité nominale	1524 l	1998 l	2508 l
Largeur	2450 mm	2450 mm	2450 mm
Masse	572 kg	678 kg	772 kg



BENNE 4X1			
	CB4x1-700 L1950	CB4x1-850 L2300	CB4x1-900 L2450
RÉFÉRENCE	751402	751401	751465
Capacité nominale	700 l	850 l	900 l
Largeur	1950 mm	2300 mm	2450 mm
Masse	640 kg	735 kg	765 kg

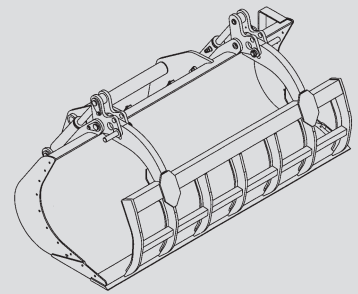


BENNE MULTIFONCTIONS (LAME DÉMONTABLE RÉVERSIBLE)			
	CBM 2450 LDR S5		
RÉFÉRENCE	752195		
Capacité nominale	1,03 m3		
Largeur	2450 mm		
Griffe	11		
Masse	790 kg		

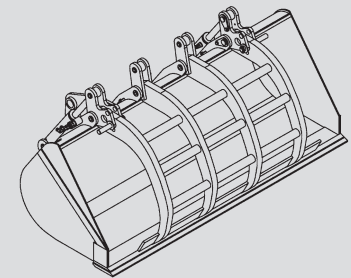


BENNE À GRAPPIN

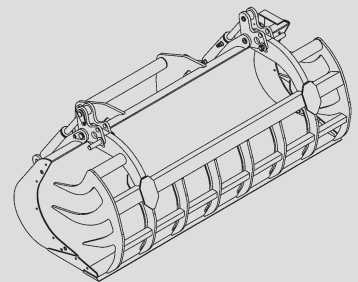
	CBG 1950 S5	CBG 2300 S5	CBG 2450 S5
RÉFÉRENCE	784634	784636	784639
Capacité nominale	1 m3	1,2 m3	1,26 m3
Largeur	1950 mm	2300 mm	2450 mm
Griffe	7	8	8
Masse	595 kg	660 kg	680 kg

**BENNE À GRAPPIN (DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS)**

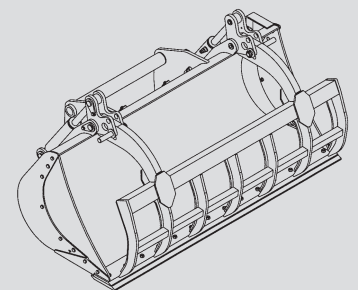
	CBG 2450 DIB S4		
RÉFÉRENCE	654817		
Capacité nominale	1,4 m3		
Largeur	2450 mm		
Griffe	4		
Masse	1100 kg		

**BENNE À GRAPPIN (GRAPPIN FERMÉ)**

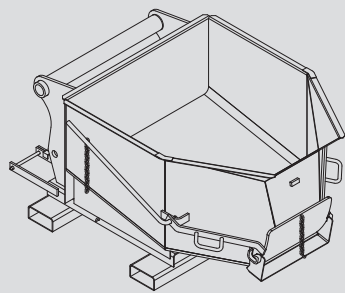
	CBG 2300 GF S5		
RÉFÉRENCE	784638		
Capacité nominale	1,2 m3		
Largeur	2300 mm		
Griffe	8		
Masse	700 kg		

**BENNE À GRAPPIN (JOUES FERMÉES ET LAME DÉMONTABLE RÉVERSIBLE)**

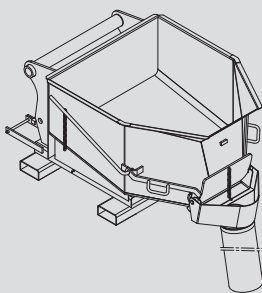
	CBG 1950 JFD-LDR S5	CBG 2300 JFD-LDR S5	CBG 2450 JFD-LDR S5
RÉFÉRENCE	784635	784637	784640
Capacité nominale	1 m3	1,2 m3	1,26 m3
Largeur	1950 mm	2300 mm	2450 mm
Griffe	7	8	8
Masse	690 kg	760 kg	785 kg



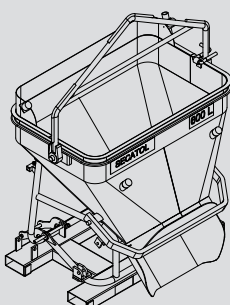
BENNE À BÉTON (ADAPTABLE SUR FOURCHES)			
	BB 500 S4	BBH 500 S4	
RÉFÉRENCE	654409	751462	
Capacité nominale	500 l/1300 kg	500 l/1300 kg	
Largeur	1100 mm	1100 mm	
Masse	205 kg	220 kg	



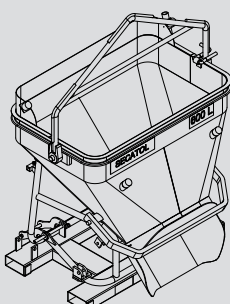
BENNE À BÉTON AVEC GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)			
	BBG 500 S4	BBHG 500 S4	
RÉFÉRENCE	654411	751464	
Capacité nominale	500 l/1300 kg	500 l/1300 kg	
Largeur	1100 mm	1100 mm	
Masse	220 kg	235 kg	



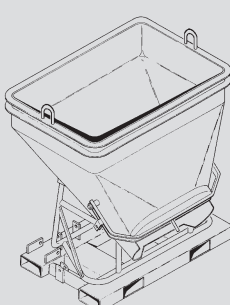
BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)			
	GL 300 S2	GL 400 S2	
RÉFÉRENCE	174371	174372	
Capacité nominale	300 l/725 kg	400 l/969 kg	
Masse	150 kg	166 kg	
	GL 600 S2	GL 800 S2	
RÉFÉRENCE	174373	174374	
Capacité nominale	600 l/1440 kg	800 l/1920 kg	
Masse	290 kg	325 kg	



BENNE À GOULOTTE À OUVERTURE HYDRAULIQUE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)			
	GL 300 H S2	GL 400 H S2	
RÉFÉRENCE	784628	784629	
Capacité nominale	300 l/725 kg	400 l/969 kg	
Masse	150 kg	166 kg	
	GL 600 H S2	GL 800 H S2	
RÉFÉRENCE	784630	784631	
Capacité nominale	600 l/1440 kg	800 l/1920 kg	
Masse	290 kg	325 kg	

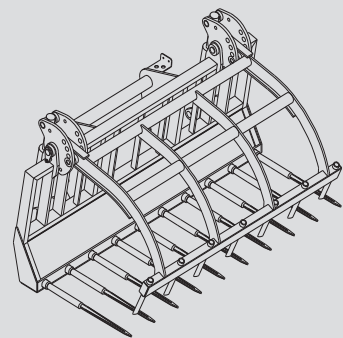


BENNE À GOULOTTE À OUVERTURE HYDRAULIQUE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)			
	GL 1000 H S2	GL 1500 H S2	
RÉFÉRENCE	784632	784633	
Capacité nominale	1000 l/2440 kg	1500 l/3591 kg	
Masse	360 kg	409 kg	

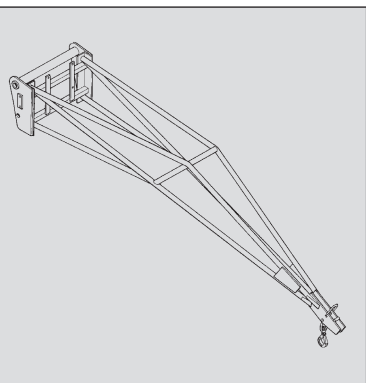


FOURCHE À FUMIER À GRAPPIN

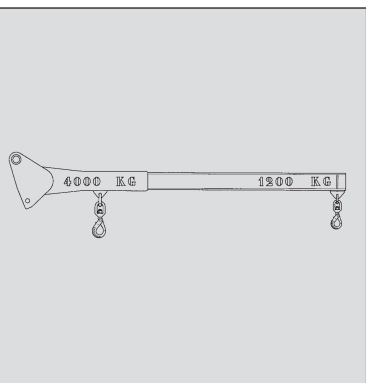
	FFGR 30 MT 2100 S5	FFGR 30 MT 2400 S5	FFGR 30 MT 2100 DR
RÉFÉRENCE	556843	570594	570728
Capacité nominale	1700 Kg	1700 Kg	1700 Kg
Largeur	2100 mm	2400 mm	2100 mm
Doigt	10	12	10 (doigt rond)
Griffe	7	8	7
Masse	567 kg	606 kg	567 kg



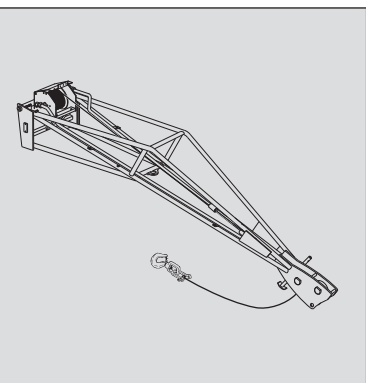
POTENCE			
	P 600 MT S3		
RÉFÉRENCE	653228		
Capacité nominale	600 kg		
Masse	170 kg		



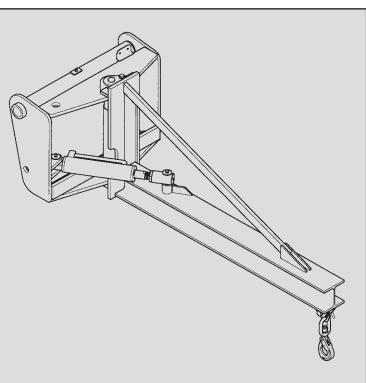
POTENCE			
	P 4000 MT S2		
RÉFÉRENCE	653226		
Capacité nominale	4000 kg/1200 kg		
Masse	210 kg		



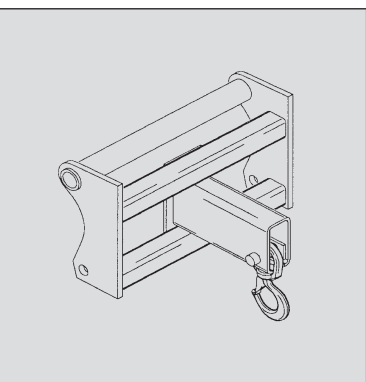
POTENCE À TREUIL			
	PT 600 MT S6		
RÉFÉRENCE	708538		
Capacité nominale	600 kg		
Masse	288 kg		



POTENCE ORIENTABLE 15°/15°			
	PO 600 L2500	PO 1000 L1500	PO 2000 L1000
RÉFÉRENCE	784641	784642	784643
Capacité nominale	600 kg	1000 kg	2000 kg
Masse	320 kg	275 kg	255 kg



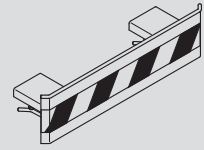
POTENCE			
	PC 50		
RÉFÉRENCE	708544		
Capacité nominale	5000 kg		
Masse	120 kg		



PROTECTION DES ACCESSOIRES

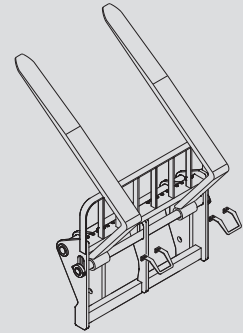
PROTECTEUR DE FOURCHES

PROTECTEUR DE FOURCHES			
RÉFÉRENCE	227801		



BLOCAGE DE FOURCHES POUR TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

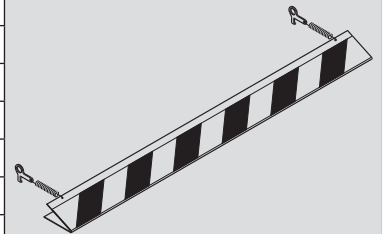
BLOCAGE DE FOURCHES POUR TABLIER FOURCHES FLOTTANTES			
RÉFÉRENCE	261210		



PROTECTEUR DE BENNE

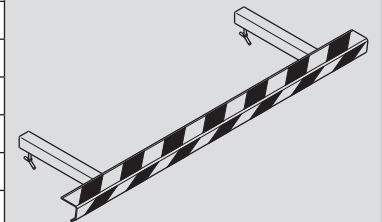
NOTA: Toujours choisir une largeur de protecteur inférieure ou égale à la largeur de la benne.

RÉFÉRENCE	206734	206732	206730
Largeur	1375 mm	1500 mm	1650 mm
RÉFÉRENCE	235854	206728	206726
Largeur	1850 mm	1950 mm	2000 mm
RÉFÉRENCE	223771	223773	206724
Largeur	2050 mm	2100 mm	2150 mm
RÉFÉRENCE	206099	206722	223775
Largeur	2250 mm	2450 mm	2500 mm

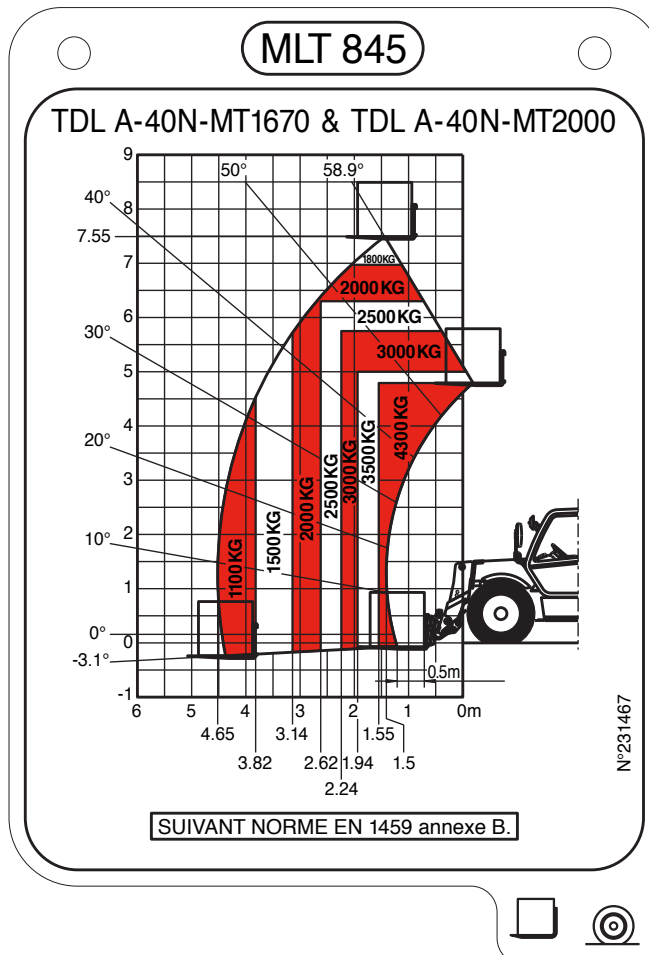
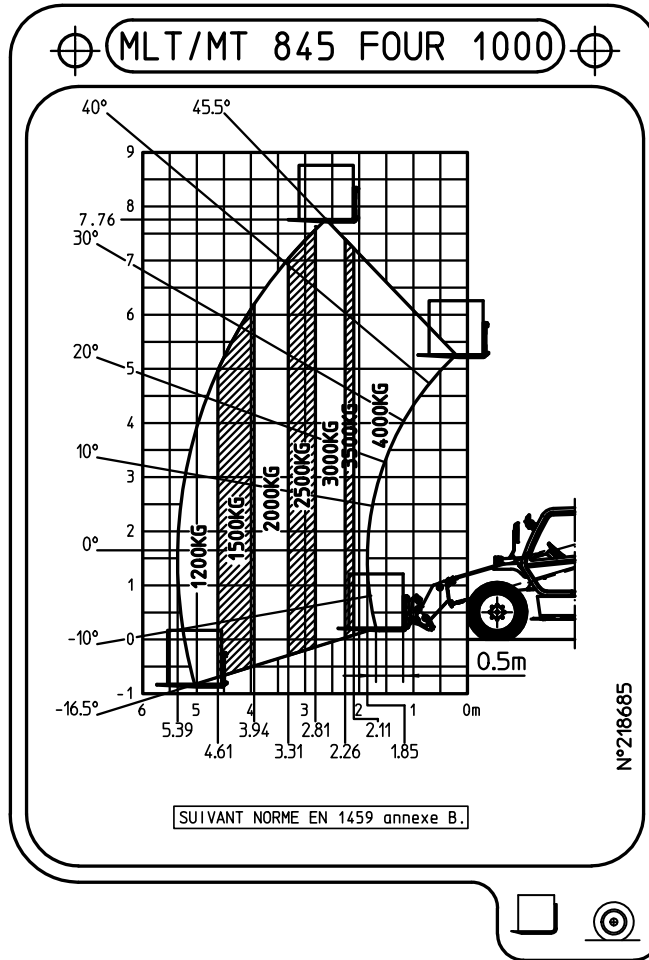


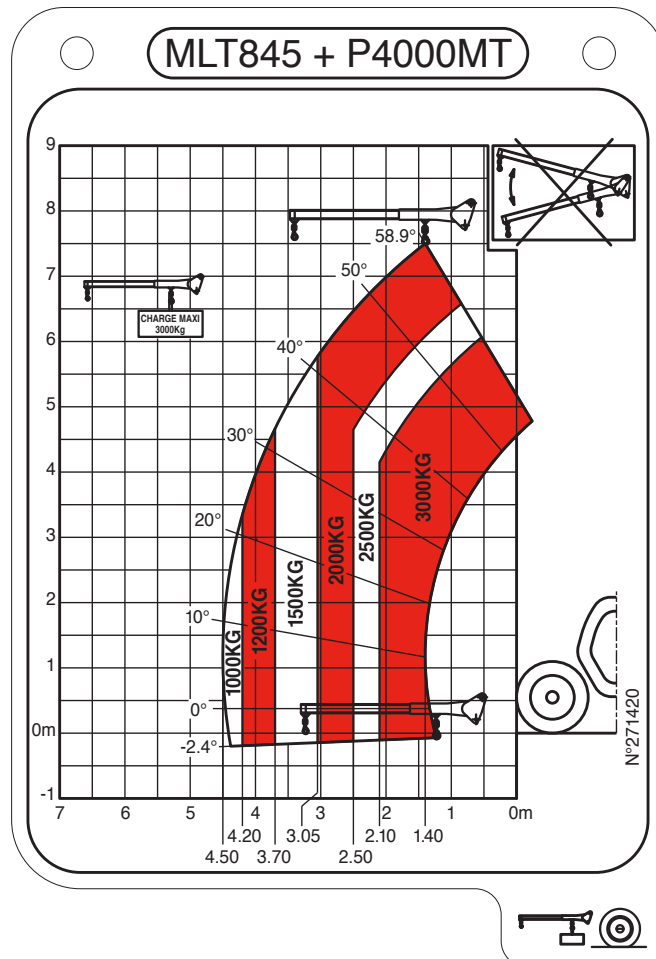
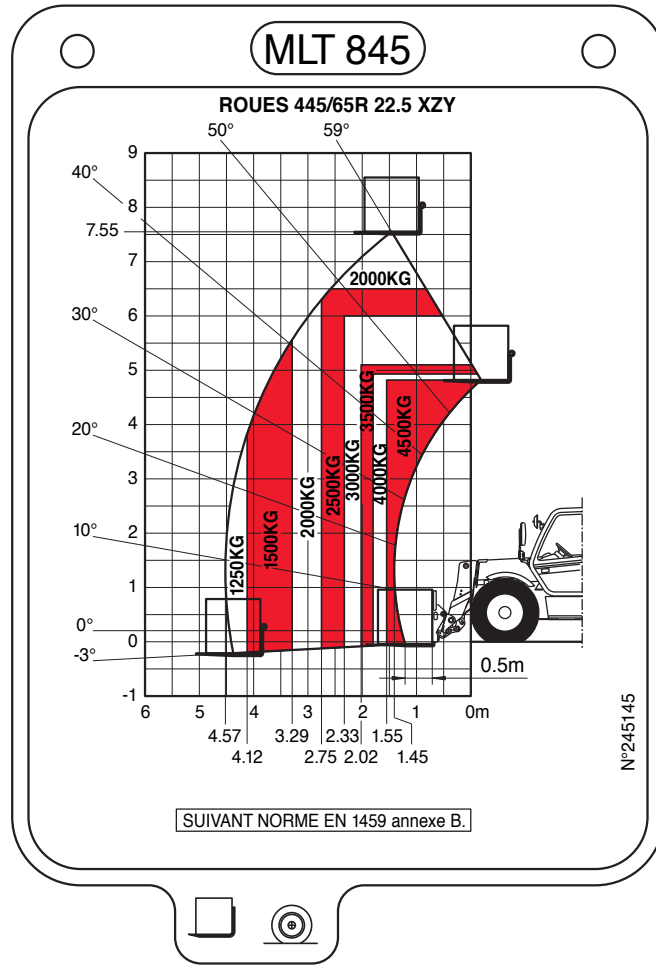
PROTECTEUR DE FOURCHE À FUMIER

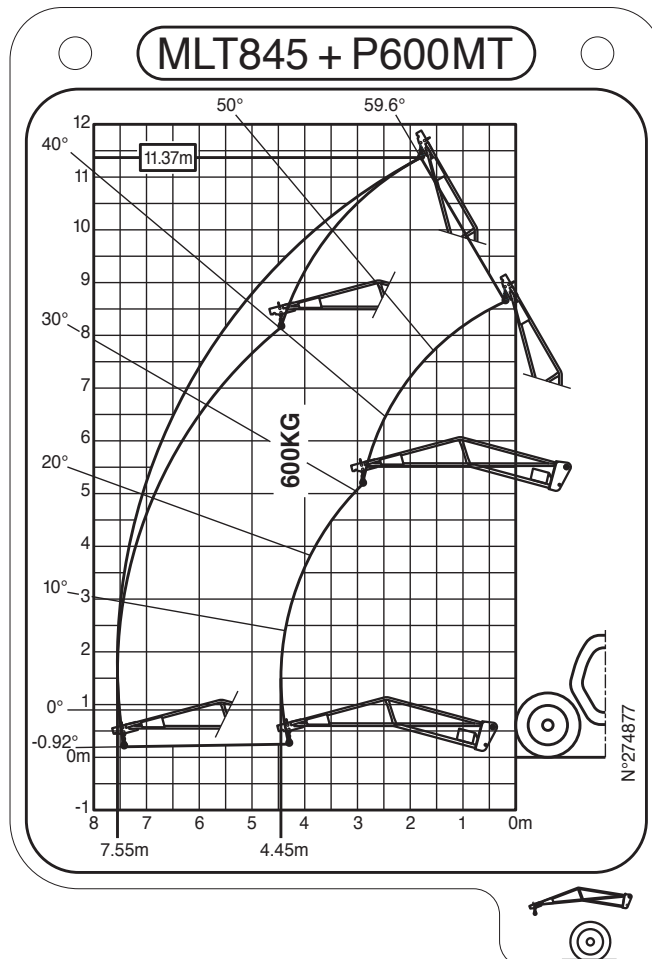
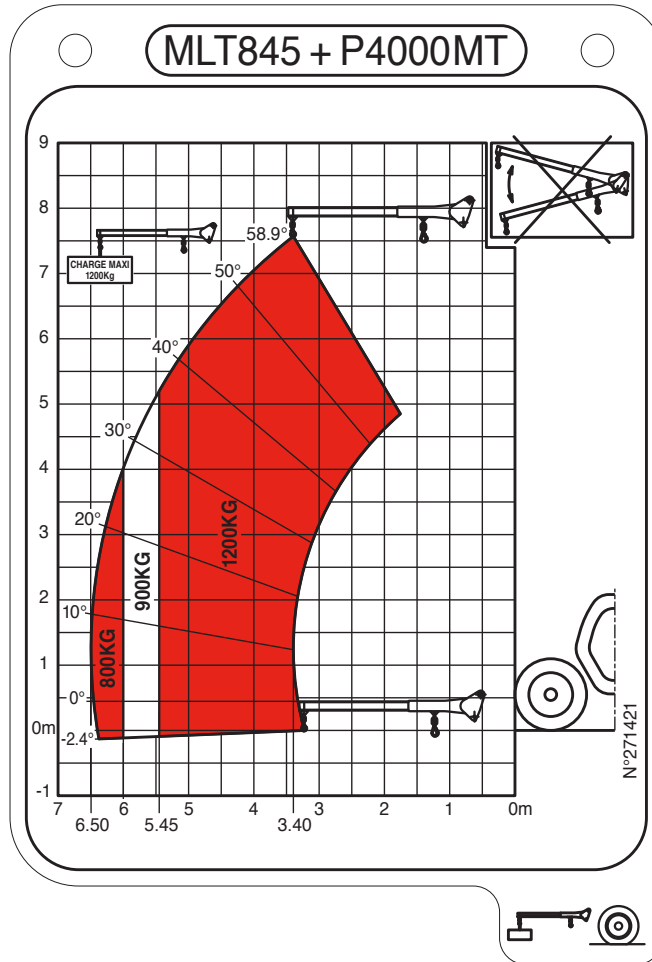
PROTECTEUR DE FOURCHE À FUMIER			
RÉFÉRENCE	230689		

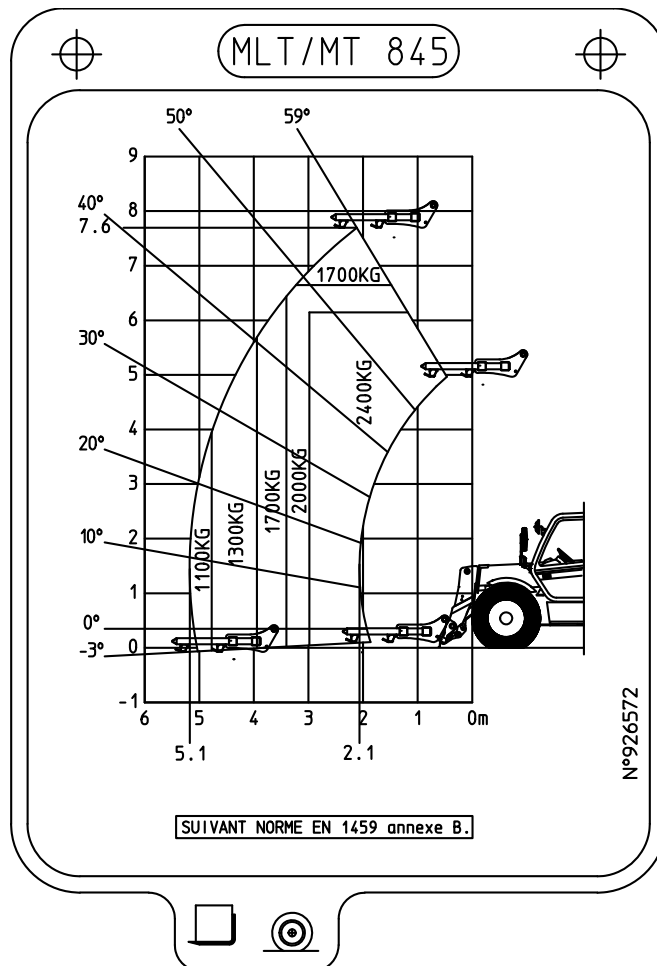
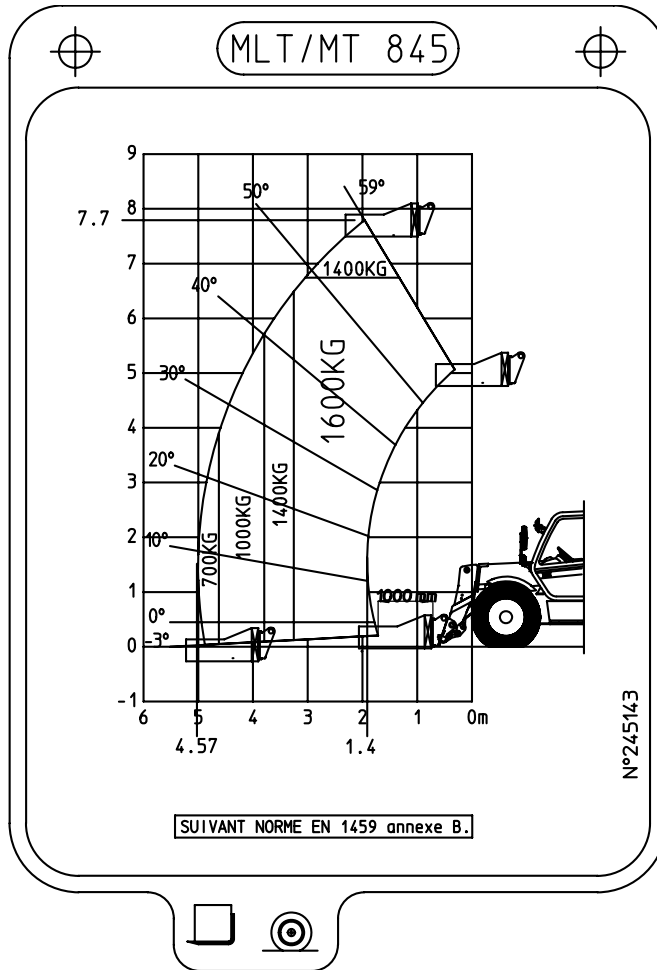


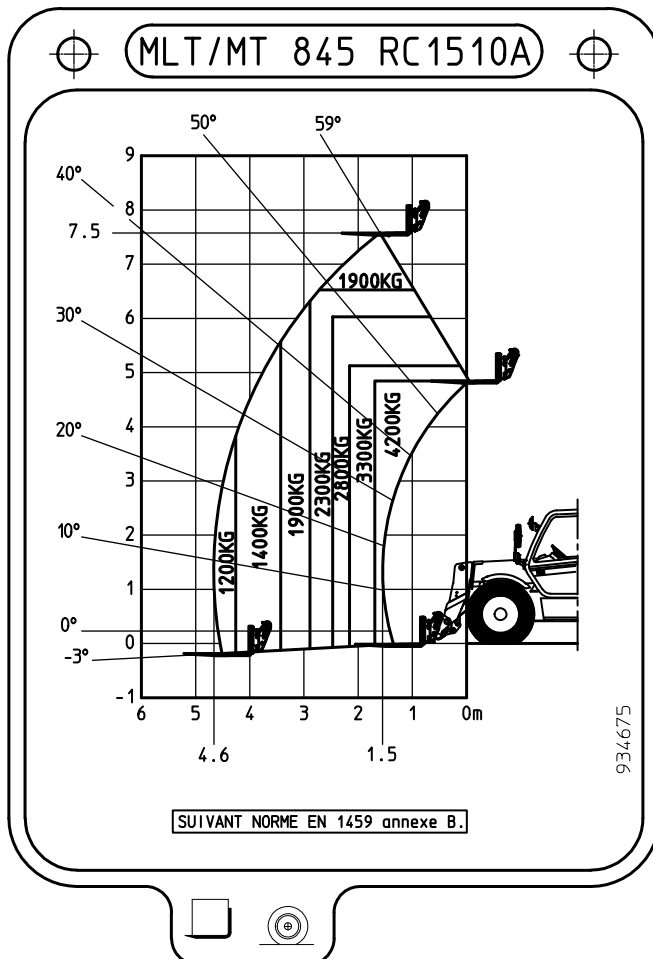
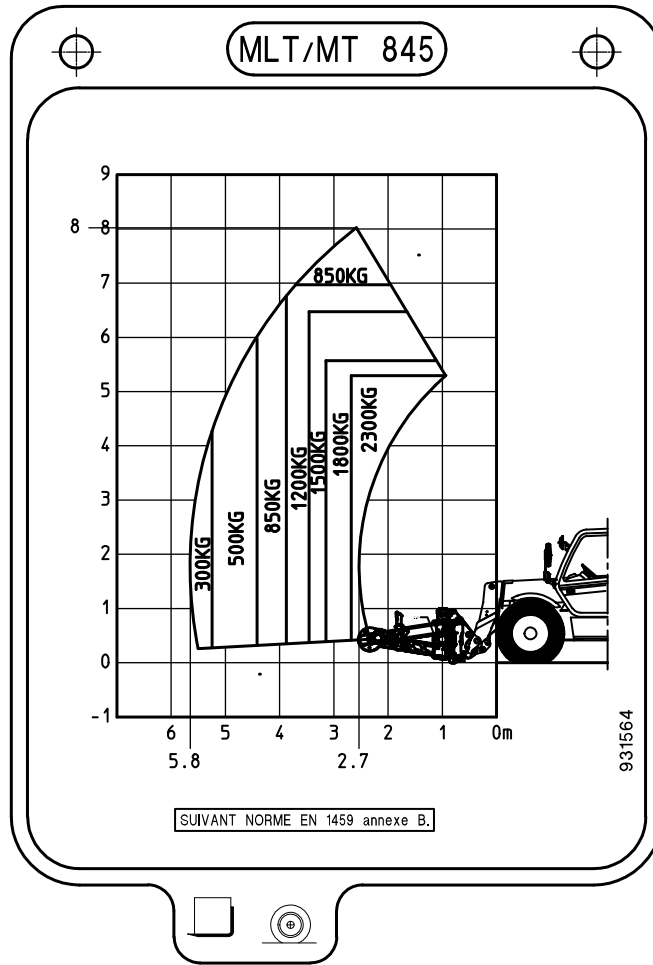
ABAQUE DE CHARGE POUR LES ÉQUIPEMENTS INTERCHANGEABLES

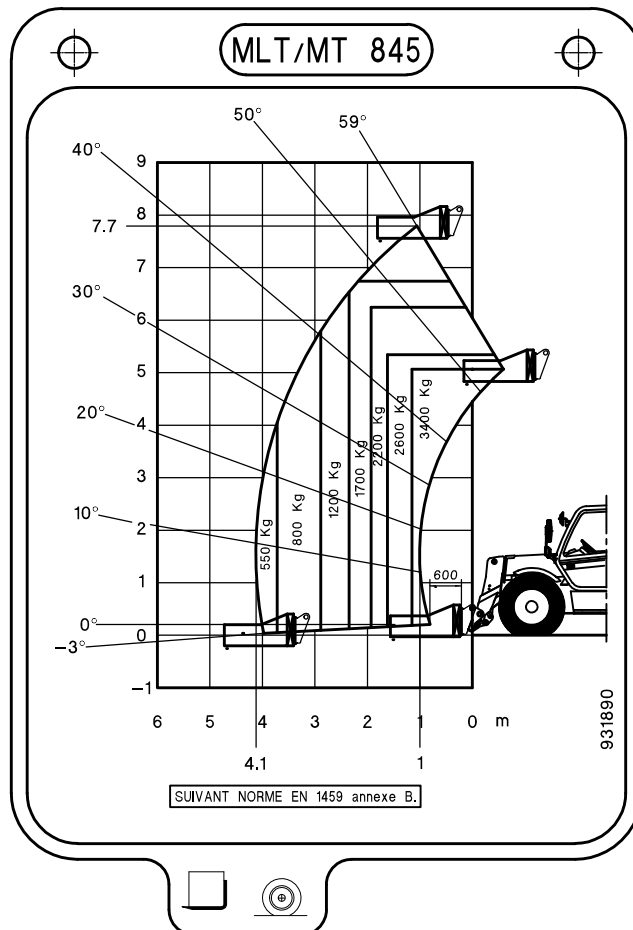
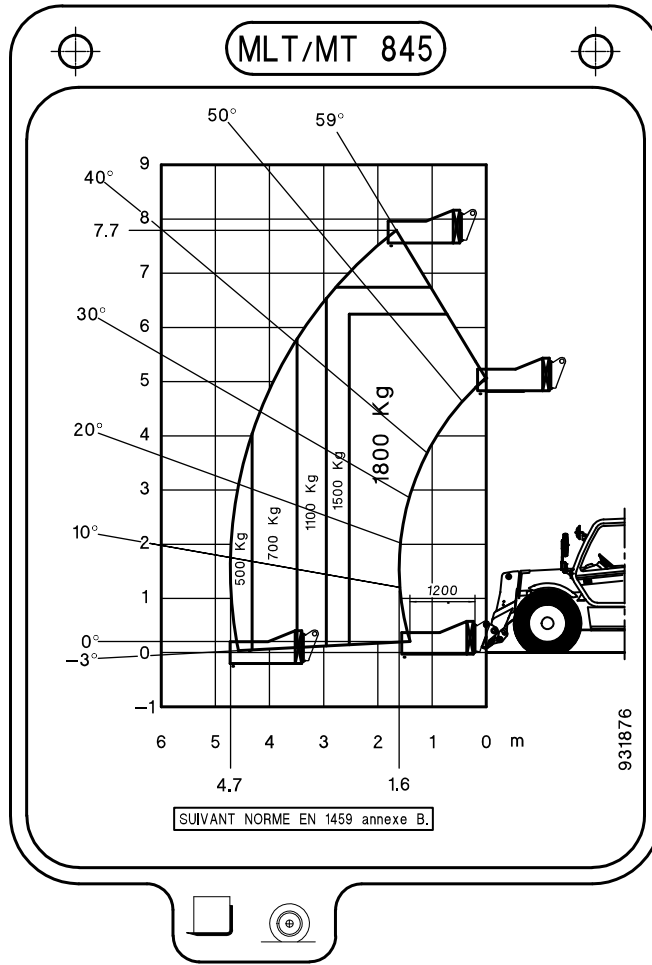


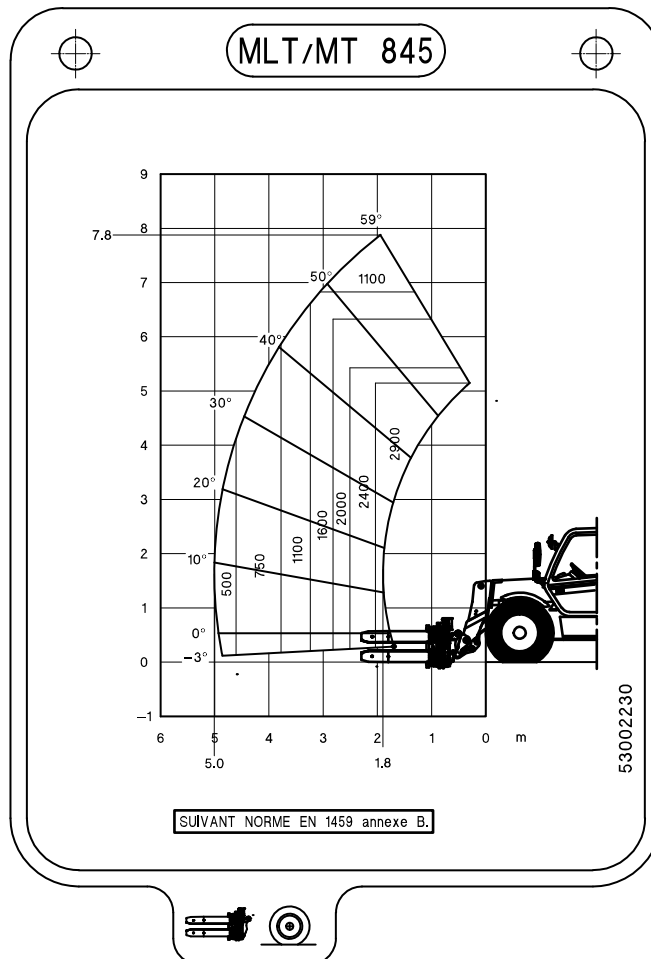
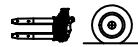
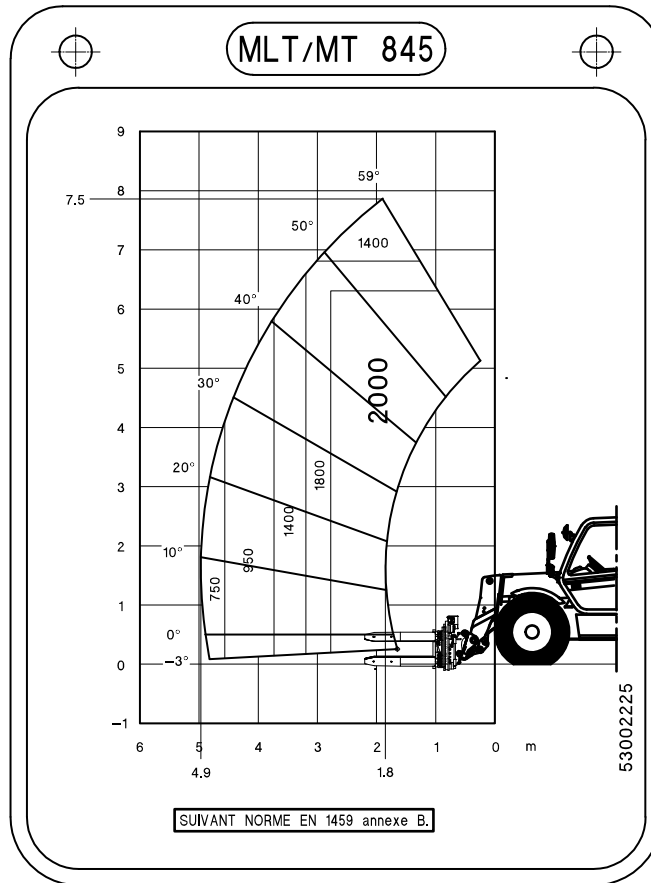


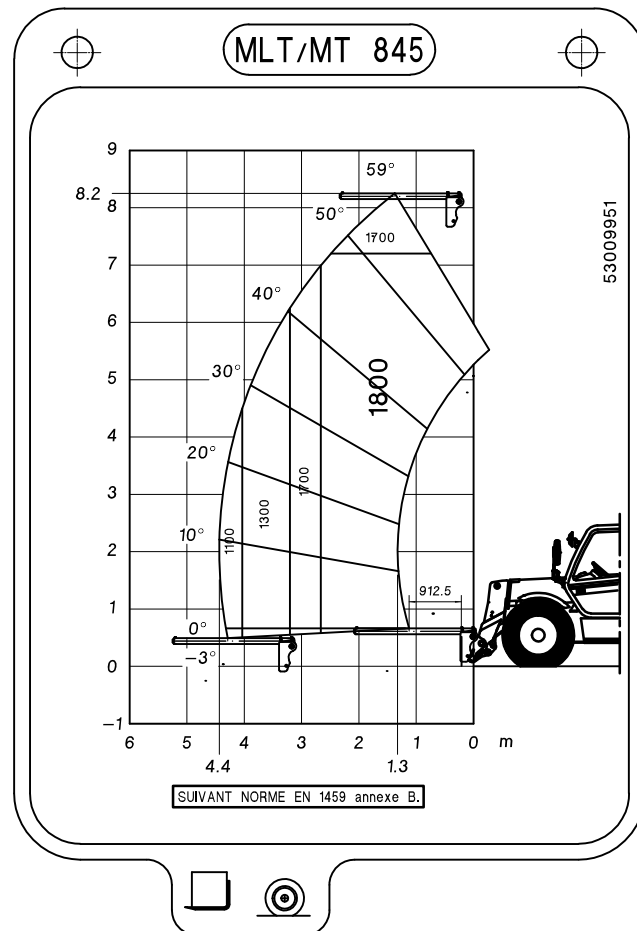
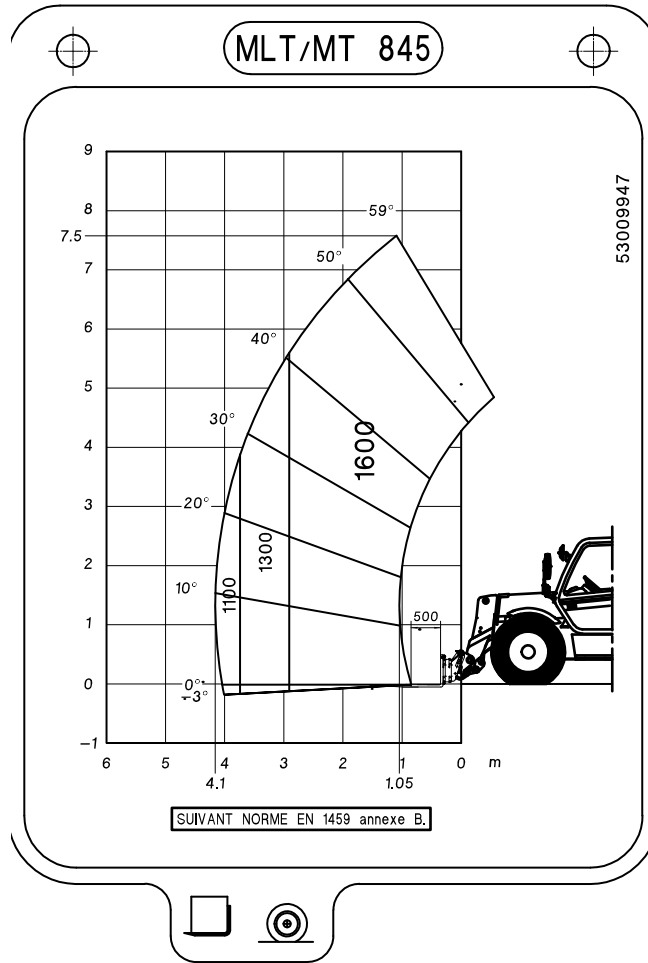


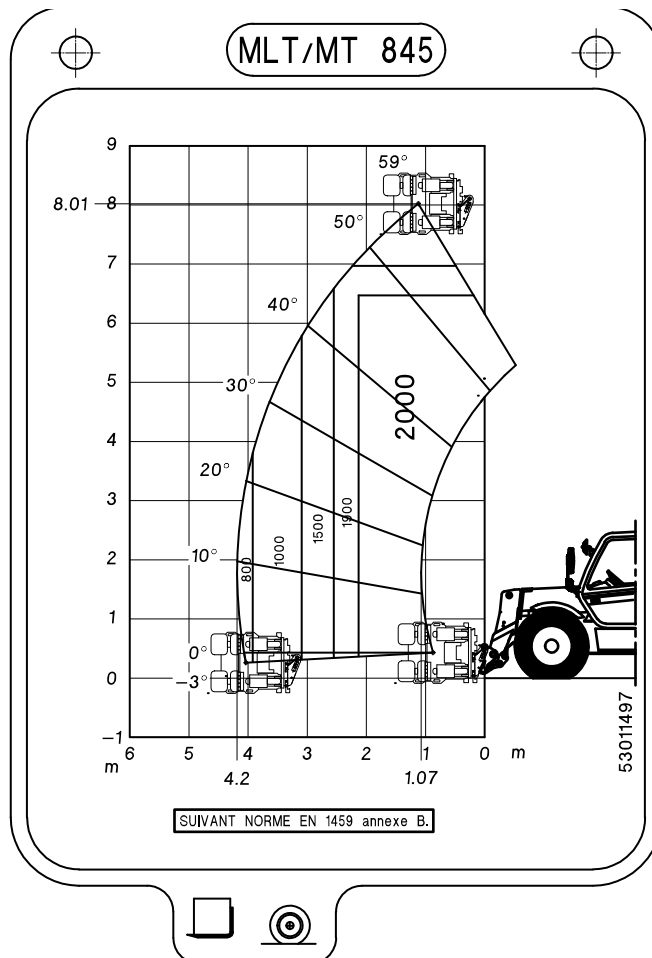
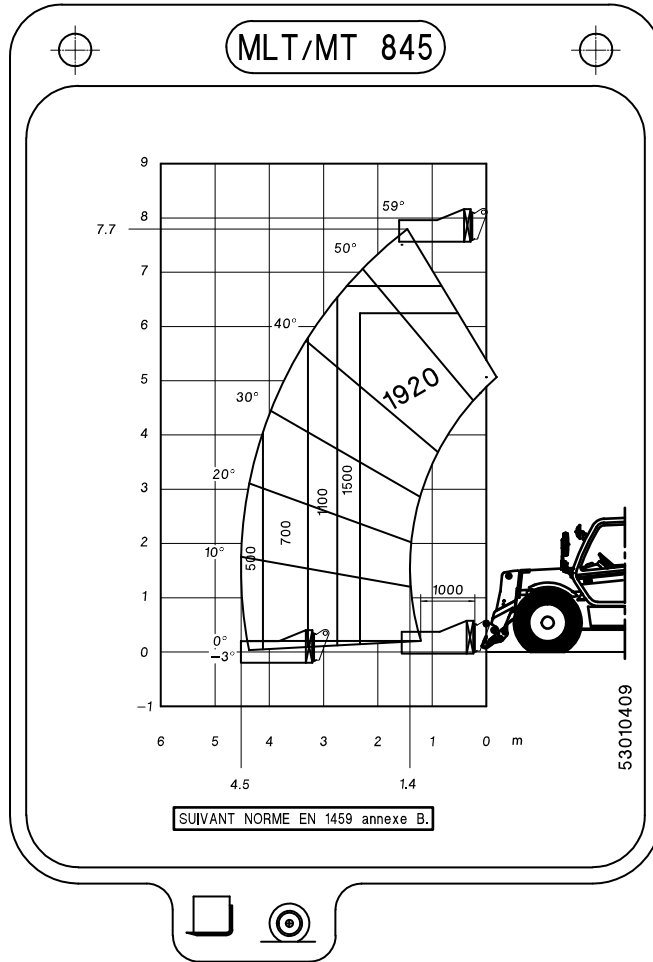


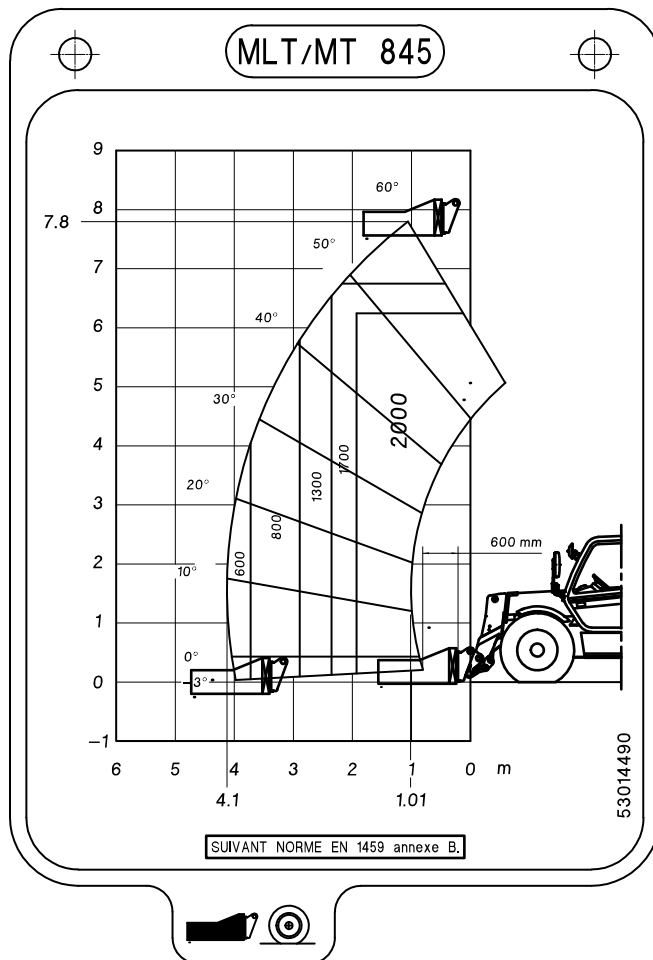
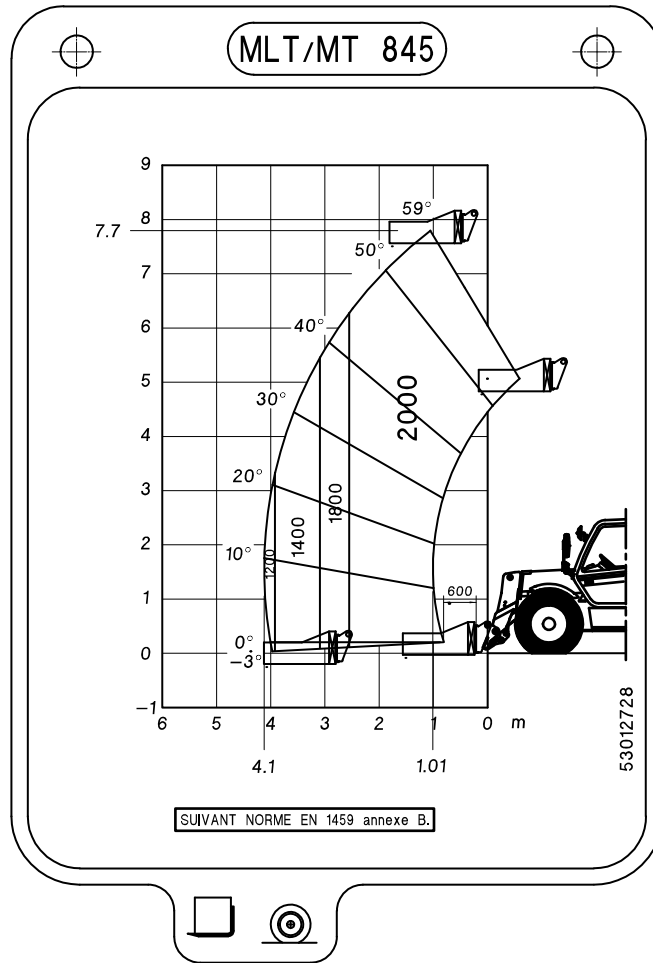






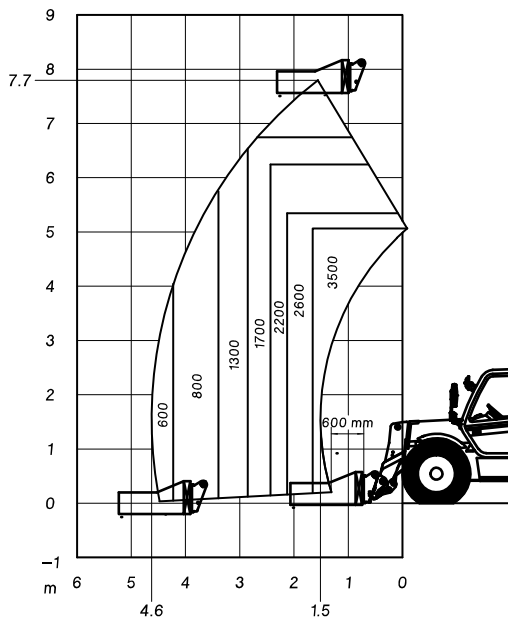






MLT/MT 845

Pinza a Balle



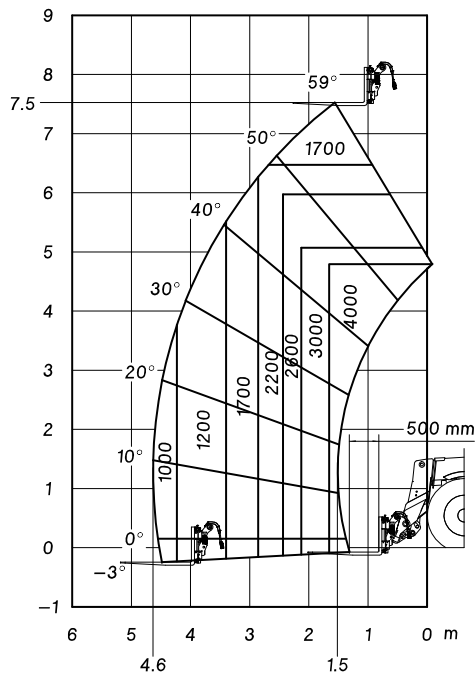
53014689

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



MLT 845

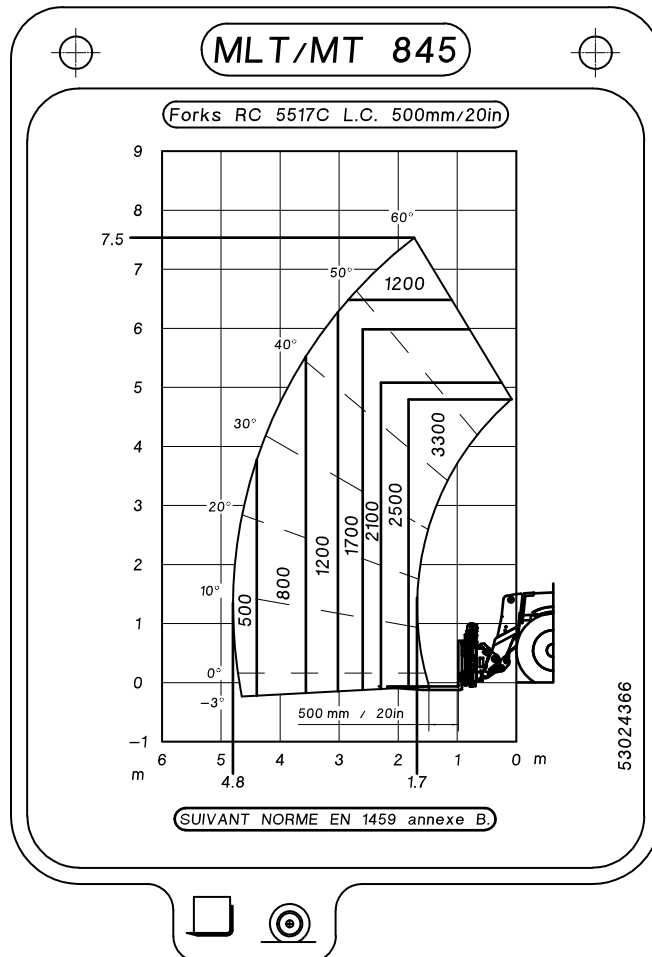
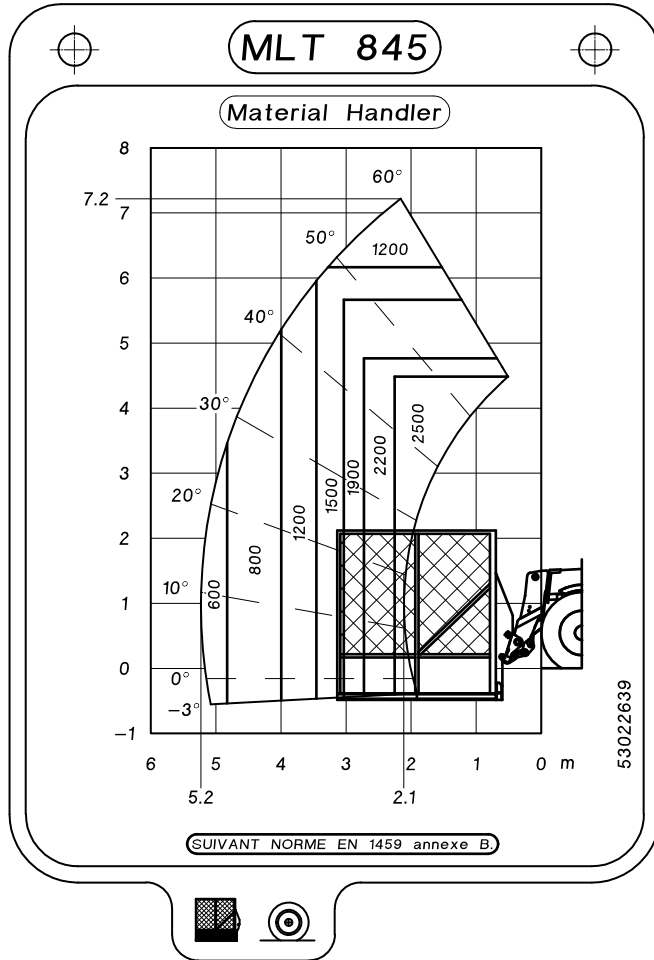
PFB+TDL L1670



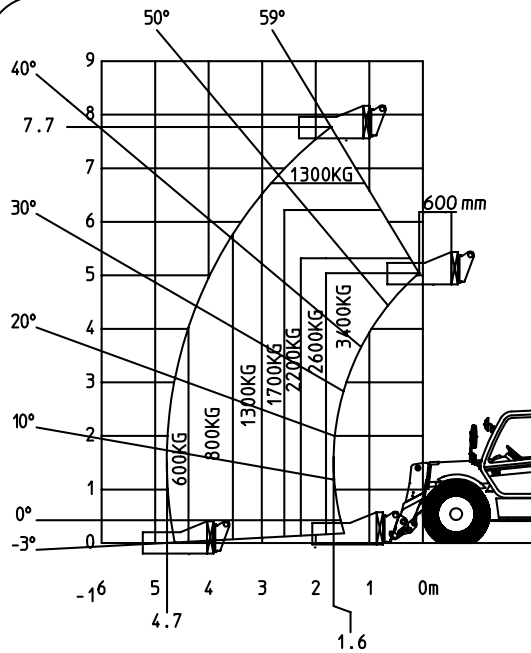
53015690

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.





MLT/MT 845 Bale clamp KB40W8B

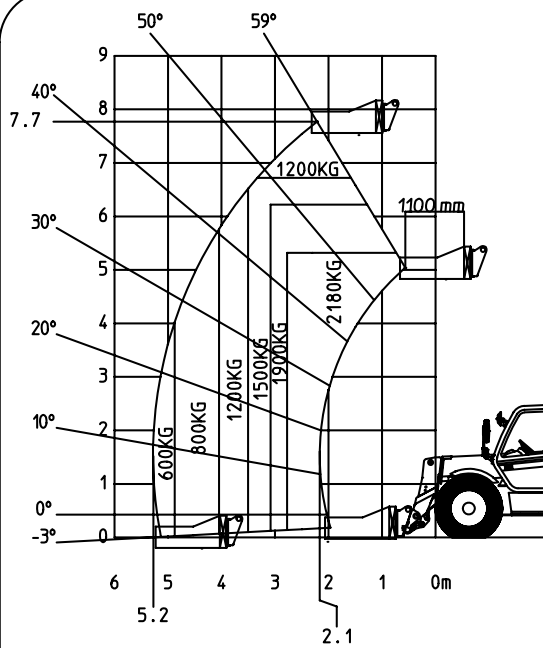


N° 923195

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



MLT/MT 845 Bale clamp KB40W8B



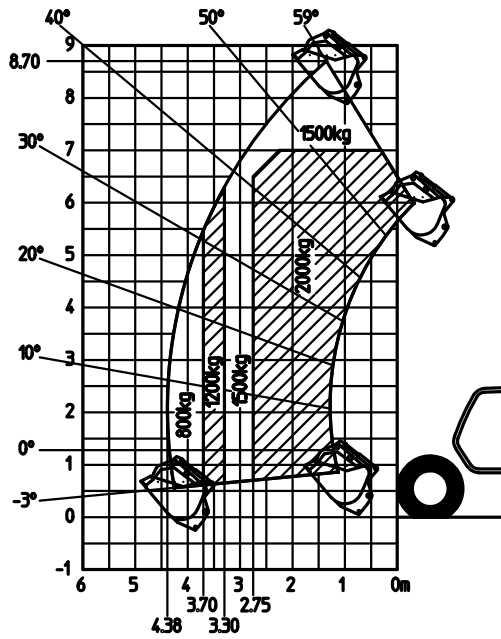
N° 923197

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.





GODET GMG925 / MLT 845

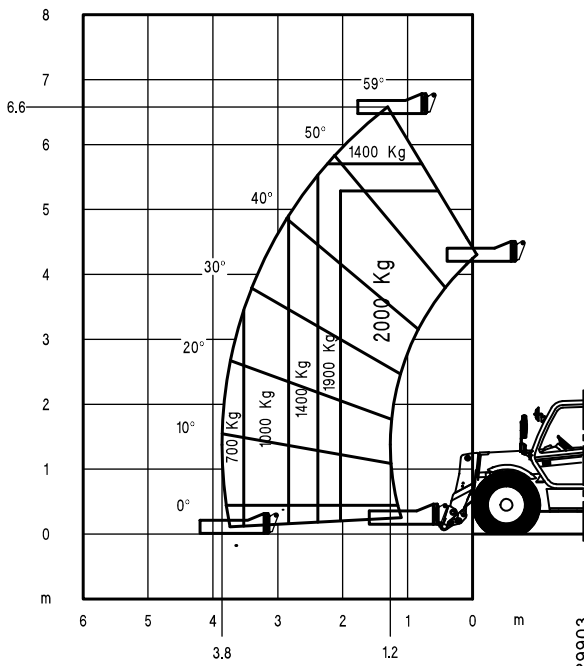


N° 304497

SUIVANT NORME EN 1459 annexe E.



MLT/MT 845



929903

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



648920 FR (21/11/2017)
MLT845 120D LSU ST3B S1